RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE





# **EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET D'APPUI AUX ELECTIONS EN COTE D'IVOIRE (PACE)**

Rapport final

Abidjan-Octobre 2021

Consultants:

M. Tadjoudine ALI-DIABACTE, Consultant international Mme YAO-YAO AISSATOU, Consultante nationale

Agence d'exécution PNUD Côte d'Ivoire

# INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET ET A L'EVALUATION

Informations sur le projet							
Titre du projet	PROJET D'APPUI AUX ELECTIONS EN CÔTE D'IVOIRE (PACE)						
Numéro Atlas	CIV10-00119409						
Produit et résultat institutionnel							
Pays	République de Côte d'Ivoire						
Région	Tout le pays (31 régions)						
Date de signature du document de projet	30 Janvier 2020						
Dates du projet	Démarrage : Janvier 2020	Fin prévue : Décembre 2021					
Budget du projet	USD 13,672,800						
Dépenses engagées à la date de l'évaluation	USD 6,908,472						
Source de financement	Gouvernement de Cote d'Ivoire, PNUD, Canada, USA, Royaume Uni, Italie, Turquie, Suisse, Germany, France, UE et Japon						
Gender Marker	2						
Agence d'exécution	PNUD						

Informations relatives à l'évaluation						
Type d'évaluation (Projet/réalisation/thématique/DPP etc.)	Projet					
Finale/mi-parcours/autre	Mi-parcours					
Période évaluée	Début	Fin				
	Janvier 2020	Septembre 2021				
Évaluateurs	M Tadjoudine ALI DIABACTE	Mme YAO-YAO AISSATOU CISSE				
Adresse email des évaluateurs	talidiabacte@gmail.com	aissatouyy@gmail.com				
Dates de l'évaluation	Début	Fin				
	Septembre 2021	Octobre 2021				

# **REMERCIEMENTS**

Les évaluateurs expriment leur reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué de leur temps et de leur énergie pour les aider à mener ce travail à bien.

Ils souhaitent en particulier remercier les Présidents des Institutions et leurs équipes pour leur disponibilité, la Représentante résidente du PNUD à Abidjan, ainsi que l'ensemble du personnel du PNUD et du projet PACE, pour leur contribution à l'organisation de l'évaluation et pour les efforts qui ont permis aux évaluateurs de rencontrer un nombre significatif de parties prenantes pendant leur mission.

Les évaluateurs sont également reconnaissants à toutes les personnes rencontrées, pour les informations qu'elles ont bien voulues fournir, en particulier les représentants des bailleurs de fonds (Gouvernement de Côte d'Ivoire, PNUD, Canada, Japon, Union Européenne, France, USA, Allemagne, Grande Bretagne, Italie, Suisse et Turquie), ceux des ONG et les représentants des Organisations de la Société Civile.

# **TABLE DES MATIERES**

	2
REMERCIEMENTS	3
TABLE DES MATIERES	4
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	6
RESUME ANALYTIQUE	8
I. INTRODUCTION	9
II. CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE DU PROJET	10
III. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	14
IV. CHAMP ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION	15
4.1 Champ de l'évaluation	15
4.2 Objectifs de l'évaluation	15
4.3 Critères d'évaluation	16
4.4 Questions d'évaluation	16
V. APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION	18
5.1 Approche de l'évaluation	18
5.2 Sources de données	18
5.3 Échantillon et cadre d'échantillonnage	19
5.4 Instruments et procédures de collecte des données	19
5.5 Normes de performance	20
5.5 Normes de performance	
	20
5.6 Participation des parties prenantes	20 20
5.6 Participation des parties prenantes	20 20 21
5.6 Participation des parties prenantes	20 20 21
5.6 Participation des parties prenantes  5.7 Considérations éthiques  5.8 Informations relatives aux évaluateurs  5.9 Principales limites de la méthodologie	20 21 21
5.6 Participation des parties prenantes  5.7 Considérations éthiques  5.8 Informations relatives aux évaluateurs  5.9 Principales limites de la méthodologie  VI. ANALYSE DES DONNEES	20212121
5.6 Participation des parties prenantes  5.7 Considérations éthiques  5.8 Informations relatives aux évaluateurs  5.9 Principales limites de la méthodologie  VI. ANALYSE DES DONNEES  VII. CONSTATATIONS	2021212121
5.6 Participation des parties prenantes  5.7 Considérations éthiques  5.8 Informations relatives aux évaluateurs  5.9 Principales limites de la méthodologie  VI. ANALYSE DES DONNEES  VII. CONSTATATIONS  7.1 Pertinence	202121212121
5.6 Participation des parties prenantes  5.7 Considérations éthiques  5.8 Informations relatives aux évaluateurs  5.9 Principales limites de la méthodologie  VI. ANALYSE DES DONNEES  VII. CONSTATATIONS  7.1 Pertinence  7.2 Efficacité	20212121212121
5.6 Participation des parties prenantes  5.7 Considérations éthiques  5.8 Informations relatives aux évaluateurs  5.9 Principales limites de la méthodologie  VI. ANALYSE DES DONNEES  VII. CONSTATATIONS  7.1 Pertinence  7.2 Efficacité  7.3 Efficience	2021212121212131
5.6 Participation des parties prenantes 5.7 Considérations éthiques 5.8 Informations relatives aux évaluateurs 5.9 Principales limites de la méthodologie  VI. ANALYSE DES DONNEES  VII. CONSTATATIONS  7.1 Pertinence  7.2 Efficacité  7.3 Efficience  7.4 Cohérence	202121212121213135
5.6 Participation des parties prenantes 5.7 Considérations éthiques 5.8 Informations relatives aux évaluateurs 5.9 Principales limites de la méthodologie  VI. ANALYSE DES DONNEES  VII. CONSTATATIONS  7.1 Pertinence  7.2 Efficacité  7.3 Efficience  7.4 Cohérence.  7.5 Effets/Impact	20212121212121313536
5.6 Participation des parties prenantes 5.7 Considérations éthiques 5.8 Informations relatives aux évaluateurs 5.9 Principales limites de la méthodologie  VI. ANALYSE DES DONNEES  VII. CONSTATATIONS  7.1 Pertinence  7.2 Efficacité  7.3 Efficience  7.4 Cohérence  7.5 Effets/Impact  7.7 Questions transversales	2021212121212131353640

XI.	ANNEXES	45
	A1. ACTIVITES REALISEES AU PROFIT DES FEMMES	45
	A2. SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER BILAN DE YAMOUSSOUKRO	49
	A3. TDR DE L'EVALUATION	51
	A4. NORMES DE PERFORMANCE	74
	A5. MATRICE D'EVALUATION	77
	A6. LISTE DES PERSONNES INTERROGES OU RENCONTREES A L'ATELIER BILAN DE YAMOUSSOUKRO	84
	A7. LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	87
	A8. CADRE DES RESULTATS DU PROJET	88
	A9. TABLEAUX RESUMANT LES CONSTATATIONS	99
	A10. CODE DE CONDUITE SIGNE PAR LES EVALUATEURS	102
	A11. GUIDE D'ENTRETIEN	102
LISTE I	DES TABLEAUX	
	au 2: Analyse des données de la composante 1	
	u 3: Analyse des données de la composante 2	
	uu 4: Analyse des données de la composante 3	
	au 5: Répartition du budget initial par composante	
	au 6: Etat de contribution des partenaires	
Tablea	nu 7: Répartition des dépenses par composante	33
LISTE I	DES FIGURES	
Figure	1: Répartition du budget initial par composante	32
Figure	2: Etat de contribution des partenaires	33
Figure	3: répartition des dépenses par composante	34

# LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CAPCR Centre d'Alerte Précoce et de Coordination de la Réponse  BAE Bureau d'Assistance Electorale	
·	
I DAL I DUI CAU U ASSISTATICE LICUTUI AIC	
CAIDP Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Docume	ents Publics
CAR Chefs d'Antenne Régionaux	
CEI Commission Electorale Indépendante	
CEL Commissions Electorales Locales	
CIED Concertation Interpartis pour des Elections Démocratiques	
CNCMR Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'alei	rte précoce
CNDH Conseil National des Droits de l'Homme	
CNI Carte Nationale d'Identité	
CMIE Centre des Médias et de l'Information Electorale	
CT / COPIL Comité Technique / Comité de Pilotage	
CTP Conseiller (ère) Technique Principal (e)	
DIM Modalité d'Exécution Directe	
EC European Commission / Commission Européenne	
EDS Ensemble pour la Démocratie et la Souveraineté	
EISA Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa	
<u> </u>	
FPI Front populaire ivoirien	
MOU Memorandum of Understanding	
NAM Mission des Nations Unies d'évaluation des besoins électoraux	_
NDI National Democratic Institut	
OLPED Observatoire pour la Liberté de la Presse, de l'Ethique et de la Déor	ntologie
ONG Organisation Non Gouvernementale	
OSC Organisation de la Société Civile	
OSCS Observatoire de la solidarité et de la Cohésion Sociale	
ONUFEMMES Entité des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation	on des Femmes
PACE Projet d'Appui aux Elections	
PAD Prêt A Diffuser	
PBF Peace Building Fund	
PC Poste de contrôle	
PDCI-RDA Parti Démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement Démocratiq	jue Africain
PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement	
PSO Bureau d'Appui aux Achats	
PSH Personnes en Situation d'Handicap	
PTF Partenaires Techniques et Financiers	
RCI / RTI République de Côte d'Ivoire / Radiotélévision Ivoirienne	
RHDP Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix	
RLE Révision de la Liste Électorale	
SNUD Système des Nations Unies pour le Développement	
,	

UDPCI	Union pour la Démocratie et pour la Paix en Côte d'Ivoire
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNCG	Groupe des Chargés de Communication des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
VBG	Violences Basées sur le Genre
VEFE	Non-Violence à l'Egard des Femmes dans les Elections
VNU	Volontaires des Nations Unies
WANEP	West Africa Network for Peacebuilding (Réseau Ouest Africain pour la
	consolidation de la Paix) section Côte d'Ivoire

# **RESUME ANALYTIQUE**

Le Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire (PACE), mise en œuvre par le PNUD pour répondre aux recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux, vise le renforcement de la crédibilité, de l'inclusivité et de la transparence du processus électoral. Le PACE a été mis en œuvre sur la période de janvier 2020 à décembre 2021, et s'articule autour de quatre composantes, notamment : appui au dialogue et à la prévention - gestion des violences électorales, appui au renforcement de la communication, appui au renforcement des capacités et gestion et mise en œuvre du projet.

La présente évaluation vise à faire un bilan de la mise en œuvre du PACE, en analysant le projet autour des six critères d'évaluation : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, l'effet/impact et la durabilité. Elle a en outre analysé la contribution du projet à l'égalité des sexes et aux droits humains.

La mission d'évaluation a adopté une approche mixte et participative de sorte à garantir la qualité des conclusions de l'évaluation. Les principaux outils de collecte de données ont été les entretiens semi-structurés, les discussions des groupes et une enquête avec questionnaires auto administrés qui ont concerné un échantillon de 103 personnes. Les différentes conclusions tirées de l'analyse sont basées sur des constations.

Il ressort de l'analyse des principaux critères que le PACE a été, et demeure pertinent au regard des attentes des différents acteurs du processus électoraux et du contexte socio-politique de la Côte d'Ivoire. Le projet a effectivement répondu aux besoins du gouvernement ivoirien tels que identifiés dans la NAM, à ceux de la CEI, des forces de défense et de sécurité, des candidats et des populations, particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap.

L'efficacité et l'efficience du projet sont jugées satisfaisantes dans la mesure où la plupart des produits prévus ont été atteints et qu'en dépit de la mobilisation insuffisante des ressources (53% budget mobilisé) au moment de la mise en œuvre, le taux d'exécution financier a été élevé (87%), montrant une gestion optimale des ressources disponibles. Les contributions majeures du projet sont entre autres, l'établissement d'une plateforme de dialogue entre la CEI et les différentes parties prenantes au processus électoral, le renforcement de la capacité opérationnelle de la CEI à travers des formations, sensibilisations et la fourniture d'équipement nécessaire pour faciliter la transmission et la sécurité des données, l'amélioration de la participation des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap au processus électoral.

En ce qui concerne l'effet du projet, l'évaluation note l'apport positif du projet à plusieurs niveaux, notamment la prolongation de la date et l'élargissement des pièces à fournir pour l'inscription sur la liste électorale, au renforcement du dialogue entre la CEI et les autres acteurs du processus électoral. Le PACE à cet effet, a contribué à des élections sans violence, plus particulièrement dans les zones d'intervention du projet. En outre, bien que, le pourcentage des femmes aux élections législatives reste faible au regard des normes internationales, le projet a mené de nombreuses actions pour accroître leur participation aux processus électoral. Les formations et sensibilisations pour accroître la participation des femmes et des jeunes se sont heurtées à des pesanteurs socio-culturelles, la faiblesse dans l'application effective des textes et la crise de Covid-19.

L'analyse de la durabilité révèle que, bien que le projet ait renforcé de nombreuses structures locales, des risques économiques et financiers existent, et sont en mesure de menacer la durabilité des

résultats. La mission note également, une forte appropriation du projet par les différentes parties prenantes, qui se justifie par la pertinence du projet et des effets positifs enregistrés lors de sa mise en œuvre. La CEI, principale bénéficiaire et les partenaires techniques et financiers ont souligné l'impact positif du PACE sur le processus électoral.

Les résultats positifs ont été soulignés également par l'ensemble des parties prenantes interrogées. Des recommandations ont été faites pour renforcer davantage la crédibilité, l'inclusivité, la transparence, du processus pour les prochaines élections. Elles portent entres autres, sur l'harmonisation des textes (code électoral, la loi sur la représentativité des femmes) encadrant la participation et la représentativité des femmes dans les assemblées élues ; l'amélioration et la pérennisation de l'application effective des dispositions opérationnelles de la CEI en matière de publication des résultats par les bureaux de vote (BV) dans les délais, l'affichage des résultats sous un format analysable et accessible au public. Elles portent également sur le renforcement des capacités des agents électoraux dans les BV sur l'importance des droits et devoirs de l'observateur électoral et le renforcement des capacités des partis politiques sur l'importance de l'observation électorale.

En outre, il a été recommandé de prévoir un projet de moindre envergure sur une période plus longue jusqu'en 2025 dans le cadre de la gouvernance électorale afin de maintenir les acquis du projet et anticiper sur la préparation des futures élections.

#### I. INTRODUCTION

Les cycles électoraux en Côte d'Ivoire ont souvent été des sources de conflits et de violences à échelle nationale. La tenue d'élections crédibles, transparentes, inclusives en 2020-2021 présente donc un défi de taille pour le pays, ceci notamment, dans une optique de préserver les gains en cohésion sociale, réconciliation nationale et développement durable. C'est dans cette perspective que le présent projet est développé pour contribuer à renforcer la crédibilité, la transparence, l'inclusivité pour un processus électoral apaisé en Côte d'Ivoire.

Le PNUD à travers le Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire (PACE) a accompagné l'organisation de ces élections en apportant une réponse aux recommandations du Rapport de la Mission d'Evaluation des Besoins Electoraux (NAM) dans la perspective de contribuer à relever durablement le défi de la consolidation de la paix pour un développement durable de la Côte d'Ivoire. Cet appui-conseil s'est articulé autour de quatre domaines d'intervention suivants : (i) le dialogue et la prévention des conflits électoraux, (ii) la communication et l'information, (iii) le renforcement des capacités des acteurs électoraux et (iv) la mobilisation des ressources nécessaires pour atteindre les résultats fixés au projet.

Ce projet est la résultante d'une Mission d'Evaluation des Besoins Electoraux (NAM) qui, à la suite d'une requête du gouvernement de la Côte d'Ivoire, a été déployée à Abidjan en novembre 2019. Le PACE a une durée de deux ans, de janvier 2020 à janvier 2022, et couvre l'organisation des élections présidentielle et législatives. La stratégie d'intervention du projet se situe dans le cadre global du mandat du PNUD en matière de gouvernance démocratique. Elle vise spécifiquement à appuyer les acteurs nationaux à acquérir les capacités d'organisation et de gestion électorales conformément au droit positif ivoirien et aux normes internationales. Elle veille à contribuer à favoriser la participation

inclusive des femmes, des jeunes et de toutes les couches sociales dans l'exercice de leurs droits civiques afin de garantir un choix libre et informé de leurs représentants.

Au terme de sa mise en œuvre, le PNUD a commandité une évaluation à mi-parcours conduite par deux consultants. Le présent rapport fait état des résultats de la mission et est structuré en cinq grandes parties :

La première partie décrit le contexte socio-politique de l'intervention; la deuxième partie fait la description de l'intervention; la troisième situe le champ et les objectifs de l'évaluation; la quatrième présente l'approche et les méthodes d'évaluation. Cette partie précise également les sources de données, l'échantillon et cadre d'échantillonnage, les instruments et procédures de collecte des données, les normes de performance, la participation des parties prenantes, les considérations éthiques, les informations relatives aux évaluateurs et les principales limites de la méthodologie; la cinquième et principale partie, rend compte de l'analyse des données, selon les principaux critères retenus que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, les effets/impacts et la durabilité. Elle traite aussi des aspects transversaux portant sur l'égalité des sexes, les droits fondamentaux et l'environnement. En outre, elle met en évidence, les différentes constatations des faits fondés sur l'analyse des données, les conclusions mettant en avant les forces, les faiblesses et les résultats de l'intervention, les recommandations qui visent à donner des conseils précis quant à d'éventuels projets ou programmes futurs, les enseignements tirés applicables à des situations similaires, suivie d'une série d'annexes au rapport.

# II. CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE DU PROJET

Les élections de 2020 et 2021 se sont déroulées dans un contexte socio-politique *atypique*, très *contrasté*, marqué d'une part, par la polarisation, la crispation, des conflits et des violences pendant l'élection présidentielle ; et d'autre part, par un climat apaisé et l'acceptation des résultats par tous les acteurs pendant les élections législatives.

#### 1. Le contexte socio-politique pendant l'élection présidentielle de 2020

L'absence de consensus au sein de la classe politique sur le cadre d'organisation des élections a entrainé la recomposition de la classe politique. L'alliance RHDP essentiellement constituée du PDCI, RDR et de l'UDPCI a éclaté, et le PDCI qui en était la deuxième force politique s'est constitué dans une alliance d'opposition avec le mouvement « Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS) » et d'autres partis politiques. L'alliance présidentielle a également enregistré les défections de l'ancien Président de l'Assemblée Nationale, Guillaume SORO et du Docteur Albert Mabri Toikeuse, président « l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) ». Les décès successifs du Premier ministre et candidat désigné par le parti au pouvoir, Amadou Gon Coulibaly, le 8 juillet 2020, qui a été suivi de celui de son successeur Hamed Bakayoko, le 10 mars 2021, ont contraint le parti présidentiel à prendre une décision d'exception : un autre mandat du président OUATTARA, en conformité avec la Constitution de la 3ème République, alors que ce dernier avait déjà fait deux mandats sous la 2ème République. L'opposition politique a alors opté pour un boycott actif du scrutin présidentiel du 31 octobre 2021 qui a été émaillé de violences.

Les interlocuteurs de la Mission d'évaluation à mi-parcours du PACE ont relevé plusieurs points de désaccords au sein de la classe politique, lesquels ont été à l'origine des conflits et violences électorales avant, pendant et après l'élection présidentielle. Les principaux points sont les suivants :

La récusation de la Commission Electorale Indépendante (CEI) par l'opposition

L'opposition estime que la CEI est dominée par des représentants proches du pouvoir et qu'il y a un déséquilibre arithmétique des voix en cas de vote au sein de la Commission centrale, notamment avec l'extension du droit de vote à tous les commissaires. Le même déséquilibre en faveur du pouvoir, selon l'opposition, se retrouve dans les Commissions électorales locales (CEL). Deux membres de l'opposition ont suspendu leur participation aux travaux de la CEI centrale pendant l'élection présidentielle.

L'absence des noms de Laurent Gbagbo et de Guillaume Soro sur la liste électorale

La CEI a organisé, du 10 juin au 25 septembre 2020, la Révision de la liste électorale. Au début de l'opération, un consensus avait prévalu, notamment sur les pièces administratives requises pour l'inscription sur la liste, et les partis politiques avaient appelé leurs partisans à s'inscrire massivement. En plus de la Carte nationale d'identité (CNI) qui avait été la seule pièce admise aux précédentes élections, quatre autres pièces ont été acceptées par la CEI. La liste électorale définitive a été rendue publique le 25 septembre 2020, avec au total 7 495 082 électeurs (48, 65% femmes et 51,35 % hommes) dont 907 305 nouveaux inscrits. Mais quand la liste électorale définitive a été publiée en septembre 2020, sans les noms de Gbagbo et de Soro, de violentes manifestations ont eu lieu sur l'ensemble du pays, notamment à l'Ouest, à Dabou et Bonoua. L'Arrêt de la « Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples », en date du 25 septembre 2020, demandant la réinscription de Gbagbo sur la liste électorale, a amplifié la contestation des listes, notamment par le PDCI et l'EDS qui ont exigé un audit par un cabinet international.

#### • La publication de la liste définitive des candidats

Le 14 septembre 2020, le Conseil constitutionnel a rendu publique la liste des 04 candidats retenus sur 44 pour participer à l'élection présidentielle. Il s'agissait du Président sortant Alassane Ouattara, de l'ancien Président Henri Konan Bédié, de l'ancien Premier ministre Pascal Affi N'Guessan et de l'indépendant dissident du PDCI Konan Kouadio Bertin. La candidature du président Ouattara¹ a entrainé des violences sur une grande partie du territoire, mais surtout au centre, au sud et à l'ouest du pays. Des conflits intercommunautaires ont éclaté à Bonoua et Mbatto faisant des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. L'opposition s'est retirée du processus, a lancé un mot d'ordre de désobéissance civile et de boycott actif, et a posé comme conditions préalables à sa participation au scrutin : le retrait de la candidature d'Alassane Ouattara, la dissolution de la CEI et du conseil constitutionnel, l'audit du fichier électoral et le retour des exilés politiques dont principalement de Gbagbo, Soro et Blé Goudé. Au total 4 780 Bureaux de vote sur 22 381 n'ont pu être ouverts le jour du vote. Ces violences électorales ont perduré jusqu'au 31 octobre 2020. Deux jours après, une partie de l'opposition a annoncé la création d'un Conseil national de transition présidé par Bédié. Cette instance n'a pas vu le jour, et il y a eu des arrestations de militaires et de membres de l'opposition.

• Les conséquences : polémiques sur les résultats et coûts additionnels des opérations.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les juristes proches du pouvoir parlent du <u>1<sup>er</sup> mandat</u> de la 3ème République et ceux de l'opposition du <u>3ème mandat</u>.

Officiellement, le taux de participation a été de 53,90%² avec la victoire de Ouattara. Ces résultats ont été contestés par l'opposition. Mais le Conseil constitutionnel et les observateurs internationaux (ceux de la CEDEAO et l'Union africaine en l'occurrence), ont conclu que les incidents relevés avant et pendant le scrutin présidentiel n'ont pas été de nature à entacher les résultats. La situation sécuritaire a entrainé des déplacés internes et des réfugiés. En plus des effets de la Covid-19, elle, a également engendré des dysfonctionnements dans l'organisation opérationnelle des élections et des coûts additionnels, notamment ceux liés à la formation des agents électoraux pour combler les désistements et à la réparation des dégâts matériels suivants : mise à feu des locaux de 14 commissions locales, 43 commissions électorales saccagées, destruction de plus de 1000 tablettes électroniques, de 12 400 listes d'émargement, 243 655 cartes d'électeurs, 8097 isoloirs, 3823 urnes et 425 kits électoraux.

#### 2. Le contexte socio-politique pendant les élections législatives de 2021

Contrairement au climat de l'élection présidentielle, les élections législatives du 6 mars 2021 se sont déroulées dans un contexte consensuel et apaisé. C'est la première fois, depuis 2000, que toutes les grandes formations politiques ont participé à des élections législatives<sup>3</sup>. Au total 255 sièges étaient répartis sur 205 circonscriptions électorales. Le Conseil constitutionnel a ordonné la reprise des élections dans trois circonscriptions pour cause de décès dont celui du Premier ministre Hamed Bakayoko et dans quatre circonscriptions pour l'invalidation des élections à la suite des recours en contentieux. Ces élections ont été reprises le 25 mai et le 12 juin 2021. Les résultats ont été acceptés et reconnues par la quasi-totalité de la classe politique et des observateurs comme ayant été inclusifs et transparents.

Les interlocuteurs de la Mission d'évaluation du PACE ont relevé plusieurs points de consensus au sein de la classe politiques à l'origine de l'apaisement de l'atmosphère électorale avant, pendant et après les élections législatives : les principaux points sont les suivants :

• Le Dialogue politique engagé en décembre 2020 par les forces vives ivoiriennes.

Lors de sa prestation de serment le 14 décembre 2020, le Président Ouattara a instruit le Premier ministre Hamed Bakayoko de reprendre les discussions engagées par le Premier ministre Gon Coulibaly avec les partis politiques et la société civile dans la perspective de l'organisation des élections législatives. Le 21 décembre 2020, le <u>Dialogue politique</u> (3ème phase), auquel ont pris part la plupart des acteurs électoraux, est parvenu à un large consensus sur les principaux points de préoccupation de la classe politique. Ce consensus, même s'il n'a pas fait l'objet d'un *accord* formellement signé, a porté sur deux axes principaux : i) la composition de la CEI ; ii) et la mise en œuvre de mesures qui concourent à l'apaisement de l'environnement politique (le découpage électoral, le parrainage citoyen, le retour des réfugiés, la libération des prisonniers politiques, etc.). Les actes pris dans le sens de la mise en œuvre des conclusions de ce Dialogue politique ont été la principale clé de voute du consensus, de l'apaisement et de l'inclusivité des élections législatives de 2021.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Taux de participation officielle : 53,90 % ; Alassane Ouattara : 94,27% (3 031 483) ; Henri Konan Bédié : 1,66 % (53 330 voix) ; Pascal Affi N'Guessan : 0,99 % (31 986 voix) ; Kouadio Konan Bertin : 1,99% (64 011 voix). La CEI a déclaré qu'elle a retiré du calcul du taux participation, le nombre des bureaux de vote qui n'étaient pas ouverts.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les élections législatives du 10 décembre 2000 avaient été officiellement boycottées par le Rassemblement des Républicains (RDR), parti du président Ouattara.

• La modification de la composition de la CEI et les activités de la CEI avec les parties prenantes (partis politiques, candidats et organisations de la société civile)

En effet, en février 2021, à la faveur de ce Dialogue politique, les deux Commissaires centraux de l'opposition qui avaient suspendu leur participation aux travaux sont revenus à la CEI, le PDCI a nommé son représentant au Bureau central et les élections des Bureaux de 569 Commissions électorales locales (CEL) ont été reprises en vue de permettre à l'opposition d'y être suffisamment représentée. En outre, une fois remaniée, la CEI a mené, avec la contribution du PACE, des activités qui ont concouru à l'apaisement et à la transparence des élections législatives. Il s'agit notamment du dialogue avec les parties prenantes (partis politiques, atelier d'échanges avec 1200 candidats), la formation renforcée des agents électoraux, le déploiement des OSC sur le terrain pour la sensibilisation à la paix, la mise en œuvre du mécanisme d'alerte précoce, ainsi que la publication des résultats « bureau de vote par bureau de vote ». A cela s'ajoute la signature du Code de bonne conduite des partis politiques.

# Les mesures de décrispation de l'atmosphère politique

A la faveur du Dialogue politique, le Gouvernement a promis la libération des prisonniers politiques. 78 d'entre ceux qui ont été arrêtés pour leur opposition au 3ème mandat de Ouattara ont été effectivement libérés plus tard. Le Gouvernement a également favorisé, en coordination avec le HCR, le retour des réfugiés politiques, des pays voisins (Ghana, Guinée, Liberia, Mali, Togo) ; a organisé des dialogues intercommunautaires pour leur intégration sociale, et procédé au dégèle des comptes bancaires des opposants. Mais l'acte de décrispation le plus marquant a été l'annonce officielle par le Gouvernement du retour au pays du Président Gbagbo.

#### • Le rôle de la Police électorale

La police électorale a été chargée de sécuriser les élections présidentielles et législatives. Composée d'environ 30 000 éléments de la police et de la gendarmerie nationale, la Police électorale a joué un rôle important dans l'apaisement de l'environnement électoral lors des deux scrutins. Leur professionnalisme dans le maintien de l'ordre a évité des pertes en vies humaines pendant les législatives et a contribué à réduire l'ampleur des conflits communautaires.

#### • L'appui de la Communauté internationale.

L'accompagnement de la communauté internationale a été capital pour la tenue des élections législatives apaisées. Il a porté sur deux axes fondamentaux :

- i) L'appui au dialogue et à la paix : cela s'est traduit notamment par les activités de bons offices du SRSG de l'UNOWAS (relayées par le Coordonnateur Résident), les actions concertées des ambassadeurs en poste en Côte d'Ivoire, les recommandations des missions d'observations de l'Union Africaine, la CEDEAO, l'UE, de EISA, et autres organisations ; ainsi que de l'appui du PNUD au dialogue et à la sensibilisation.
- ii) L'appui au renforcement des capacités qui s'est traduit par le financement des Partenaires techniques et financiers (PTF) pour la création des plateformes d'échanges entre la CEI et les parties prenantes, la sensibilisation et éducation citoyenne des électeurs, la mise en place du centre des médias et d'information électorale, le renforcement des capacités de la CEI, du Conseil constitutionnel, de la police électorale, ainsi que des ONG et OSC impliquées dans la sensibilisation de proximité, le

renforcement du mécanisme de traitement et de transmission des données électorales et la mise en place au sein de la CEI d'un mécanismes d'alerte précoce et de prévention des conflits électoraux. Le PACE détient une part importante dans chacun de ces deux volets.

#### 3. Le contexte socio-politique au moment de l'évaluation à mi-parcours du PACE

Au moment de la Mission d'évaluation du PACE, en septembre et octobre 2021, la vie politique est dominée par les cinq grandes formations et alliances politiques suivantes : le RHDP, le PDCI, l'EDS, l'UDPCI et le FPI<sup>4</sup>. Le RHDP contrôle *l'Exécutif*, tandis le *pouvoir législatif* est reparti entre les cinq grandes entités au sein de l'Assemblée nationale. Les Indépendants constituent la 3ème force politique après le RHDP et l'alliance EDS-PDCI. De nouveaux mouvements s'observent au sein des partis politiques. Une nouvelle direction provisoire vient d'être mise en place au RHDP, Laurent Gbagbo vient de créer le 17 octobre 2021, le Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI). Des voix s'élèvent, de plus en plus, au PDCI pour réclamer plus d'ouverture et de jeunes à la direction du parti. On observe également des mouvements de « nomadisme » de certains leaders politiques d'un parti vers un autre. Enfin, l'incertitude demeure sur le devenir des partis politiques de Guillaume Soro et de Blé Goudé.

En somme, le contexte politique est caractérisé par une accalmie relative, renforcé par les dialogues amorcés entre les trois grands ténors de la politique ivoirienne : entre Ouattara et Bédié ; puis, depuis son retour le 17 juin 2021, entre Gbagbo et Ouattara ; et entre Gbagbo et Bédié. Toutes les forces politiques semblent affuter leurs armes en vue des élections locales de 2023, mais surtout en vue de l'élection présidentielle de 2025. Dans cette perspective, des sujets de préoccupation électorale restent pendants et ont été évoqués au cours du séminaire bilan CEI/PACE et par les interlocuteurs de la Mission d'évaluation. Il s'agit notamment de : l'harmonisation des textes électoraux, l'application du quota de 30% de femmes, la Révision de la liste électorale, le découpage électoral, la sécurisation des bulletins de vote, et le financement des partis politiques. La plupart des interlocuteurs de la Mission d'évaluation ont souhaité la poursuite de l'appui de la communauté internationale pour la capitalisation des acquis des élections passées en vue de la réussite des élections de 2023 et 2025.

#### III. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

L'intervention du projet s'est concentrée autour de quatre (4) composantes que sont : l'appui au dialogue et à la prévention et gestion des violences électorales ; le renforcement de la communication ; le renforcement des capacités ; la gestion et la mise en œuvre du projet. Les activités dans chacune des composantes sont complémentaires et répondent aux besoins spécifiques des acteurs du processus électoral.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> On estime à 130 le nombre des partis politiques officiellement reconnus en Côte d'Ivoire. Le paysage politique ivoirien reste toujours sous l'emprise des <u>cinq grandes formations</u> politiques : le RHDP, le PDCI, l'UDPCI, EDS et le FPI. Il y a également : le MNC, le CAP-UDD, le RPP, l'URD, le RPCI, l'UPCI, l'UPCI, l'UPCI, le RPPP, le RPC, LIDER, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Résultats des législatives : Majorité présidentielle, 37 sur 255, soit 54% des sièges. Opposition (toute tendance confondue), 91 sièges, soit 36% des sièges (Alliance ESD-PDCI, 50 sièges, le PDCI 23, l'Alliance FPI pro Affi N'Guessan-UDPCI de l'ancien ministre Mabry Toikeuse 8 et le FPI 2 sièges). Indépendants, 26 sièges.

#### IV. CHAMP ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

#### 4.1 Champ de l'évaluation

La présente évaluation est une évaluation formative à mi-parcours. Elle repose sur deux types d'évaluation : l'évaluation de la mise en œuvre du projet et l'évaluation du progrès des résultats. Elle porte sur l'ensemble des activités du projet allant du début de la mise œuvre du projet à la période d'évaluation. A ce titre, les activités qui doivent, selon le plan de travail, se dérouler en dehors de cette période n'ont pas fait l'objet d'évaluation. Cette évaluation, tout comme le projet, couvre les 31 régions de la Côte d'Ivoire. Dans les faits, l'accent a été mis sur l'analyse de la conception du projet, sa mise en œuvre, le niveau d'atteinte des résultats tels que consignés dans le plan de travail, les effets immédiats perceptibles, les leçons apprises, des recommandations pour renforcer la performance de l'appui du PNUD et du Système des Nations Unies au cycle électoral.

# 4.2 Objectifs de l'évaluation

L'objectif est « d'évaluer, d'une manière générale, l'apport du PACE dans la consolidation de la gouvernance électorale et, de manière spécifique, la réalisation des résultats escomptés dans le cadre du renforcement de l'apaisement, l'inclusion et la transparence du processus électoral »<sup>6</sup>. Il s'est agi d'estimer, en se basant sur des évidences, la performance du projet en termes de pertinence, efficacité, efficience, cohérence, effets/impacts et durabilité. Sont inclus dans cette évaluation des aspects liés principalement à l'égalité des sexes et aux droits fondamentaux. L'évaluation vise également à identifier les principales leçons apprises et les recommandations en vue d'améliorer la gouvernance et l'assistance électorales pour les prochains cycles électoraux.

#### Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Evaluer le contexte socio-politique dans lequel le processus électoral et les activités du PACE ont évolué ;
- Evaluer les résultats obtenus par rapport au plan de travail du projet et leurs impacts dans les domaines du renforcement du dialogue et de la prévention des conflits électoraux, de la communication et des capacités du personnel électoral et des « OGE » impliqués dans le processus électoral (CEI, Conseil Constitutionnel, ministère de l'administration du territoire, le ministère des finances, le CNDH etc...);
- Evaluer l'impact du contexte Socio-politique, notamment la Covid-19, dans la mise en œuvre du projet ;
- Evaluer les capacités d'adaptabilité du projet par rapport au contexte politique et sanitaire marqué particulièrement par la COVID-19 ;
- Evaluer le niveau d'implication des principaux partenaires dans la mise en œuvre du projet, en particulier dans le cadre des comités techniques et de pilotage (CEI, Conseil Constitutionnel, ministère de l'administration du territoire, le ministère des finances, le CNDH etc...);
- Apprécier la prise en compte du genre et des jeunes dans la mise en œuvre du projet et les résultats atteints ;
- Relever les contraintes, forces et faiblesses dans la mise en œuvre du projet ; et

\_

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Termes de références

- Formuler des recommandations en vue d'améliorer la gouvernance et l'assistance électorales pour les prochains cycles électoraux.<sup>7</sup>

#### 4.3 Critères d'évaluation

L'évaluation repose sur les six critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, les impacts/effets et la durabilité. Un accent est également mis sur la prise en compte et la contribution du PACE à l'égalité des sexes et des droits fondamentaux. Pour chaque critère il a été défini un ensemble de questions et une série d'indicateurs permettant d'apprécier la performance du projet.

# 4.4 Questions d'évaluation

L'évaluation a analysé les différents critères susmentionnés en répondant à une série de questions qui leurs sont rattachées. Devant l'ampleur de la tâche et l'impossibilité manifeste de répondre à toutes ces interrogations, une liste des questions prioritaires a été constituée. Deux séries de critères ont été successivement appliquées pour effectuer cette sélection.

La première série était d'ordre technique, reposant sur trois indicateurs : le temps, le budget et l'accès aux données. Certaines questions ont aussi été immédiatement écartées pour des raisons méthodologiques. La seconde série de critères était d'ordre stratégique et liée à l'utilisation potentielle des résultats de cette évaluation. Conformément au TDR, il s'est agi d'analyser l'ensemble des questions suivantes :

#### **Pertinence**

- Dans quelle mesure le projet s'inscrit-il dans les priorités nationales en matière de promotion de la démocratie ; de la gouvernance électorale et de la prévention des risques et des violences électoraux dans le pays, le Plan stratégique du PNUD et les ODD ?
- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'innovation relative à l'effet correspondant du programme de pays ?
- Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?
- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, la participation des femmes et des jeunes en politique et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée à l'évolution du contexte socio-politique et du cadre institutionnel et juridique dans le pays ?

# **Efficacité**

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du programme de pays, aux ODD, sur le Plan stratégique du PNUD et aux priorités de développement nationales ?
- Dans quelle mesure les produits du projet, explicités dans le document du projet, ont-ils été réalisés ?
- Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du projet ? Quelles sont les évidences pour ces constats ? Dans quelle mesure le projet a-t-il fait des progrès contre les indicateurs du Cadre des Résultats du projet ?
- La stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été adaptée et efficace ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ? Etc.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Termes de références

#### Efficience

- Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet atelle permis d'obtenir les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet et son exécution ont-elles été efficientes et d'un bon rapport coût-efficacité?
- Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?
- Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficiente ? Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi d'établir des partenariats de mise en œuvre et à transférer des fonds aux partenaires de la société civile et comment ces fonds ont-ils été utilisés ?
- Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?
- Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais?
- Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés par le PNUD permettent-ils d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?

#### Cohérence

- Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD ? Quelles ont été les synergies développées ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels les agences du SNU ont adhéré ?
- Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre?
- Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?

# **Effets/Impacts**

- Mesurer les effets qui sont observables à court terme ;
- Apprécier ces effets à travers (1) les résultats tangibles obtenus en termes d'acquis et (2) les perceptions des acteurs quant à l'influence favorable des actions du projet.

#### Durabilité

- Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?
- Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?
- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?
- Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?

- Dans quelle mesure les actions du PNUD représentent-elles une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?
- Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain?
- Les aspirations à long terme des femmes et des hommes, en particulier les femmes, sont-ils en adéquation avec les résultats obtenus ?
- Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre et des jeunes ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée ?

#### **Questions transversales**

#### ✓ Droits fondamentaux

Dans quelle mesure les électeurs, notamment les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes, les jeunes hommes et femmes et d'autres groupes d'électeurs vivant dans les régions éloignées ont-ils bénéficié des travaux du PNUD ?

# √ Genre/Égalité des sexes

- Dans quelle mesure l'égalité des sexes a-t- elle été prise en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

#### V. APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION

# 5.1 Approche de l'évaluation

L'évaluation a adopté une approche mixte qui combine l'approche qualitative et quantitative. Cette approche permet non seulement de tirer avantage tout en minimisant les limites inhérentes des deux approches. L'approche qualitative a permis de faire une description du contexte dans lequel le projet est mis en œuvre, de comprendre les raisons des différences de résultats entre les régions et les différents groupes cibles, et de recueillir les opinions des parties prenantes sur la performance du projet. Quant à l'approche quantitative, elle a été utile dans l'évaluation des aspects quantitatif du projet, notamment le niveau de satisfaction des différentes parties prenantes du projet, le niveau d'atteint des résultats.

L'évaluation a également adopté une approche participative qui a consisté à combiner l'approche mixte avec la collaboration de diverses parties prenantes afin de répondre à des besoins spécifiques et d'aborder les questions transversales équité, d'égalité et de justice.

#### 5.2 Sources de données

Différentes sources de données ont été utilisées dans le cadre de cette évaluation afin de s'assurer de la fiabilité et de la validité des conclusions fournies. L'évaluation a d'abord procédé à l'examen de documents relatifs au projet afin d'identifier le gap d'informations à combler. Ces documents ont

éclairé la mission sur les objectifs du projet, les différentes parties prenantes, les activités auxquelles elles ont pris part, le niveau de mobilisation des ressources, les effets immédiats, etc.

En vue d'obtenir une triangulation de données, cette revue documentaire a été complétée par des focus groups (des groupes de discussion), enquêtes et entretiens individuels auprès de différentes parties prenantes. Pour répondre aux exigences de la triangulation, la mission a veillé à ce que les profils des personnes sélectionnées soient diversifiés de l'échantillon représentatif. Les entretiens ont fait l'objet d'une prise de notes systématique, et un grand nombre d'entre elles ont été enregistrées et transcrites. Les données ont ensuite été analysées suivant l'approche de l'analyse de contenu et l'analyse statistique.

Il faut noter qu'en raison de la crise sanitaire de Covid-19 et des mesures de distanciation sociale qu'elle impose et de la multiplicité des parties prenantes, l'évaluation a opté pour un questionnaire auto administré envoyé via une adresse électronique. Cette approche a été avantageuse à deux niveaux, la réduction du temps de l'enquête d'une part et la réduction du coût de l'enquête d'autre part.

# 5.3 Échantillon et cadre d'échantillonnage

L'échantillon est composé de membres des parties prenantes du projet reparties de la façon suivante :

PARTIES PRENANTES	NOMBRE DE PERSONNES
Gouvernement	7
Commission électorale indépendante (Président CEI + collaborateurs)	7
Partenaires techniques et financiers (PTF)	12
Unité de gestion du Projet (CTP)	1
PNUD (RR et collaborateurs)	4
Comité technique et Comité de pilotage (ils sont la plupart dans les PTF)	10 en plus des PTF
SNU et organisations internationales (RC, UA, CEDEAO)	4
Conseil constitutionnel	1
Partis politiques (seulement ceux représentés au parlement)	5
Police électorale	2
Médias	2
ONG/OSC, des jeunes, femmes et handicapes	18
Communautés	30
Total	103

NB: La plupart des entités qui composent l'échantillon sont aussi celles qui ont été présentes à l'atelier bilan CEI/PACE à Yamoussoukro du 22 au 24 octobre 2021. Certains d'entre eux ont été rencontrés par les évaluateurs du PACE au cours de cet atelier. Les conclusions et les recommandations de l'atelier ont donc été également pris en compte par les évaluateurs. Il importe aussi de noter que les évaluateurs, dans l'analyse des données, ont accordé plus d'importance aux avis de la CEI, du Gouvernement et des PTF qui sont les parties prenantes qui ont le plus travaillé avec le PACE.

#### 5.4 Instruments et procédures de collecte des données

Les instruments et procédures de collecte des données utilisées pour évaluer le projet se sont s'inspirés des combinaisons des techniques pour la collecte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives. La revue documentaire, entretien individuel semi-structuré ont été employés pour répondre aux besoins de l'approche qualitative tandis que l'utilisation de l'enquête s'inscrit dans l'approche quantitative.

Les entretiens ont été effectués au moyen de guides d'entretien adaptés aux différentes parties prenantes et l'enregistrement des données s'est effectuée par les prises de notes. Au total 6 guides d'entretien ont été élaborés et ont été administrés : CEI, PNUD, Coordonnateur Résident des Nations Unies, Conseil constitutionnel, certains PTF, partis et formations politiques représentés à l'Assemblée nationale et Police électorale.

En ce qui concerne l'enquête, l'équipe d'évaluation a élaboré une série de questionnaires en lien avec le rôle de chaque partie prenante dans le projet et répondant à l'ensemble des questions évaluatives. Les questionnaires visent à capter la perception des différentes parties prenantes sur la performance du projet. Ainsi, ces questionnaires ont été administrés par courrier électronique aux PTF, ONG/OSC, médias et Communautés. Il convient de noter que la plupart ont rempli les formulaires de questionnaires . Mais certains ne l'ont pas fait.

#### 5.5 Normes de performance

La norme de performance de l'évaluation est basée sur un ensemble de questions, d'indicateurs associés et d'échelles d'évaluation. Dans un esprit de simplification, l'estimation des taux de réalisation des indicateurs de résultats, a été faite dans l'hypothèse que tous les résultats, ont le même poids. Après l'analyse de chaque question, de la manière dont les indicateurs ont été réalisés, l'évaluation établit une notation d'échelle de 1. Très insuffisant, 2. insuffisant, 3. Moyen, 4. bon à 5. Très bon, par critère d'évaluation. Les indicateurs ont été appréciés sur la base des constatations, privilégiant ainsi le volet factuel afin de se détacher le plus de l'évaluation subjective.

#### 5.6 Participation des parties prenantes

Les parties prenantes clés pour l'évaluation du PACE se répartissent en trois groupes :

- Les personnes impliquées dans les opérations du projet : le PNUD, le personnel du projet, la CEI, les partenaires techniques et financiers, les partenaires de réalisation (les 18 ONG),
- Les personnes affectées par le PACE : la Commission Electorale Indépendante (CEI), principale bénéficiaire de l'assistance électorale, le Gouvernement, les institutions publiques impliquées au processus, les partis politiques, les Organisations de la Société Civile (OSC), les médias et la population ivoirienne, en particulier les femmes, et les jeunes, les groupes sous-représentés ou marginalisés.
- Les utilisateurs des résultats de l'évaluation : le PNUD, PTF, le Gouvernement, la CEI.

La contribution des parties prenantes dans l'évaluation du projet a assuré une compréhension claire et consensuelle des activités et des résultats du projet. Dans la justification des conclusions, les perspectives et valeurs que les parties prenantes ont apportées au projet sont explicitement reconnues dans le jugement porté sur les preuves recueillies.

#### 5.7 Considérations éthiques

Comme dans le cas de toute étude, la présente évaluation a été conduite dans le strict respect des principes d'éthique. A cet effet, les dispositions suivantes ont été prises :

- La capitalisation des leçons apprises des études antérieures réalisées par les consultants afin de minimiser les non-réponses ;
- Le respect du principe de confidentialité afin d'assurer à la fois la sécurité des données issues des entretiens et la qualité des données ;

- Le respect de l'accord de participation de la structure avant l'administration du questionnaire ;
- Les questionnaires ont été anonymes ;
- Les opérations de collecte ont été mises en œuvre de telle sorte à réduire les risques de nuire aux informateurs;
- Pour ce qui est des données, elles ont été utilisées exclusivement dans le cadre de cette étude ;
- Seule l'équipe clé de la mission d'évaluation chargée du traitement et de l'analyse des données, et le Comité de Pilotage de la mission d'évaluation ont eu accès à la base de données.

#### 5.8 Informations relatives aux évaluateurs

L'équipe d'évaluation était composée de deux consultants, un consultant international et une consultante nationale, qui sont entrés en fonctions le 5 septembre 2021. Tous les deux possèdent une expérience approfondie de la problématique des élections en Afrique et en particulier, ils connaissent bien le terrain et la problématique électorale Ivoirienne.

# 5.9 Principales limites de la méthodologie

L'une des limites de la méthodologie – mais, à un autre point de vue, constitue un avantage – est que les nombreuses données utilisées proviennent des propos énoncés par les parties prenantes, qui sont souvent aussi les premiers responsables de la mise en œuvre du projet. Les conflits d'intérêts sont évidemment possibles.

Cependant, les conclusions ont acquis une fiabilité du fait de la profondeur de l'analyse, de la triangulation des données et de la validation des résultats par les principaux acteurs concernés.

#### VI. ANALYSE DES DONNEES

L'évaluation a utilisé plusieurs sources et différents types de données afin d'apprécier la performance du projet. En plus des données secondaires reçues du PNUD et d'autres parties prenantes, l'équipe d'évaluation a collecté des données factuelles auprès des parties prenantes par le biais des entretiens individuels, focus groups, enquêtes. La première étape de l'analyse a donc consisté à faire l'analyse de ces différentes données.

Deux types d'analyse ont été effectués selon les données utilisées. L'analyse de contenu a été employée pour le traitement des données qualitatives et la statistique descriptive utilisée pour le traitement des données quantitatives. Par la suite, une triangulation des données a été faite pour dégager les convergences et divergences dans les conclusions provenant des différentes sources de données. Les évidences tirées de l'analyse des données ont fait l'objet d'interprétation par l'équipe d'évaluation afin de répondre aux différentes questions évaluatives.

#### VII. CONSTATATIONS

Il s'agit de déclarations factuelles sur le projet, qui sont fondées sur des preuves empiriques. Les résultats sont surtout organisés en fonction de la question présentée dans la section sur les questions d'évaluation. Chaque question est abordée, qu'une réponse satisfaisante puisse être fournie ou non. Les résultats permettent une évaluation critique du projet en termes des critères d'évaluation.

#### 7.1 Pertinence

Au niveau de la pertinence du projet, les critères de contribution, d'alignement aux priorités et des besoins aussi bien nationaux, locaux qu'internationaux ont guidé l'analyse de données. L'évaluation a apprécié les différentes contributions du projet aux objectifs nationaux et internationaux, sa

contribution aux effets/produits du PND, au cadre stratégique du PNUD et aux ODD. Elle a évalué l'alignement de l'objectif du projet aux priorités nationales, locales et internationales. Il a été aussi question d'évaluer la capacité du projet à s'adapter au contexte changeant et aux diversités locales. Après analyse, les constatations suivantes ont été relevées :

# Constat 1 : Le projet PACE est inscrit dans les priorités nationales en matière de la promotion de la démocratie, de la gouvernance électorale et de la prévention des risques et des violences électoraux.

La démocratie nécessite que les principes de liberté d'expression, d'appartenance à un parti politique, de participation aux débats politiques soient garantis afin que chaque citoyen puisse en toute quiétude et sans peur de représailles participer aux processus électoraux. Les périodes électorales en Côte d'Ivoire depuis plus d'une décennie ont très souvent été émaillées des crises politiques sur fond de violence causant de nombreuses pertes en vies humaines et matérielles. C'est dans ce cadre que l'élection présidentielle de 2020 et les élections législatives en 2021 ont constitué une priorité dans l'agenda gouvernemental, du PNUD, et d'autres partenaires au développement. C'est ainsi que, le projet répond à des besoins et défis identifiés de façon conjointe par le Gouvernement de Côte d'Ivoire, la CEI, le PNUD et autres partenaires techniques et financiers pour les élections sans violence, en apportant une réponse commune aux recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux diligenté par le gouvernement. En renforçant le dialogue entre les différents acteurs du processus électoral et la capacité des opérations électorales, le PACE a contribué à des élections apaisées, crédibles, et transparentes, gage d'une véritable démocratie.

De façon stratégique, l'objectif du PACE s'inscrit dans les priorités nationales, notamment celles du « Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance » et « Accélération du développement humain et promotion du bien-être social » (Voir PND 2016-2020).

# Constat 2 : le projet est aligné sur les objectifs des ODD

Le projet est l'aligné sur l'objectif 5 « Egalité entre les sexes » et l'objectif 16 « Paix, Justice et institutions efficaces » des ODD. De plus, en mettant l'accent dans sa stratégie sur les jeunes, les femmes, et les personnes en situation d'handicap le projet participe de façon générale au principe de l'agenda 2030 de « ne laisser personnes de côté ». Il s'inscrit dans le cadre de l'assistance du PNUD dans sa composante « Gouvernance, Etat de droit et Cohésion Sociale ». Les efforts déployés à travers le PACE, réaffirment l'engagement du PNUD et de ces partenaires à accompagner le développement humain durable par des élections libres, crédibles, inclusives, transparentes et apaisées.

#### Constat 3 : Le projet a répondu aux besoins des participants

La réponse aux besoins des participants du projet s'est faite par un processus de ciblage qui a permis de disposer d'une cartographie des régions en fonction du risque de violences électorales. Ensuite, les besoins identifiés dans le rapport NAM ont été adressés en ciblant les activités en fonction des besoins des parties prenantes. La CEI, principale bénéficiaire, s'est réjouie de la mise en œuvre du projet, en soulignant que le projet a répondu dans l'ensemble de façon satisfaisante à ses besoins.

Concernant les jeunes et les femmes, leurs proportions dans la population totale ne cessent d'augmenter, et leur participation au processus électoral est devenue un enjeu non négligeable. Après une analyse situationnelle, qui a montré une faible participation des femmes et des jeunes au processus électoral, les actions du projet visaient à accroître la participation de ces derniers à travers les actions de sensibilisation et de formation. C'est ainsi que 15000 Jeunes et femmes ont été

sensibilisés pour des élections apaisées, 14 ONG déployés pour sensibilisés les populations à s'inscrire sur la liste électorale et pour sensibiliser les populations pour la paix aux élections législatives, 18 ONG déployés pour sensibiliser les populations pour la paix à la présidentielle, et 36900 affiches produites pour inciter les jeunes et les femmes à s'inscrire sur la liste électorale, etc.

En ce qui concerne la Police électorale, le projet a œuvré au renforcement de leur capacité; les activités de formation et de sensibilisation ainsi que l'octroi de kits en vue de permettre une meilleure sécurisation du processus électoral. A ce titre, le projet a organisé 12 formations et un séminaire à l'endroit de la Police électorale sur la gestion des foules. Au total 30 formateurs nationaux ont été formés sur les principes de sécurisation du processus électoral, 1083 animateurs relais de la police et de la gendarmerie formés sur le guide de sécurisation, et plus de 13254 fonctionnaires de la police et 7370 gendarmes ont été touchés par les formations.

# Constat 4 : Le PACE a intégré dans sa conception et mise en œuvre des enseignements tirés d'autres projets.

L'appui du PNUD s'inscrit dans la logique de ses interventions passées. Le projet dans sa formulation s'est inspiré de façon générale des enseignements tirés des expériences passées au cours des scrutins présidentiel et législatifs 2015/2016 ainsi que des régionales et municipales de 2018. En outre s'inscrivant dans une approche intégrée du système des Nations Unies les enseignements retenus dans la mise en œuvre des différents projets développés antérieurement par le PNUD et les agences sœurs partenaires sont reflétés dans toutes ses composantes en vue de faciliter la conduite de PACE.

# Constat 5 : Le projet s'inscrit dans la droite ligne des objectifs consignés dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing à laquelle l'Etat de Côte d'Ivoire est partie prenante.

Afin de renforcer l'implication et la participation des femmes au processus de prise de décision, le projet s'est résolument engagé à former et sensibiliser les femmes au processus électoral, à développer leur leadership et à lutter contre les VGB en période électorale. A titre d'exemple, le projet a formé 100 femmes sur le coaching, organisé 4 Meet-Up sur le processus électoral et l'implication des femmes en politique. Cependant, l'implication des femmes au processus électoral reste entravée par de nombreuses pesanteurs socio-culturelles, notamment le manque de confiance des femmes en ellesmêmes, leur faible autonomisation au niveau familial, etc. Si le projet a pu contribuer significativement à la participation accrue des femmes en tant qu'électeurs, au niveau de la représentation dans les instances de décision, en l'occurrence à l'hémicycle, la contribution du projet reste assez modeste. Il faut davantage renforcer le leadership féminin pour augmenter le nombre de femmes candidates et mener des actions de plaidoyer auprès des partis politiques pour l'encouragement des candidatures féminines.

# Constat 6 : Le projet a pris en compte l'évolution du contexte de sa mise en œuvre

Le projet a évolué dans un environnement marqué par un contexte politique fragile et la pandémie du Covid-19, lequel a amené le projet à s'adapter au fur et à mesure de la mise en œuvre. Les rencontres régulières du Comité technique ont notamment permis d'apporter des corrections lorsque cela a été nécessaire. Par exemple, ayant constaté que le budget restant ne pouvait pas couvrir les activités électorales urgentes, le PACE a pu mobiliser auprès du Gouvernement des ressources pour la poursuite des activités du projet. Pour gagner du temps, le Gouvernement a mobilisé une somme d'environ 300 000 USD (environ 150 millions CFA) qui ont servi à affréter un aéronef pour le transport des

équipements informatiques de Copenhague à Abidjan. Les ressources prévues dans le PACE étaient insuffisantes. En conclusion, l'évaluation attribue la notation 5 (très bonne) à la pertinence du projet.

# 7.2 Efficacité

L'évaluation de l'efficacité du projet détermine dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs au niveau stratégique et opérationnel. Au niveau stratégique, les évaluateurs ont analysé l'efficacité de la planification en termes de délais, d'activités mises en œuvre, l'efficacité du partenariat, la théorie du changement qui sous-tend la stratégie d'intervention et les activités du projet. Au niveau opérationnel, l'accent est mis sur le niveau d'atteinte des résultats telle qu'inscrit dans la matrice des résultats, les facteurs catalyseurs et limitant à l'atteinte des résultats. L'analyse du cadre des résultats effectue comparaison entre les résultats prévus et ceux atteints au moment de l'évaluation. L'écart entre les deux est une indication du gap à combler et permet de dire si le projet a été efficace ou non. Outre le cadre des résultats, la mission s'est intéressée à la perception des différentes parties prenantes sur l'efficacité du projet au travers des enquêtes de perception.

Sur la base de la recension des écrits et l'analyse de contenu des entretiens semi-structurés, la mission a fait les constatations suivantes :

Constat 7 : Bien que le budget prévu dans le cadre de ce projet n'ait pas pu être mobilisé dans sa totalité, l'ensemble des activités prévues par composante a été exécuté conformément au plan de travail.

En effet, sur un budget total de 13.672.800 USD seulement, environ 7.970.307 USD ont pu être mobilisés. La contrainte des ressources financières a réduit l'envergure du projet en termes de couverture géographique (18 régions sur les 31 que compte le pays) et d'activités à mettre en œuvre. Certaines localités n'ont pas pu bénéficier de l'intervention du projet.

La mise en œuvre du projet a néanmoins abouti à des résultats positifs, notamment en termes de renforcement de la capacité opérationnelle de la CEI et de de la Police électorale, de renforcement du dialogue politique, et de la sensibilisation des populations à la participation citoyenne. A titre illustratif, 6 plateformes d'échanges et un centre d'alerte précoce ont été mise en place et 78 conteneurs maritimes ont pu être déployés dans les CEI départementales. Le point le plus marquant positivement est, de l'aveu de la CEI et des partis politiques, sur le fait que ce sont les rencontres organisées au PNUD par la Représentante résidente qui ont permis à la CEI d'établir un dialogue avec les partis politiques et de parvenir à des consensus importants sur le processus électoral.

# Constat 8 : Les facteurs politiques et sanitaires ont été les principaux facteurs limitant dans la mise en œuvre.

La mise en œuvre du projet s'est effectuée dans un environnement marqué par de nombreux chocs politique et sociaux mettant en mal certaines actions du projet. La crise du Covid-19 qui s'est déclenchée en mars 2020 dans le pays a imposé de nouvelle contrainte dans la gestion du projet et constitué un frein à la réalisation certaines activités, notamment la formation des médiateurs, la sensibilisation, le déploiement des ONG sur le terrain, l'approvisionnement et transport du matériel informatique. A cela vient s'ajouter la détérioration du contexte politique, qui s'est traduite dans les faits par le retrait de certains partis politiques du processus électoral et l'appel d'une grande partie de l'opposition à la désobéissance civile, rendant ainsi difficile le dialogue entre le pouvoir et l'opposition et a constitué une contrainte pour les campagnes de proximité. Les désaccords entre les acteurs

politiques ont en outre constitué un facteur de blocage pour la poursuite des plateformes lors de l'élection présidentielle.

Par ailleurs, le désistement de certains agents de bureaux de vote réquisitionnés par les autorités préfectorales et formés par le projet, par peur d'être agressés, et les actes de vandalisme ont empêché également le vote dans certaines localités.

# Constat 9 : L'engagement de la CEI, l'existence des mécanismes mis en œuvre dans le cadre d'autres projets ont permis d'amplifier les efforts du PNUD et ont contribué significativement à la réalisation des produits du projet.

L'intégration et l'implication de la CEI, acteur majeur du processus électoral en charge de l'organisation des élections, dans les plateformes d'échange et le système d'alerte précoce et de réponses a permis d'optimiser le fonctionnement de ces différents mécanismes, dans la mesure où la CEI a longtemps été le principal point d'achoppement dans les désaccords entre le pouvoir et l'opposition. Il faut noter que la forte participation des parties prenantes aux plateformes sur la liste électorale et la reprise du Dialogue politique a facilité la mise en œuvre des activités du projet aux élections législatives.

# Constat 10 : La synergie d'action, l'implication de l'ensemble des parties prenantes ont facilité dans une certaine mesure, la mise en œuvre du projet.

Le projet s'inscrit dans un ensemble d'intervention plus globale de renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Sa mise en œuvre et ses composantes sont inspirées de l'évaluation des besoins électoraux, des leçons tirées de la crise postélectorale de la présidentielle de 2010 et des élections locales de 2018, tout en capitalisant sur les activités menées dans le domaine de la consolidation de la paix avec le Peace Building-Fund (PBF). Le projet a présenté également une approche intégrée du système des Nations Unies au travers du PNUD en incluant des supports thématiques d'autres agences du système, notamment ONU FEMMES et l'UNESCO. Les parties prenantes ont été impliquées dans les différentes phases du projet en fonction de leurs rôles et responsabilités respectives pour assurer un processus électoral crédible, inclusif, transparent et apaisé.

Ainsi, la CEI principale bénéficiaire du projet a participé à toutes les phases du projet de sa conception à la mise en œuvre. Dans le cadre de la composante renforcement du dialogue – prévention et gestion des conflits, l'implication de la Police électorale, la CEI, le *PACE a facilité le dialogue entre la CEI et les parties prenantes aux élections*. Des sessions d'échanges entre la CEI, les partis politiques, les Organisations de la Société Civile (ONG) et les médias se sont tenues et ont permis d'établir le dialogue entre la CEI, les partis politiques et la société civile et de recueillir les commentaires et propositions de ces acteurs sur le processus électoral.

Au niveau stratégique, deux (2) *Comités de Pilotage élargis* regroupant une trentaine de participants dont la CEI, des représentants du gouvernement et des ambassadeurs pour échanger au niveau stratégique sur les sujets critiques du processus électoral a été organisé, et a permis à la CEI de mettre à niveau les différents participants sur l'état d'avancement du processus, de valider les Termes de Référence du comité de pilotage élargi, de vulgariser les modes opératoires de la Révision de la Liste Electorale, du mécanisme de parrainage et sur la prévention et la sécurisation du processus électoral.

La stratégie de mise en œuvre de PACE qui repose sur les avantages comparatifs du PNUD en termes d'expertise technique, d'impartialité et de coordination des contributions des partenaires au

développement dans la gestion des processus électoraux était essentiellement solide dans un contexte électoral tendu comme celui de la Côte d'Ivoire.

L'instauration d'une collaboration et une coordination solide entre la CEI, les Nations Unies et les PTF a été considérée comme une stratégie opportune, pertinente et efficace pour l'obtention des résultats. En effet, bien que les ressources financières prévues n'aient pu être entièrement mobilisées à temps, le PACE a fait preuve d'un haut niveau de flexibilité et d'ingéniosité en adaptant sa stratégie aux besoins les plus essentiels du moment afin d'atteindre ses objectifs. Ceci a permis au PNUD de contribuer à la mise en place d'un cadre fiable et transparent de gestion du processus électoral intégrant le genre. La mise en place et la coordination d'un panier commun a permis de renforcer la redevabilité mutuelle, garantir la cohérence d'approche, d'éviter les duplications des efforts tout en mutualisant les moyens et les interventions.

L'équipe d'évaluation a noté que *le PNUD a été efficace dans le renforcer des aspects techniques du processus*, notamment aider les parties prenantes nationales à réduire les obstacles à une participation plus accrue à améliorer la qualité du processus par le biais du plaidoyer, de l'éducation des électeurs et de la formation.

La participation des électeurs est essentielle à la crédibilité des élections, car les élections sont le principal moyen pour les gens d'exprimer leur voix et leur choix. Pour que la participation soit significative, les citoyens doivent être en mesure de s'engager de manière constructive, d'être bien informés et d'être prêts à aller voter. Le PNUD a contribué à ce processus en soutenant les efforts de la CEI et en contractant des organisations de la société civile pour former sensibiliser et informer les électeurs et leur faciliter l'accès à des informations plus équilibrées sur le processus et les choix.

Le PNUD joue un rôle majeur dans la mobilisation et la coordination des ressources destinées aux élections. Ce rôle dans la coordination des ressources et dans la gestion des fonds communs est apprécié tant par les partenaires nationaux et qu'internationaux, car il a permis d'assurer la cohérence d'ensemble de l'approche et d'éviter la duplication des efforts assurant ainsi l'optimisation et les synergies entre les ressources et les outils déployés.

# Constat 11 : Les produits principaux prévus dans la matrice des résultats du projet ont été atteints

Le projet vise trois objectifs principaux à savoir faciliter le contact entre la CEI et les parties prenantes, accroitre la participation, notamment des femmes et des jeunes et promouvoir l'inclusion et l'apaisement du processus électoral, et renforcer les capacités humaines et opérationnelles de la CEI. Plusieurs activités ont été mises en œuvre pour réaliser ces objectifs, entres autres les formations, sensibilisations, l'octroi d'équipements, la mise en œuvre de plateformes d'échanges et un système d'alerte précoce de réponse. Pour ces différentes activités des indicateurs ont été élaborés et inscrits dans le cadre des résultats.

L'analyse du cadre des résultats montre qu'il existe une redondance dans certains indicateurs, rendant ainsi difficile leur suivi. A titre d'exemple, les indicateurs 1.1.1 « Nombre de plateforme délocalisées mises en place au niveau régional et /ou départemental » et 1.1.2 « Nombre de plateforme délocalisées mises en place au niveau régional et /ou départemental » ; 1.2.5 « Nombre de formations développés à l'intention des membres de la CEI, CNDH et autres institutions partenaires » et 1.2.8 « Nombre de formations développés à l'intention des membres de la CEI, CNDH et autres institutions partenaires » sont identiques dans leur formulation.

Les évaluateurs constatent que le rapportage de ces indicateurs n'a pas été toujours cohérent, surtout au niveau des activités de formation et de sensibilisation. En effet, dans le cadre des résultats, les indicateurs d'activités sont libellés en nombre de formation alors que leurs rapportages ont très souvent été libellés en termes de nombres de personnes formées, rendant ainsi difficile l'analyse de l'efficacité. En dépit de ces quelques manquements, l'équipe d'évaluation note que pour les autres indicateurs d'activités, le projet a atteint ses objectifs.

# Composante 1 : Appui au dialogue et à la prévention-gestion des violences électorales

Les activités du projet avaient pour but de faciliter le contact entre la CEI et les parties prenantes aux élections. La mise en œuvre des activités du projet a permis entre autres, de former 1000 candidats et représentants des candidats aux législatives, de mettre en place 6 plateformes d'échanges entre la CEI et les parties prenantes aux élections, de mettre en place un centre d'alerte précoce et de coordination des réponses et de réaliser deux formations pour la prévention des violences liées aux opérations électorales, y compris les VBG. Les moniteurs et médiateurs d'alerte précoce formés et installés dans les localités à risque proviennent essentiellement des réseaux des femmes moniteurs et médiateurs. Les femmes et les jeunes ont considérablement contribué à sensibilisation pour l'instauration d'un climat apaisé pour les élections et crédibles. Pour l'ensemble des indicateurs renseignés, le projet a atteint ces résultats.

Tableau 1: Analyse des données de la composante 1

Résultats	Libellé	Indicateur s prévus	Indicateur s réalisés	Taux de réalisation	Conclusion	Observation
Résultat 1 : Dialogues	<b>1.1.</b> Nombre de dialogue de coordination électorale	3	3	100	Satisfaisant	Les indicateurs
national entre les parties prenantes du processus	1.2. Nombre de plateforme délocalisées mises en place au niveau régional et /ou départemental	20	NA	NA	NA	1.2 et 1.3 sont identiques dans leur formulation.
électoral est facilité au cours de l'ensemble de la période électorale	1.3. Nombre de plateforme délocalisées mises en place au niveau régional et /ou départemental	6	6	100	Satisfaisant	Cette redondance rend difficile le rapportage et donc le suivi de ces indicateurs.
Résultat 1.2. Une plateforme de	1.2.1. % d'indicateurs de risques identifiés et harmonisés	100 %	NA	NA	Satisfaisant	1.2.5 et 1.2.8 sont identiques
l'alerte précoce et coordination des réponses autour des risques de	1.2.2 Mission d'expertise pour le développement d'un mécanisme d'alerte précoce incluant la CEI (1 : yes, 0 : no)	1	1	0	Satisfaisant	dans leur formulation. Cette redondance rend difficile
violence liés opérations électorales est	<b>1.2.3</b> Nombre de MoU établis avec des institutions partenaires	2	2	100	Satisfaisant	le rapportage et donc le suivi de ces
créée et fonctionnelle	1.2.4 Nombre de protocoles développés pour le mécanisme d'alerte précoce	2	NA	NA	NA	indicateurs.

			1		
	1.2.5 Nombre de	2	2	100 %	Satisfaisant
	formations développés à				
	l'intention des membres de				
	la CEI, CNDH et autres				
	institutions partenaires				
	1.2.6 Configuration du	1	1	100%	Satisfaisant
	software de collecte et				
	analyses des données de la				
	Task force électorale du				
	PNUD				
	1.2.7 Mission d'expertise	1	1	100	Satisfaisant
	pour le développement				
	d'un mécanisme d'alerte				
	précoce incluant la CEI (1 :				
	yes, 0 : no)				
	1.2.8 Nombre de	2	2		Satisfaisant
	formations développées à				
	l'intention des membres de				
	la CEI, du CNDH et autres				
	institutions partenaires				
	1.2.9. Configuration du	1	1	100	Satisfaisant
	système informatique pour				
	le suivi des réponses				
	apportées à l'alerte				
	précoce				
	1.2.10 Nombre de CEL	82	78	95,12 %	Satisfaisant
	intégrées au niveau				
	départemental dans les				
	comités de sécurité				
	1.2.11 Nombre de femmes	1028	1094	100 %	Satisfaisant
	médiatrices formées et				
	équipées				
L	ı · ·		l	i	I

# Composante 2 : Appui au renforcement de la communication

L'ensemble des activités mis en œuvre dans cette composante vise à accroitre la participation, notamment des femmes et des jeunes et promouvoir l'inclusion et l'apaisement du processus électoral. Il ressort après l'analyse du cadre des résultats que beaucoup d'indicateurs n'ont pu être renseignés. Cependant, pour les indicateurs dont les évaluateurs disposent d'informations, les résultats sont satisfaisants. Tout comme pour les deux autres composantes, le projet a été efficace pour l'ensemble des indicateurs renseignés.

Tableau 2: Analyse des données de la composante 2

Résultats	Libellé	Indicateurs prévus	Indicateurs réalisés	Taux de réalisation	Conclusion	Observation
Résultat 2.1. L'électorat est informé et sensibilisé	2.1.1 Nombre de campagne de sensibilisation mises en œuvre ciblant les jeunes	3	NA	NA	NA	
	2.1.2 Nombre de campagnes de sensibilisation mises	3	NA	NA	NA	

	en œuvre ciblant les femmes Nombre de campagnes de sensibilisation portant sur la paix et des élections apaisées	3	NA	NA	NA
	Nombre de cartographie des activités mené	1	NA	NA	NA
Résultat 2.2 La communication institutionnelle de la CEI est renforcée	2.2.1 Centre d'information et des médias construit et opérationnel (avec matériel didactique à l'intention des journalistes)	1	1	100%	Satisfaisant
	2.2.2 Plan de communication sensible au genre de la CEI développé	1	NA	NA	NA
	<b>2.2.3</b> Le site internet de la CEI actualisé et opérationnel	1	1	100%	Satisfaisant

# Composante 3 : Appui au renforcement des capacités

L'ensemble des activités mis en œuvre dans le cadre de cette composante vise à renforcer les capacités humaines et opérationnelles de la CEI. Ces activités ont contribué à la conduite d'un processus électoral conforme au droit positif de la Côte d'Ivoire et aux normes internationales.

Tableau 3: Analyse des données de la composante 3

Résultats	Libellé	Indicateurs prévus	Indicateurs réalisés	Taux de réalisation	Conclusion	Observation
Résultat 3.1 les capacités des agents	<b>3.1.1</b> Nombre de manuel développé et produit	74800	75000	100 %	Satisfaisant	
électoraux et membres des bureaux de	<b>3.1.2</b> Nombre de vidéos de formation et webinaire crées	10	10	100 %	Satisfaisant	
vote sont renforcées	<b>3.3.3</b> Nombre de guides de poche développés et produits	70000	NA	NA	NA	
	<b>3.2.1</b> Nombre d'étude de faisabilité menée	1	NA	NA	NA	
Résultat 3.2 Les opérations électorales clés sont	<b>3.2.1</b> % des procédures et formations du mécanisme de gestion des résultats adaptés.	100 %	NA	NA	NA	
renforcées	<b>3.2.2</b> Nombre d'entrepôts mis en	82	78	95,12%	Satisfaisant	

	place au niveau de CED				
	3.2.3 % des	1000/	NIA	N/A	NA
		100%	NA	NA	NA
	spécifications				
	techniques				
	développées				
	<b>3.2.4</b> . % des	100 %	NA	NA	NA
	acquisitions				
	demandées par le CEI				
	faites au travers de la				
	centrale d'achat				
Résultat 3.3	3.3.1 Nombre de	5	12	100 %	Satisfaisant
La formation	formation des FDS				
des forces de	organisées et facilités				
sécurité					
pendant le					
processus est					
renforcé					
Résultat 3.4	<b>3.4.1</b> Nombre de	3	NA	NA	NA
le mécanisme	séminaire de				
de gestion du	renforcement des				
contentieux	capacités de la cour				
est appuyé	constitutionnelle				
pour plis de	<b>3.4.2.</b> Nombre de	3	NA	NA	NA
transparence	vidéos de				
	vulgarisation des				
	procédures du				
	contentieux électoral				
	et de gestion des				
	requêtes produites				
	(avec matériel				
	didactique)				
Résultat 3.5	3.5.1 Conférence	1	1	100 %	Satisfaisant
une	organisée				
conférence					
postélectorale					
des leçons					
apprises est					
organisée					

Constat 12 : les effets constatés à court terme correspondent aux objectifs initialement fixés. Les zones d'intervention du projet n'ont connu aucun acte violent attribuable aux processus électoraux.

# Constat 13 : Participation accrue des femmes au processus électoral et l'instauration d'un climat apaisé

Le projet a accordé une attention particulière à la promotion des femmes au processus électoral. Plusieurs activités ont été mises en œuvre pour permettre aux femmes de participer activement au processus électoral. Ce sont notamment, la formation et la sensibilisation ciblant principalement les femmes. Les femmes et les jeunes ont joué un rôle important dans le dialogue et la prévention des violences électorales. En effet, à travers les activités du centre d'alerte précoce, les femmes et le jeunes ont joué un rôle fondamental dans la prévention des violences électorales et la stabilité des élections législatives compte tenu notamment des tensions dans l'élection présidentielle. Ils ont veillé à assurer

le suivi et le monitoring des opérations électorales et prévenir les conflits susceptibles d'éclater le jour du scrutin. L'évaluation a pu noter que plus de 100 femmes ont été formées sur le coaching, 36 900 affiches ainsi que 90 spots TV pour inciter les jeunes et les femmes à s'inscrire sur la liste électorale ont été produits (rapport d'activités PACE Avril-Novembre 2020). En outre, le PACE a réalisé une causerie sociale avec les femmes organisées par le Bureau de Liaison de l'Union Africaine. Environ 30% du budget a été affecté aux activités du genre. Les actions du projet ont bien contribué à l'autonomisation des femmes dans la prise de décision et aux élections apaisées. Toutefois, malgré ces interventions, le pourcentage des femmes élues aux législatives représente 13%, presque identique qu'aux précédentes élections et inférieur au quota de 30%. Il ressort de l'avis de la CEI, des partis politiques et des participants à l'atelier de Yamoussoukro que cette faible participation des femmes n'est pas du fait du PACE. En effet, la faible participation des femmes est un phénomène structurel du fait des pesanteurs socio-culturelles et de leur faible niveau d'éducation dont la résolution nécessite des actions de long terme qui dépassent un projet d'élection.

Concernant les violences, la police électorale, la CEI et les partis politiques sont d'avis qu'il n'y a pas eu de violences particulières envers les femmes pendant les processus électoraux en RCI.

### L'évaluation donne la notation 4 (bonne) à l'efficacité du projet.

#### 7.3 Efficience

L'efficience se définit comme la capacité du projet à réaliser les résultats escomptés à des coûts raisonnables. En d'autres termes, il s'agit d'analyser si les dépenses budgétaires sont soutenables et analyser dans quelle mesure la stratégie adoptée par le projet est financièrement et économiquement avantageuse.

# Constat 14 : La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du projet a constitué un défi majeur.

La mobilisation des ressources totale du budget tel qu'initialement prévue dans le document de projet n'a pas été effective. Le budget initial inscrit dans le document de projet était de **13 672 800 USD** répartis sur deux années d'intervention (Janvier 2020-Décembre 2021).

Tableau 4: Répartition du budget initial par composante

COMPOSANTES	Budget initial (USD)	Taux %
Composante 1	1 760 000	12,87
Composante 2	4 096 000	29,96
Composante 3	4 100 000	29,99
Composante 4	2 654 000	19,41
Evaluation	50 000	0,36
Appui général à la gestion	1 012 800	7,41
Total	13 672 800	100

Source : Document de projet

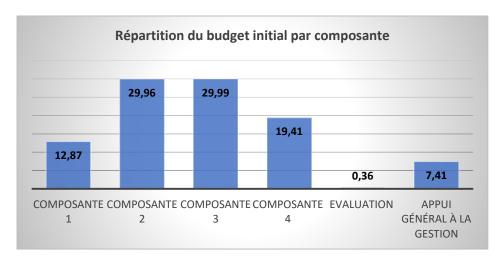


Figure 1: Répartition du budget initial par composante

Les ressources mobilisées à ce jour s'élèvent à **7 970 307 USD** soit **58%** du budget initial. L'état de contribution des partenaires au 22 Mai 2021 se présente comme suit :

Tableau 5: Etat de contribution des partenaires

Source	Annonce de contribution (USD)	Contribution versée (USD)
Gouvernement	390 031,00	390 031,00
Canada	186 510,93	186 510,93
France	233 215, 55	233 215, 55
Grande Bretagne	385 937,00	385 937,00
Japon	1 916 536,00	1 916 536,00
PNUD	2 000 000	2 000 000
Suisse	103 821,82	103 821,82
Turquie	56 561,09	56 561,09
Union Européenne	1 190 831,49	1 190 831,49
JICA	239 000,00	239 000,00
USA	456 000,00	456 000,00
Allemagne	572 913,08	572 913,08
Italie	238 948,63	238 948,63
TOTAL	7 970 306,59	7 970 306,59

Source : atelier bilan de PACE 2021

NB : A ce jour, toutes les contributions annoncées des partenaires ont été versées.

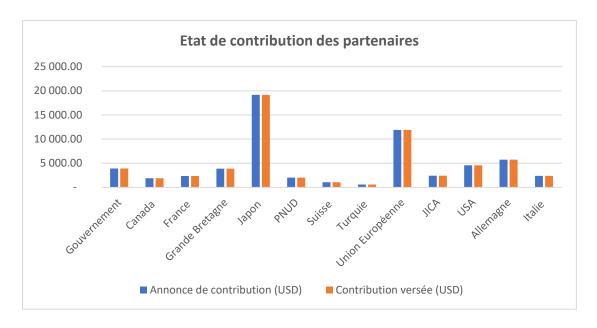


Figure 2: Etat de contribution des partenaires

# Constat 15 : L'utilisation des ressources a été optimale malgré une mobilisation des ressources insuffisante.

Les partenaires reconnaissent dans l'ensemble que les ressources ont été bien utilisées avec beaucoup d'activités qui ont été menées sous une contrainte budgétaire très sévère. L'utilisation a été jugée transparente du fait des nombreuses rencontres des Comités technique et pilotage qui ont permis de rendre compte tout au long du processus, de la situation financière du projet.

Les dépenses reparties dans les 4 composantes du projet s'élèvent à ce jour à **6 908 472 USD** soit un taux de réalisation (taux d'exécution financière) de **87%** avec un solde résiduel de **1 061 835 USD (13%)** qui est sans doute consacré à la gestion globale du projet. La répartition des dépenses par composante est donnée dans le tableau ci-dessous.

Constat 16 : Il existe une répartition inégale des dépenses entre les composantes, mais qui, au regard du coût des activités que renferme chaque composante, est jugée optimale.

Tableau 6: Répartition des dépenses par composante

Composantes	Dépenses (USD)	Taux (%)
Appui au dialogue et à la prévention,	552 678	8
gestion des violences électorales		
Appui au renforcement de la	1 312 610	19
communication		
Appui au renforcement des	4 145 083	60
capacités		
Gestion et mise en œuvre du projet	898 101	13
TOTAL	6 908 472	100

(Source, atelier bilan du PACE 2021)

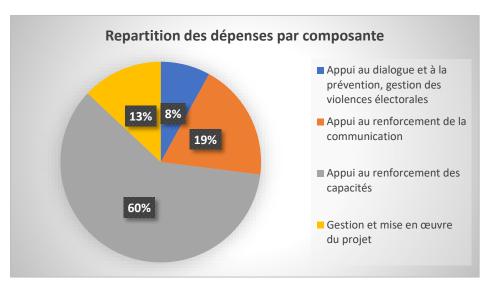


Figure 3: répartition des dépenses par composante

Cette répartition démontre l'importance accordée à la composante 3 « l'appui au renforcement des capacités » dans la mesure où cette composante du projet constitue le maillon le plus efficace pour la sécurisation des élections consacrée au renforcement des capacités des agents électoraux, le renforcement des opérations électorales clés, la formation des forces de défense et de sécurité, l'appui au mécanisme de gestion du contentieux. L'ampleur donc des coûts encourus pour cette composante (60%) est estimée raisonnable.

Constat 17 : La stratégie de partenariat mise en œuvre pour mobiliser les ressources et pour la mise en œuvre des activités a permis d'optimiser les dépenses, même si la mission note un gap financier à combler par rapport au budget initial.

Les résultats acquis du projet sont les fruits du bon partenariat qui a été noué autour des activités. Ainsi, le partenariat avec les 12 bailleurs de fonds du projet, a permis la conduite effective des actions consignées dans le document de projet au profit des populations bénéficiaires.

Le projet a présenté également une approche intégrée du système des Nations Unies au travers bureau du Coordonnateur résident et du PNUD en incluant des supports thématiques d'autres agences du système, notamment ONU FEMMES ou l'UNESCO. Par ailleurs, la promotion de la participation inclusive des femmes, des jeunes et de toutes les couches sociales dans l'exercice de leurs droits civiques afin de garantir un choix libre et informé de leurs représentants est aussi une stratégie qui repose sur les avantages comparatifs du PNUD en termes d'expertise technique, d'impartialité et de coordination des contributions des partenaires au développement dans la gestion des processus électoraux.

Aussi, la coordination terrain a-t-elle eu un impact positif sur la conduite du processus. En effet, le déploiement des équipes du PACE sur le terrain a permis de faire connaître le projet sur le plan local, de s'imprégner des difficultés de mise en œuvre des activités des Commissions Electorales Locales (CEL) ainsi que celles des ONG et, d'apporter des conseils aux CEL et aux ONG pour une meilleure gestion des activités.

En conclusion, l'évaluation donne la notation 4 (bonne) à l'efficience du projet qui a su maintenir une qualité coût sur efficacité très appréciable.

### 7.4 Cohérence

Le cadre logique est un outil très utile de planification et de mise en œuvre des activités. Il est en effet important de bien cerner la théorie du changement du projet avant de commencer à mesurer son efficacité et son rendement. A cet égard, il est particulièrement utile de procéder à une analyse du cadre logique ainsi que l'analyse contextuelle du projet PACE. Elle comprend l'analyse de l'influence des conditions politiques, économiques, institutionnelles et socioculturelles sur la mise en œuvre du projet et sur ses effets.

# Constat 18 : Le projet a su développer des liens de complémentarité avec les organisations / structures

Le projet a fait recours dans sa mise œuvre à plusieurs organisations/structures en se basant sur leurs avantages comparatifs (lieu d'intervention, domaines actions) afin d'accroître de réussite du projet. Au total 18 ONG ont pris part dans la mise œuvre du projet dans les activités de formation et de sensibilisation. Le projet PACE a permis de développer de nouvelles compétences autour des élections et de la participation des jeunes, des femmes, et des personnes en situation d'handicap et a permis d'optimiser l'utilisation des ressources locales.

En ce qui concerne le genre, la complémentarité du projet a été effective. Les causeries éducatives et des émissions radiophoniques en langues locales ont été assurées par la faîtière « les espaces amis des femmes ».

Cette complémentarité a été également effective avec les agences sœurs des Nations Unies. Par exemple, les bons offices du SRSG de UNOWAS (représenté par le Coordonnateur résident), notamment à travers les Réunions des ambassadeurs, a été en complémentarité avec les activités du PNUD du PACE dans sa composante relative au dialogue et à l'alerte précoce.

# Constat 19 : Le projet a été mis en œuvre dans le but de compléter et renforcer les mécanismes déjà existants.

A la suite du rapport de la NAM, des besoins identifiés non encore comblés ont guidé l'élaboration du PACE. La stratégie du projet a d'abord consisté à capitaliser sur les projets existants en s'appuyant sur les mécanismes déjà mise en place et les leçons tirées de leurs fonctionnalités, tout en les adaptant aux objectifs du projet. Cette stratégie s'est traduite, par exemple, par l'utilisation des plateformes d'échange existant en intégrant la CEI pour réduire les points de désaccords entre les différentes parties prenantes. Le projet a également mobilisé 643 médiatrices et médiateurs issus de d'ONUFEMMES, UNESCO, INDIGO-CI et OSCS dans le cadre de mise en place du Centre d'Alerte Précoce et de Coordination des Réponse. Ainsi les activités du projet ont contribué à optimiser les différents mécanismes mise en place dans le cadre des projets de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

L'évaluation estime que le PACE est resté très cohérent aussi bien au niveau de sa formulation que dans sa mise en œuvre et la prise en compte des partenariats stratégiques et opérationnels. En conclusion, sa notation au regard de la cohérence est de 4 (bonne).

# 7.5 Effets/Impact

Avec l'environnement changement et la multiplicité d'interventions l'analyse de l'impact à long terme du projet pourrait entrainer de nombreux biais d'imputabilité, car plus on se dirige vers les effets à long terme, plus des facteurs externes (autres projets, acteurs, changements contextuels) sont susceptibles d'être à l'origine de ces effets, et donc, moins on peut en attribuer les bénéfices au projet. Fort de ce constat, et gardant à l'esprit que le projet est en cours, l'accent a été mis sur les effets immédiats perceptibles attribuables à la mise en œuvre du projet. Ces effets ont été mesurés par les changements quantitatifs et/ou qualitatifs observés. Les arguments ont été de nature factuelle (faits bruts, données chiffrées, constats et descriptions), mais également des arguments logiques (fondés sur un raisonnement) ainsi que des arguments fondés sur des témoignages, des points de vue ou des opinions.

# Constat 20 : L'appui au dialogue a contribué au renforcement du dialogue politique entre la CEI et les partis politique et facilité la mise en œuvre du processus électoral.

Le projet a œuvré au renforcement du dialogue entre les différents acteurs politiques par la mise en place de plateformes de dialogue avec une participation effective de la CEI. Six plateformes ont été mises en place pour réduire le nombre de désaccords entre la CEI et les partis politiques, et elles ont pour conséquences directe la modification du nombre des pièces administratives (passant désormais à 4) exigées pour l'inscription sur la liste électorale et une prolongation du de la date d'enrôlement du 10 juin au 5 juillet. Cependant, la plateforme a connu certains disfonctionnements, lorsque certains acteurs politiques se sont par la suite retirés du processus électoral pendant l'élection présidentielle.

# Constat 21 : Le renforcement des capacités de la CEI a eu des effets considérables sur l'efficacité du processus électoral.

La CEI, principale bénéficiaire du projet, a été au centre des activités du PACE, notamment en ce qui concerne le renforcement de sa communication stratégique et des capacités des agents électoraux et membres des bureaux de votes. Le PACE a ainsi permis de mettre en place le Centre des Médias et de l'Information Electorale (CMIE), de renforcer le site internet de la CEI et la gestion des opérations électorales à travers l'octroi de 4139 équipements informatiques, de 78 conteneurs maritimes de quarante (40) pieds « High Cube » et l'appui à la formation des 3906 commissaires locaux de la CEI sur le mode opératoire de la Révision de la Liste Électorale (RLE). Ces interventions ont permis à la CEI de disposer des résultats en moins de 72 heures après le scrutin.

Par ailleurs, il faut souligner que l'impact positif à long terme de l'installation des containers dans la sécurisation du matériel électoral, car elle représente un gain en termes d'économie d'échelle dans la gestion financière du dispositif des élections futures (sénatoriales et communales) de la Côte d'Ivoire.

# Constat 22 : On a assisté à une augmentation du taux de participation aux élections législatives

Le projet visait à accroitre la participation des populations, particulièrement des jeunes, femmes, et personnes marginalisées, au processus électoral. Fort de cela, le PACE a mis en œuvre des campagnes de sensibilisation pour mobiliser les populations pendant la phase d'enrôlement sur la liste électorale et les encourager à exercer leur devoir citoyen. Au total environ 48039 personnes ont été touchées et

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> (i) La Carte Nationale d'Identité, (ii) le Certificat de Nationalité, (iii) l'Attestation d'Identité et (iv) le Récépissé d'enrôlement pour la CNI ou de l'ONI (décret du 27 mai 2020).

environ 50 localités ont bénéficié de ces activités. Ceci s'est traduit par une augmentation l'inscription des jeunes et des femmes, notamment la tranche d'âges de « 18-25 ans et du taux de participation aux élections législatives. En effet, d'un taux de 34,1% en 2016 le taux de participation en 2021 s'élevait à 37,88, soit une augmentation d'environ 10 %.

# Constat 23 : Le renforcement des capacités de la Police électorale dans la gestion des foules a contribué à réduire la violence électorale.

Le Projet a mis également l'accent sur la sécurisation des élections en vue d'aboutir à des élections apaisées. C'est dans cette perspective, que le PACE a renforcé la capacité des forces de sécurité et de défense par des séances de formation sur la gestion des foules et la fourniture d'équipements pour la sécurisation des élections (50 motos, 36 000 Brassards d'identification de la police électorale...). Les activités du PACE ont touché 996 forces de sécurité (620 de la police et 425 de la gendarmerie), qui ont pu sécuriser le processus électoral en évitant au maximum les affrontements entre partisans et les forces de sécurité. Le PACE a permis de réduire considérablement les risques de violence dans les différentes localités d'intervention du projet. En outre, la mise en place du système d'alerte précoce et de réponse a amélioré la capacité organisationnelle pour la surveillance et la réponse des violences électorales. Les élections étant toujours porteuses de conflits, les actions de renforcement de capacité devront se poursuivre sur une plus longue période afin de préserver les acquis. L'évaluation conclut que, même s'il est encore trop tôt pour apprécier leur impact réel à long terme, les effets immédiats du projet sont perceptibles, surtout au niveau des élections législatives. En conséquence, l'évaluation donne la notation 4 (bonne) aux effets et impacts.

#### 7.6 Durabilité

La durabilité du projet traduit sa capacité à maintenir ses résultats dans le long terme. Pour assurer la durabilité il est important que les mécanismes mis en place par le PACE puissent fonctionner de manière que les ressources humaines et financière soient disponibles pour assurer la poursuite de certaines activités à la clôture du projet. Le PACE a fait intervenir un grand nombre de parties prenantes nationales, dont leur appropriation des activités du projet est nécessaire pour maintenir les différents acquis générés par le PACE. L'analyse de la durabilité évalue ces différents aspects en mettant l'accent sur les risques économiques et financiers, l'appropriation et l'engagement des parties prenantes, et les risques politiques et autres facteurs externes.

# Constat 24 : Analyse du budget et de la planification des dépenses a relevé qu'il n'y a pas de ressources financières et économiques disponibles pour accompagner et préserver les bénéfices du projet.

La mobilisation des ressources financières a constitué une contrainte majeure à la mise en œuvre du projet. La structure des dépenses a été revue pour s'aligner sur le budget effectif, ce qui a nécessité de la part du Comité technique de faire un certain nombre d'arbitrage au niveau des activités et des délais de mise en œuvre. Il n'y a pas eu d'extension budgétaire au-delà de la date de clôture du projet permettant d'assurer la continuité des activités. Ainsi, sans ressources financières additionnelles, la plupart des activités mise en œuvre devront s'arrêter.

# Constat 25 : Le risque politique est un facteur important pour assurer la durabilité du projet.

Les élections municipales et sénatoriales constitueront un véritable test pour la durabilité des résultats du projet. Le climat politique est aux mains des acteurs politiques qui lorsqu'il y a un dialogue constant entre eux permet d'éviter les affrontements entre militants de partis politiques. Le climat préélectoral marqué par l'appel à la désobéissance civile par certains partis de l'opposition, et les violences qui ont suivi dès l'annonce des résultats de l'élection présidentielle dans certaines localités, met en évidence l'absence de consensus suffisant au sein de la classe politique sur les cadres légaux et la gouvernance du processus électoral.

Malgré des élections législatives apaisées, ce risque reste toutefois élevé au regard des expériences passées et de l'élection présidentielle de 2020, où l'on a pu constater le retrait de certains acteurs électoraux du processus électoral, et l'éruption de quelques foyers de violence. Le consensus autour du processus électoral constitue le principal point d'achoppement, plus particulièrement les réformes relatives au cadre électoral.

Les gouvernances internes des partis politiques et des violences qu'elles pourraient générer constituent également un risque politique à ne pas négliger. L'annonce récemment de certains acteurs politiques de se présenter aux prochaines élections présidentielles sans avoir recours aux primaires de leur parti, et pour d'autres de créer une nouvelle formation politique, prouvent que les risques de violences dus à la gouvernance interne des partis restent réels.

Selon les résultats de l'enquête effectué auprès des ONG et OSC, environ 92 % des personnes interrogées ont affirmé qu'il existe toujours des prémices liées à des actes de violences politiques dans leur localité. Ce qui implique la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation pour des élections à venir.



Source : Données de l'enquête d'évaluation des ONG/OSC

# Constat 26 : Le contexte structurel et la gouvernance locale sont à la fois des avantages et des obstacles à la durabilité.

Le projet a été mise en œuvre dans diverses localités présentant des structures économiques, politiques, sociales et environnementales différentes, ce qui peut expliquer la résilience ou non aux risques de violence.

L'insertion professionnelle des jeunes, des femmes et des personnes en situation d'handicap, les inégalités auxquelles ils font faces constituent des facteurs importants pour préserver les acquis du projet. En effet, lorsque les jeunes, les femmes, les personnes en situation d'handicap et les groupes

marginalisés n'arrivent pas à s'insérer dans le tissu industriel, ils deviennent l'instrumentalisation des acteurs politiques, et leur coup d'opportunité à participer à des activités de violence devient relativement bas. Les sociétés où les inégalités fortes et très peu d'opportunités sont offertes aux groupes sociaux défavorisés sont terreaux des conflits potentiels dans le futur. Il est donc important de veiller à l'autonomisation économique des jeunes, des femmes, et des personnes handicapées afin de briser les germes de conflit lié aux inégalités.

Le contexte politique ivoirien est fortement lié à l'ethnicité qui a pendant longtemps les conflits intercommunautaires en période électorale. Ainsi, les sociétés fortement hétérogènes présentent des risques élevés de violence comparativement aux sociétés plus homogènes au niveau de la composition ethnique. Ce risque devrait être considéré dans l'évaluation des zones à risque pour des interventions futures.

# Constat 27 : Les risques sanitaires et ont affecté et continueront d'affecter certaines activités du projet.

Bien que l'intérêt du gouvernement de vacciner l'ensemble de la population rend ce risque mineur, il est certain qu'il a joué énormément dans les taux de participation aux élections et aux activités de sensibilisation des personnes âgées. Une nouvelle vague du Covid-19 pourrait considérablement réduire la mobilité des médiateurs et des ONG dans la poursuite de leurs activités et réduire la mobilisation des électeurs pour les élections à venir.

# Constat 28 : L'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet à de façon indéniable contribué à son appropriation.

Au niveau local, l'ensemble des acteurs reconnaissent l'importance de préserver les acquis du projet afin de consolider le processus de réconciliation entamée depuis 2010. Les différents acteurs locaux se sont donc associés aux activités du projet. La participation des ONG, de la CEI, PTF, des jeunes et femmes témoigne de la volonté pour les parties prenantes de combiner leurs efforts pour garantir la paix. De nombreuses actions ont été menées dans le cadre du projet pour permettre aux différentes parties prenantes locales de disposer des moyens pour préserver la paix et la cohésion sociale avant, pendant, et après la période électorale. A titre d'exemple, un atelier de sensibilisation des chefs traditionnels a été organisé et 200 professionnels des médias formés sur leur rôle et responsabilité dans la promotion d'un environnement électoral apaisé.

Au niveau central, bien que des réformes ont été effectué pour renforcer le dialogue entre les différents acteurs politiques, des questions de fonds subsistent et nécessiteraient que l'on s'appesantisse afin de poursuivre les activités de formations et de sensibilisation pour influer de façon significative sur les comportements des jeunes et des femmes. La CEI a affirmé à l'atelier de Yamoussoukro vouloir poursuivre le dialogue avec les partis politiques sans intermédiaire.

Constat 29 : Le projet a jeté les prémices d'un changement dans les rapports de genre et des jeunes en contribuant au leadership des femmes et des jeunes pour leur participation accrue au débat politique.

Lorsque les jeunes et les femmes participent effectivement au débat politique, leurs besoins sont susceptibles d'être réellement pris en compte car ils sont en mesure d'influer la gouvernance des institutions locales et centrales. Le projet a développé ce leadership par les formations et les sensibilisations afin de doter les jeunes et femmes de capacité leur permettant de participer activement au processus électoral. Par exemple, le projet a formé 1000 candidats et représentant des candidats aux législatives sur le mode opératoire et plus 100 femmes sur le coaching. Le projet a également formé et sensibilisé 1500 jeunes et femmes sensibilisés pour des élections apaisées.

Cependant, il serait prématuré de dire que ces changements induits puissent s'inscrire dans la durée. La situation des femmes et des jeunes est liée à de nombreuses pesanteurs socio-culturelles, à la volonté des pouvoirs publics à respecter leurs engagements, au leadership des femmes et des jeunes.

#### Constat 30 : Des mécanismes ont été mis en place pour assurer la durabilité des résultats du projet

A la lecture du document de projet, il n'apparait pas clairement une stratégie de désengagement du projet. Une stratégie de désengagement signifie que les mécanismes mis en place par le projet seront capables de fonctionner sans appui du projet. Si pour certains produits du projet, notamment les matériels électoraux (kits, containers, motos, etc.), l'implication et l'appropriation de la CEI peut assurer leur durabilité, les activités de formation et sensibilisation devrait faire l'objet d'un partenariat plus approfondi. Cependant l'utilisation des certaines ressources locales (ONG, médias), le renforcement des capacités des acteurs locaux pourraient être perçus comme une stratégie de sortie du projet.

Une manière de garantir la durabilité des activités est d'œuvrer à leur institutionnalisation. En effet, les activités de sensibilisation et de formation devraient se faire de manière régulière vu que les effets sur le changement attitude et de comportement exigent certains délais. Les rencontres entre les acteurs politiques et la CEI pour le renforcement du dialogue, méritent également d'être institutionnalisées afin de permettre un partage constant d'information et une recherche continue du consensus.

L'utilisation des formateurs relais (pairs) a prouvé son efficacité dans de nombreux projets. Le projet a utilisé cette stratégie dans le cadre des sensibilisation/formations de force de défense et de sécurité pour la gestion des foules, ainsi que dans l'utilisation des médiateurs et les lanceurs d'alerte. Il serait judicieux d'élargir cette stratégie dans le cadre de la sensibilisation des populations en passant par identification des personnes ressources au sein des association des jeunes, des femmes et des personnes en situation d'handicap et de renforcer le partenariat avec les médias locaux pour l'intégration des actions de sensibilisation à la paix et la non-violence dans leur ligne éditoriale.

En considération de tous ces facteurs cités plus haut, il est difficile d'affirmer que la durabilité des acquis du projet est assurée.

# 7.7 Questions transversales

# ✓ Droits fondamentaux

Le projet PACE a clairement adressé les questions du genre et des droits de l'homme dans l'exécution de ses activités. Ainsi, la situation des femmes, et des groupes marginalisés, en lien avec la consolidation de la gouvernance électorale et de manière spécifique la réalisation des résultats escomptés dans le cadre du renforcement de l'apaisement, l'inclusion et la transparence du processus électoral. Il a également permis grâce aux informations et sensibilisation sur l'éducation citoyenne, d'améliorer la connaissance des bénéficiaires sur les questions relatives aux droits humains,

particulièrement le droit à la participation à la vie politique du pays, à la sécurité et l'éducation civique et électorale des populations. Ainsi, au niveau des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, l'équipe d'évaluation a noté au cours des entretiens la prise en compte de leurs besoins (accessibilité des bureaux de vote et diverses assistances à leur égard le jour du scrutin).

# ✓ Genre

Les femmes, les jeunes et les personnes en situation d'handicap sont identifiés comme des catégories sociales les plus touchées par les conflits et ayant besoin d'un appui pour participer à la promotion de la paix et la sécurité pendant la période électorale. En vue d'adresser cette problématique, le PACE, sur la base des besoins et les priorités identifiées dans la formulation du projet, a pris des actions effectives à travers la mise en œuvre des activités de 2 composantes sur 4 du projet. Ainsi, en collaboration avec le Bureau de Liaison de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire et CREA-PAIX de la Chaire UNESCO, de ONUFEMMES et du Conseil National des Droits de l'Homme pour le coaching des femmes pour les élections apaisées, le projet a permis l'intégration de l'approche GED (Genre - Equité - Diversité) dans la campagne de sensibilisation axée sur les femmes et les jeunes et la sensibilisation multimédia qui visait particulièrement les jeunes.

Le plaidoyer et la mobilisation autour des messages concrets doivent continuer ainsi que les formations genre, équité et diversité pour favoriser la diminution des pesanteurs et corriger les disparités.

En conclusion, l'évaluation considère que le projet dans ses activités a effectivement adressé les questions relatives au genre, aux droits humains et les personnes vivant avec handicap. Ceci se traduit par une notation de 4 (bonne).

# VIII. ENSEIGNEMENTS TIRES9

Au regard de ce qui précède, la Mission d'évaluation retient les enseignements ci-dessous :

- Soutenir le Dialogue entre les parties prenantes et l'alerte précoces est très utile pour la contribution du PNUD et de la Communauté internationale à un processus électoral apaisé, surtout dans le contexte politique atypique de la Côte d'Ivoire marqué par des crises et violences électorales depuis 2000.
- Appuyer des actions en faveur de l'inclusivité et de la transparence du processus électoral constitue l'un des meilleurs moyens pour le PNUD, surtout en Côte d'Ivoire, de contribuer à l'acceptation des résultats par toutes les parties (Exemple, la publication des résultats bureau de vote par bureau de vote).
- Les réformes liées au cadre électoral sont mieux acceptables par les parties prenantes quand elles sont faites en période non-électorale (découpage, liste électorale, cohérence des lois, etc.)
- Un projet d'assistance électoral est plus efficace quand il est mis en place par le PNUD longtemps avant le début du processus électoral. (Le PACE n'a duré que 7 mois à peine). Il est préférable qu'un projet d'assistance électoral soit conçu dans la perspective d'un cycle électoral. Le PACE s'arrête en décembre 2021, alors que des besoins électoraux du cycle électoral nécessitent encore l'appui du PNUD dans plusieurs domaines.

<sup>9</sup> Ces enseignements sont en concordance avec ceux tirés par le PNUD dans sa présentation à Yamoussoukro sur « Assistance électorale et principaux enseignements tires », présentation faite par le Spécialiste programme gouvernance du PNUD.

- La flexibilité dans l'application des « règles et procédures » du PNUD s'impose aux « Opérations » lorsqu'il s'agit d'une assistance électorale : Fast Track, Long term agreement (LTA), waivers, etc.
- Il importe que le PNUD organise des séances de formation pour expliquer aux bénéficiaires (à la CEI notamment) les procédures d'acquisition et des justificatifs du PNUD avant la mise en œuvre du projet.

#### IX. CONLUSIONS GENERALES

Sur la base de la revue documentaire, de la participation à l'atelier bilan de Yamoussoukro et l'analyse du contenu des entretiens semi-structurés, la mission a fait les constatations suivantes :

Le PACE a été exécuté dans un contexte socio-politique atypique : crise et violence politiques, délai très court en période de la Covid-19. Malgré ce contexte particulièrement difficile et sous le leadership de la Représentante résidente du PNUD, la performance globale du projet et de ses résultats est satisfaisante pour l'ensemble des parties prenantes. *Cette performance est de 4, sur une échelle de 1* à 5. Cette notation se décline comme suit, en fonction des six principaux critères de l'évaluation :

#### 1. Pertinence

Le projet PACE est inscrit dans les priorités nationales en matière de la promotion de la démocratie, de la gouvernance électorales et de la prévention des risques et des violences électoraux. Il est aligné sur les objectifs des ODD et répond aux objectifs des participants. Il s'inscrit en outre dans la droite ligne des objectifs consignés dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing à laquelle l'Etat de Côte d'Ivoire est partie prenante Le PACE a intégré dans sa conception et mise en œuvre des enseignements tirés d'autres projets, tout en prenant en compte le contexte de sa mise en œuvre. En conclusion, l'évaluation attribue la notation 5 (très bonne) à la pertinence du projet.

# 2. Efficacité

La mission a constaté que, bien que le budget prévu dans le cadre de ce projet n'ait pas pu être mobilisé dans sa totalité, l'ensemble des activités prévues par composante a été exécuté conformément au plan de travail. En dépit de quelques manquements liés à l'existence d'une redondance dans certains indicateurs, rendant ainsi difficile leur suivi, les produits principaux prévus dans la matrice des résultats du projet ont été atteints. Ceci a été rendu possible grâce à l'engagement de la CEI, à l'existence des mécanismes mis en œuvre dans le cadre d'autres projets ; et à la synergie entre les parties prenantes. En outre, plusieurs activités ont été mises en œuvre pour permettre aux femmes de participer activement au processus électoral. Les facteurs politiques et sanitaires ont été les principaux facteurs limitant dans la mise en œuvre du PACE. En conséquence, l'évaluation donne la notation 4 (bonne) à l'efficacité du projet.

#### 3. Efficience

La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du projet a constitué un défi majeur. Ainsi, sur 13 672 800 USD répartis sur deux années d'intervention, les ressources mobilisées s'élèvent à 7 970 307 USD soit 58% du budget initial. Mais, l'utilisation des ressources a été optimale. En outre, Il existe une répartition inégale des dépenses entre les composantes, mais qui, au regard du coût des activités que renferme chaque composante, est jugée optimale. La stratégie de partenariat mise en œuvre pour mobiliser les ressources et pour la mise en œuvre des activités a permis d'optimiser les dépenses, même si la mission note un gap financier à combler par rapport au budget initial. *En* 

conclusion, l'évaluation donne la notation 4 (bonne) à l'efficience du projet qui a su maintenir une qualité coût sur efficacité très appréciable.

#### 4. Cohérence

Le projet a su développer des liens de complémentarité avec d'autres entités. Il a fait recours dans sa mise œuvre à plusieurs organisations/structures, en se basant sur leurs avantages comparatifs (lieu d'intervention, domaines actions) afin d'accroître sa réussite. Il a également su capitaliser et se bâtir sur des projets existants. L'évaluation estime que le PACE est resté très cohérent aussi bien au niveau de sa formulation que dans sa mise en œuvre et la prise en compte des partenariats stratégiques et opérationnels. En conclusion, sa notation au regard de la cohérence est de 4 (bonne).

#### 5. Effets/impacts

L'appui au dialogue a contribué au renforcement du dialogue politique entre la CEI et les partis politique et facilité la mise en œuvre du processus électoral. Le renforcement des capacités de la CEI a eu des effets considérables sur l'efficacité du processus électoral. Le renforcement des capacités de la Police électorale dans la gestion des foules, ainsi l'appui à la communication et à la sensibilisation ont contribué à réduire la violence électorale. L'évaluation conclut que, même s'il est encore trop tôt pour apprécier leur impact réel à long terme, les effets immédiats du projet ont été perceptibles, surtout au niveau des élections législatives. En conséquence, l'évaluation donne la notation 4 (bonne) aux effets et impacts.

#### 6. Durabilité

A l'analyse du budget et de la planification des dépenses, il apparait qu'il n'y a pas de ressources financières et économiques disponibles pour accompagner et préserver les bénéfices du projet. Le projet a jeté plusieurs prémices, notamment dans le dialogue entre la CEI et les parties prenantes. Il a aussi jeté les bases d'un changement dans les rapports de genre et des jeunes, tout en renforçant les capacités de la CEI. Mais la plupart des interlocuteurs des évaluateurs ont estimé qu'il leur est difficile, à ce stade, de se prononcer sur la pérennité des acquis du projet en raison des obstacles et défis majeurs encore inhérents aux processus électoraux en Côte d'Ivoire : formation, harmonisation des textes, sensibilisation, etc. En un mot, il a été difficile pour les parties prenantes interrogées, d'affirmer que la partie nationale pourra aborder la suite du cycle électoral jusqu'en 2025, de façon transparente, inclusive et paisible, sans l'accompagnement du PACE et de la Communauté internationale. C'est pourquoi les évaluateurs n'ont pas donné une notation à la durabilité.

# 7. Questions transversales

Le PACE a permis, grâce aux informations et sensibilisation sur l'éducation citoyenne, d'améliorer la connaissance des bénéficiaires sur les questions relatives aux droits humains et celui des personnes vivant avec handicap. Il a aussi pris des actions effectives à travers la mise en œuvre des activités de 2 composantes sur 4 du projet. Ainsi, en collaboration avec le Bureau de Liaison de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire et CREA-PAIX de la Chaire UNESCO, de ONUFEMMES et du Conseil National des Droits de l'Homme pour le coaching des femmes pour les élections apaisées, le projet a permis l'intégration de l'approche « genre, Equité, Diversité (GED). En conclusion, l'évaluation considère que le projet dans ses activités a effectivement adressé les questions relatives au genre, aux droits humains et les personnes vivant avec handicap. C'est qui explique la notation de 4 (bonne) pour ce critère.

#### X. RECOMMANDATIONS AU PNUD

Les quatre commissions techniques de l'atelier bilan du PACE de Yamoussoukro ont fait des recommandations essentiellement adressées à la *partie nationale* (voir annexe). C'est pourquoi les évaluateurs se limitent dans ce rapport à des recommandations qui sont relatives à la possibilité pour le PNUD de poursuivre un appui au processus électoral, après la clôture du PACE en décembre 2021.

En tenant compte des constats ci-dessus mentionnés, des recommandations de l'atelier de Yamoussoukro, ainsi que de l'approche du PNUD en termes de « cycle électoral », la mission d'évaluation à mi-terme recommande au PNUD ce qui suit :

- 1. Mettre en place, après décembre 2021, *un service conseil* en matière électorale, très léger et à un coût minimal, au sein de l'Unité gouvernance du PNUD, afin de :
- Contribuer à maintenir les acquis du PACE durant le cycle électoral 2020-2025, notamment en vue des élections locales de 2023 et éventuellement de l'élection présidentielle de 2025;
- Répondre à des besoins cruciaux exprimés par la partie nationale et qui ont fait également l'objet d'intérêt de la part de quelques PTF durant l'évaluation.

Ce service conseil sera mis en place par le PNUD :

- Dans les limites des ressources que le PNUD pourra mobiliser.
- En consultation avec la CEI, le Gouvernement et les PTF.
- Et de concert avec la Division de l'assistance électorale DAE de l'ONU à New York.
- 2. Articuler ce service conseil autour des 2 volets suivants, correspondant aux besoins exprimés par les parties prenantes au cours de la collecte des données, y compris au cours de l'atelier bilan du PACE à Yamoussoukro :
- 2.1. Appui à la pérennisation d'un environnement propice à des élections inclusives, transparentes et apaisées
- i) Soutien de la pérennisation *du dialogue entre la CEI et les acteurs électoraux* (Ex : CEI/partis politiques) et son extension aux régions.
- ii) Poursuite du transfert du mécanisme d'alerte précoce à la partie nationale.
- iii) Pérennisation des acquis de la Police électorale en matière de sécurisation des élections ;
- iv) Pérennisation des acquis de la communication et de la sensibilisation électorale (Ex : centre des médias).
- v) Appui à la participation des femmes et des jeunes au processus électoral.
- 2.2. Appui au renforcement des capacités de la partie nationale
- i) Obtention de l'appui du Gouvernement pour la mobilisation des ressources pour la suite du cycle électoral et la professionnalisation de la CEI : formations, voyages d'études, etc.
- Appui conseil et logistique à la CEI pour la révision du fichier électoral en 2022.
- iii) Maintenance des matériels acquis par la Communauté internationale (PNUD en particulier) en vue des élections 2023 et 2025 (entrepôts et autres équipements).
- iv) Appui aux réformes liées au cadre électoral.

# XI. ANNEXES

#### **A1. ACTIVITES REALISEES AU PROFIT DES FEMMES**

# Statistiques électorales sur les femmes

- La Côte d'Ivoire a un important électorat féminin : 49% Des 7,495,000 électeurs. En 2020, les femmes représentaient 45% des 908,309 nouveaux inscrits sur la liste électorale.
- La participation des femmes dans la vie politique semble faible ; Les femme élues à l'assemblée nationale sortante ne représente qu'environ 12 % des 255 députés et 16% des sénateurs,

#### Appui à la mise en œuvre de la loi de 30%

Le PNUD a accompagné le processus d'élaboration de la loi par le plaidoyer, la facilitation d'une mission de partage d'expérience, des appuis techniques et financier. Les textes législatives et réglementaires, présentent une ambiguïté juridique qui entraine une insécurité juridique. L'échec probable de l'objectif gouvernemental d'instaurer une représentativité d'au moins de 30% de femme au sein du parlement est également tributaire à une cartographie électorale ne répondant pas aux standards internationaux. La circonscription électorale de référence retenue pour les législatives étant les communes et les sous-préfectures. La répartition des sièges des députés à l'Assemblée Nationale a plombé les chances de succès de l'élection de 30% des femmes à l'Assemblée Nationale lors des élections législatives du 06 mars 2021. L'émiettement des circonscriptions électorales et la très grande propension des circonscriptions d'un (01) et de deux (02) sièges ont fini par plomber le processus ;

Sur 1291 dossiers de candidature déposés et représentant 3 106 candidats, seules 453 sont femmes (soit 17% de femmes). Les femmes représentent 12% des 1 616 candidats indépendants, 15 % des candidats du RHDP et 16% pour le PDCI et le FPI et 13% des candidats du groument politique « EDS ».

# Des activités d'appui aux femmes

- Tenue de plusieurs rencontres de plaidoyer avec la CEI et des élus en vue d'avoir une meilleure interprétation de la loi et sensibilisation pour inciter les partis politiques à présenter plus des femmes aux élections ;
- 90 passages PAD diffusés sur la RTI (du 19 au 20 juin 2020). Conformément au plan de sensibilisation de la CEI, le projet a appuyé la diffusion à la RTI de 90 « PAD TV » pendant 5 jours, du 19 au 20 juin 2020. L'objectif de cette campagne était de sensibiliser le maximum d'électeurs en particulier les femmes à se faire inscrire sur la liste électorale et à participer massivement au vote.
- 5 000 passages de PAD audios destinés à la sensibilisation, diffusés dans les localités éloignées (du 23 au 30 juin 2020 et du 26 Octobre au 26 Novembre 2020). L'accent a été mis sur la sensibilisation de proximité à travers l'Union des Radios de Proximité de (URPCI), canal d'information le plus approprié pour atteindre le maximum des femmes, notamment dans les

zones reculées du pays. La campagne a permis de toucher 55 localités de la Cote d'Ivoire. Au total 5000 passages de spots audios ont été réalisé et plus 500 000 électrices ont être mobilisées ;

- Déploiement des ONG pour la sensibilisation de proximité (14 ONG pour la RLE du 19 au 24 juin et 18 pour le vote du 10 au 25 octobre). L'objectif de ces ONG est de sensibiliser la population notamment les femmes à participer au processus électoral. Cette sensibilisation de proximité a permis de mobiliser les électrices notamment les plus jeunes à s'inscrire sur la liste électorale et à participer à une élection apaisée. On estime à 1 400 000 personnes, le nombre des femmes qui seraient touchées directement par cette sensibilisation de proximité.
- 36 914 affiches produites et distribuées pour la sensibilisation hors média (du 10 au 24 juin et du 10 au 25 octobre 2020). Ces affiches ont été distribuées dans les 18 régions où les ONG ont été déployées dans le cadre de la sensibilisation de proximité pour la sensibilisation des femmes. Ces affiches ont été distribuées pour la Révision de la Liste Electorale et le vote. Ces affiches qui avaient servi de support pour la sensibilisation de proximité et d'information sur les conditions d'inscription sur la liste électorale et le vote ont pu toucher plus de 54% de l'électorat national qui vit dans les 18 régions ;
- Appui à une campagne de sensibilisation des femmes initiée par la faitière « espaces amis es femmes pour la paix et la cohésion » (du 9 au 19 septembre 2020) dans six (06) localités de l'ouest, à savoir : Guiglo, Bayot, Duékoué, Petit Duekoué, Bedy-Goazon et Bouna. L'objectif de cette activité était de sensibiliser les femmes pour une participation active et massive aux élections. A l'issue de cette campagne :
  - 15 000 femmes des localités identifiées ont été sensibilisées sur les différentes étapes conduisant au vote et à une contribution à un environnement électoral apaisé ;
  - 400femmes et élus locaux, leaders communautaires ont été sensibilisées sur la non-violence et les discours de paix en période électorale, dans chacune des régions identifiées ;
  - 600 jeunes femmes ont été sensibilisés à l'instauration d'un environnement électoral apaisé ;
  - 1200 jeunes et femmes ont été sensibilisés aux procédures de vote et comprennent l'importance de contribuer à la préservation la paix lors des opérations électorales.
- Appui à l'organisation en janvier 2021 d'une rencontre d'information au Centre des Médias sur la participation des femmes aux élections législatives avec pour objectif de favoriser les échanges sur l'application de la loi et de sensibiliser sur les conditions d'être candidats aux élections législatives;
- Appui à l'organisation en octobre 2020 d'une causerie sociale organisée par le bureau de liaison de l'Union Africaine et la chaire UNESCO avec la participation de plus de 500 femmes issues des partis politiques et de la Société civile avait pour objectif de sensibiliser les femmes décideurs à la paix, la cohésion sociale et à la participation dans les décisions politiques et sociales. Ce Fut également l'occasion pour ces femmes leaders de partager leurs différentes expériences en matière de quota et de politique favorisant la participation des femmes aux élections.
- Appui à l'organisation d'un atelier sur le coaching pour les femmes en octobre 2020 organisé en collaboration avec le CNDH et l'UNESCO. Cet atelier visait entre autres à contribuer à accroitre le

niveau de représentativité des femmes dans les assemblées élues. Le CNDH a identifié et formé au cours de cet atelier 250 femmes potentiellement candidates ou membre des staffs des candidates aux élections législatives.

- Le PNUD en partenariat avec ONUFEMMES et la société et civile a appuyé, à travers les projets « Appui au processus démocratique et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire" et le « Projet d'Appui aux Elections en Côte d'Ivoire », des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités pour une meilleure participation des femmes dans les assemblées élues. Il s'agit notamment de renforcement des capacités des femmes Maires et Députés pour une meilleure compréhension de la loi sur le quota et pour veiller à l'application de la loi dans leurs partis politiques; de sessions de coaching de femmes candidates titulaires et suppléantes, et membres de staff de candidat sur diverses thématiques notamment, l'environnement juridique, les rôles et responsabilités des députés, la planification d'une campagne électorale...
- 52 acteurs engagés dans le processus électoral (dont 19 femmes et 33 hommes) y compris les jeunes leaders des partis politiques, les journalistes politiques, les bloggeurs/blogueuses et influenceurs/influenceuses, ont vu leurs capacités techniques renforcées en matière de lutte contre les discours de haine et la prévention des conflits socio-politiques. Cette formation a permis de mobiliser l'ensemble de ces acteurs autour de la problématique de la lutte contre les discours de haine, qui reste très déterminante dans l'instauration d'un environnement apaisé avant, pendant et après les élections;
- Formation et mise en place d'un réseau de bloggeuses et influenceuses de la toile ivoirienne composé de 32 femmes web activistes sur la spécificité à contrer les messages de haines. Cette plate-forme de monitoring des discours de haines en ligne et de sensibilisation aux lois et à la culture politique des web activistes dont les capacités ont été renforcées en matière de gestion de l'information, de prévention des discours d'incitation à la haine, de formulation de propos alternatifs promouvant la cohésion sociale, avec l'appui du Bureau Afrique de Facebook, œuvre à l'implication active de ses membres dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques notamment dans un contexte électoral;
- Formation de 60 jeunes leaders communautaires, jeunes des partis politiques, bloggeurs, cyber activistes de Bouaké (20), Abidjan (20) et Daloa (20) pour l'identification et la lutte contre les discours de haine et le renforcement de la cohésion sociale au sein de leurs communautés avec l'appui technique de l'ONG VERBATIMS. Ces 60 pairs éducateurs assurent la sensibilisation sur les discours de haine et mettent en place des plateformes permanentes afin de maintenir la veille avant, pendant et après l'élection présidentielle;
- 30 professionnels des médias (10 femmes, 20 hommes) ont été informés du processus à suivre dans la production de l'information électorale lors du séminaire de partage d'expériences sur la lutte contre les fake news, les discours de haine et la violence en période électorale ; l'impact et les conséquences de la désinformation ont été discutés et des recommandations et actions concrètes permettant à la population d'avoir accès à des informations fiables, capables d'atténuer les violences ont été identifiées.

- Formation de 30 professionnels de médias et représentants des associations de jeunes (12 femmes et 18 hommes) sur les techniques de vérification de l'information « Fact checking » pour prévenir la désinformation, l'incitation à la haine et la violence en période électorale.
- Poursuite de la campagne de sensibilisation sur la prévention des discours de haine avec l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) à travers les 39 radios locales partenaires qui initient depuis le mois d'août, des sensibilisations sur la lutte contre les discours de haine et le renforcement de la cohésion sociale à l'endroit de leurs auditeurs. A ce jour, ce sont 720 diffusions de messages en langues nationales qui ont été diffusés et l'ensemble des radios ont effectué 702 diffusions de messages en français en raison de six diffusions en moyenne par semaine par radio (environ 2000000 d'électeurs sont touchés dont 1millions sont des femmes);
- Organisation d'une campagne de sensibilisation pour la prévention de l'incitation à la haine et à la violence en période électorale en partenariat avec les « espaces amis des femmes pour la paix et la cohésion » dans six (06) localités du pays, à savoir : Guiglo, Bayota, Duékoué, Petit Duekoué, Bedy-Goazon et Bouna. A l'issue de la campagne 15 000 femmes jeunes ont été sensibilisées sur les différentes étapes conduisant au vote et à une contribution à un environnement électoral apaisé ; 6 000 femmes, jeunes, élus locaux, leaders communautaires ont été sensibilisées sur la non-violence et les discours de paix en période électorale ; 600 jeunes et les femmes ont été sensibilisés à l'instauration d'un environnement électoral apaisé ; 50 000 hommes, jeunes et femmes ont été sensibilisés sur la prévention de conflit, les discours de haine, à travers les émissions radiophoniques, animées en langues locale.

# Activités de plaidoyer et autres campagnes

- Mise en place de 7 Plateformes de Communication Non Violente (PCNV) dans les localités de Yamoussoukro, Bouaké, Gagnoa, Dabou, Agboville, Daoukro et Divo qui mobilisent 298 jeunes dont 111 femmes (37%) et 187 hommes (63%) qui assurent la mobilisation et l'engagement des jeunes (hommes et femmes) de leur communauté dans la lutte contre les discours de haine au niveau local. Ces Plateformes de Communication Non Violente (PCNV) composés de jeunes leaders entreprennent depuis plusieurs semaines déjà, des initiatives de sensibilisation notamment des conférences et des émissions radiophoniques et du porte à porte sur la prévention des discours de haine, et les élections sans violence. Chaque plateforme a élaboré et validé un plan d'actions pour lequel, les partenariats et les ressources sont en cours de mobilisation afin de mieux les accompagner dans leurs initiatives de prévention des conflits et de renforcement de la cohésion sociale au niveau local. Ces PCNV ont été mis en place en partenariat avec le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP), la Fondation Felix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix et l'ONG CERBATIMS spécialisée dans la lutte contre les discours identitaires.
- Organisation d'une caravane dénommée : « participation active des femmes et jeunes pour : la promotion du dialogue, la lutte contre les discours de haine et le renforcement de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire » en partenariat avec la Plateforme des Femmes et des Jeunes pour la Paix, la Démocratie et la Gouvernance (2PFJ) qui a sillonnée les localités de Bonoua, Bouaké, Gagnoa, Daoukro et Abengourou et initié des causeries débats radiophoniques, des sensibilisations

radiophoniques, la formation de 50 acteurs clés en vue d'assurer le monitoring des discours violents au niveau local et d'en assurer l'alerte précoce auprès des autorités locales habilitées notamment les Préfets et Sous-Préfets des localités ciblées ;

- Formation des 1100 médiateurs aux élections présidentielle et législatives dont 800 médiatrices;
- Déploiement des 800 médiatrices ;
- Formations des 3700 (perdîmes et 7400 manuels de formation dont) 500 sont des femmes;
- Production des 150000 manuels de formation pour les membres des bureaux de vote, dont plus 30ù sont des femmes ;
- Activités de sensibilisations aux électeurs et pour la paix 49% des électeurs sont des femmes;
- Acquisition des équipements informatiques de traitement des données qui ont entrainé la formation des 1000 commissaires locaux sur l'utilisation des équipements ;
- Organisation d'un atelier d'information sur les élections législatives pour 1200 candidats dont 30% était des femmes;
- Organisation d'ateliers au profit des 120 préfets dont 30% au moins était des femmes.

(Par PNUD, Unité gouvernance)	

#### A2. SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER BILAN DE YAMOUSSOUKRO

Les représentants du PNUD dans les différentes commissions de l'atelier ont relevé quelques recommandations qui méritent d'être analysées par le PNUD dans la perspective de la poursuite éventuelle de son assistance au processus électoral. Ci-dessous, la synthèse des recommandations des 4 commissions :

**Groupe 1** : Dialogue entre les parties prenantes au processus électoral, prévention des conflits et sécurisation du processus.

# a) <u>Dialogue entre les parties prenantes</u> :

- Appuyer le renforcement et la pérennisation des échanges entre la CEI et les parties prenantes.
   Dans le moyen terme, accompagner la pérennisation des plateformes à chaque étape du processus.
- Soutenir le dialogue direct entre la CEI et les parties prenantes, en décentralisant les plateformes d'échanges au niveau des régions.

# b) Alerte précoce pendant les élections :

- Accompagner le processus de transfert du mécanisme « d'alerte précoce » à la CEI, et son intégration au niveau national (local, formation, contact avec les médiateurs, signature des accords-cadres avec les acteurs déjà implantés dans le domaine, etc.).
- Aider la CEI à étendre la formation sur le dispositif d'alerte précoce au personnel de la CEI, notamment les agents locaux de la CEI.

- Mobiliser les ressources pour le financement du mécanisme d'alerte précoce au sein de la CEI.
- c) Sécurisation du processus électoral :
- Poursuive les activités de renforcement des capacités et de professionnalisation de police électorale
- Appuyer la pérennisation et la décentralisation des formations de la police électorale sur la gestion démocratique des foules.

# **Groupe 2** : Transparence, inclusion et crédibilité :

Les domaines suivants sont des pistes possibles pour l'appui du PNUD :

- Mobiliser des ressources pour la poursuite de l'appui à la sensibilisation et à l'éducation électorales.
- Accompagner la prochaine révision des listes électorales (techniquement et financièrement).
- Coordonner avec ONU-Femmes et le CMIE l'organisation de d'activités pour la participation des femmes au processus de vote.
- Poursuivre l'appui sur la communication électorale.

**Groupe 3** : Mobilisation des ressources et renforcement des capacités.

#### a) Mobilisation des ressources :

Le PNUD renforcera le dialogue avec les PTF sous le leadership du gouvernement. Le gouvernement étudiera la possibilité de :

- S'impliquer davantage dans les actions de mobilisation de ressources avec le PNUD; et
- Démontrer son engagement en apportant une contribution financière au projet.

# b) Renforcement des capacités :

 Le PNUD contribuera au renforcement des capacités des partenaires nationaux sur les règles et procédures de gestion opérationnelle (gestion financière et processus d'achats) pour une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des interventions.

# **Groupe 4**: Principales recommandations des observateurs et de l'atelier de EISA

Le PNUD pourra accompagnera les actions menées par les parties prenantes en vue de conduire les reformes du cadre électoral mentionnées au point (I).

(Atelier bilan PACE, Yamoussoukro)

#### A3. TDR DE L'EVALUATION

# PROJET D'APPUI AUX ELECTIONS EN CÔTE D'IVOIRE (PACE) CIV10-00119409 <u>TERMES DE REFERENCE</u>

Evaluation à mi-parcours du projet PACE (Consultant International)

#### 1. Contexte et situation

La Côte d'Ivoire a organisé des élections présidentielles et législatives respectivement le 31 octobre 2020 et le 06 mars 2021. Ces élections constituaient la première étape d'un nouveau cycle électoral et représentent pour la Cote d'Ivoire d'énormes défis pour la paix, la cohésion sociale et la démocratie. Elles ont permis de renouveler les principales institutions nationales, la Présidence de la République et le parlement, et servi de test pour la fiabilité des organes en charge des élections, en l'occurrence la Commission Électorale Indépendante (CEI) et le Conseil Constitutionnel. Ces élections ont été précédées par une opération de révision de la liste électorale qui a eu lieu de juin à aout 2020. Malgré qu'elle eût été organisée en pleine crise sanitaire de COVID-19, la révision de de liste électorale a permis d'inscrire environ 900 000 nouveaux électeurs, soit une évolution de la liste électorale de +12%. L'élection présidentielle a fait l'objet d'une forte contestation et de désaccord politique qui ont particulièrement mis en cause le cadre d'organisation des élections et la Commission Électorale Indépendante (CEI). L'opposition avait appelé au boycott actif de cette élection qui a vu le président sortant, Alassane OUATTARA, reconduit à un nouveau mandat de cinq ans. L'élection présidentielle a été aussi à l'origine des violences électorales et conflits intercommunautaires et mis en exergue la fragilité de la paix et de la cohésion sociale. Quant aux élections législatives, elles ont été reconnues par la presque totalité des observateurs comme ayant été inclusives, apaisées et transparentes. Au total 254 sur 255 députés ont été proclamés élus par la CEI. Toutefois le Conseil Constitutionnel a ordonné la reprise des six élections dont l'organisation aura lieu le mois d'avril 2020 pour la circoncision n° 97 où une des candidats est décédée avant l'élection et les autres scrutions autour du mois de juin 2020 dans les circonscriptions n°11,085, 148, 174 et 203. Ces élections ont enregistré, comme aux précédents cycles électoraux, une forte abstention des électeurs (63%)<sup>1</sup> et une faible représentativité des femmes élues à l'Assemblée Nationale (13% des 254 élus).

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à travers le Projet d'Appui aux Élections en Côte d'Ivoire (PACE) a accompagné l'organisation de ces élections en apportant appuiconseil aux quatre domaines d'intervention suivants : (i) le dialogue et la prévention des conflits électoraux, (ii) la communication et l'information, (iii) le renforcement des capacités des acteurs électoraux et (iv) la mobilisation des ressources nécessaires pour atteindre les résultats fixés au projet. Ce projet est la résultante d'une Mission d'Évaluation des Besoins Électoraux (NAM) qui, sur la demande du gouvernement de la Cote d'Ivoire, a été déployée à Abidjan en novembre 2019. Le PACE a une durée de deux ans, de janvier 2020 à décembre 2021, et couvre l'organisation des élections présidentielle et législatives. La stratégie d'intervention du projet se situe dans le cadre global du mandat du PNUD en matière de gouvernance démocratique. Elle vise spécifiquement à appuyer les acteurs nationaux à acquérir les capacités d'organisation et de gestion électorales conformément au droit positif ivoirien et aux normes internationales. Elle veille à assurer la promotion de la participation inclusive des femmes, des jeunes et de toutes les couches sociales dans l'exercice de leurs droits civiques afin de garantir un choix libre et informé de leurs représentants.

<sup>1</sup> Taux de participations aux derrières élections législatives : (2000 : 31, 50%), (2011 : 36,56%), (2016 : 34,1%) et (2021 : 37, 88%). Taux de représentativité des femmes élues en 2016 et 2021 (moins de 1 3%°).

Le PACE a réalisé plusieurs activités qui sont entre autres : la tenue des plateformes d'échanges entre la CEI et les parties prenantes aux élections, la mise en place à la CEI d'un mécanisme d'alerte précoce aux violences électorales et de coordination des réponses et d'un Centre des Médias et de l'Information Electorale (CMIE), des campagnes de sensibilisation et d'éducation citoyenne des électeurs, des formations pour plus de 70 000 membres du personnel électoral(commissaires de la CEI et membres des bureaux de vote), des formations au profit d'environ 30 000 éléments de la police électorale<sup>2</sup>, l'acquisition d'équipements informatiques de dernière génération pour le traitement et la transmission des données électorales et l'identification d'un vivier d'ONG spécialisées dans le domaine de la sensibilisation électorale et de l'éducation citoyenne.

Pour atteindre ces résultats, sur un budget requis de USD 13 672 800, environ 7 millions de dollars ont été mobilisés. Le projet a bénéficié du financement des 12 bailleurs : Le gouvernement de la Cote d'Ivoire, le PNUD, le Japon, l'UE, la France, les USA, l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Italie, la Suisse et la Turquie. En termes des ressources humaines le projet a mobilisé un Conseiller Technique Principal, 5 UNV spécialistes des élections, un assistant administratif et financier, un chauffeur, une consultante en communication, un consultant spécialiste en matière d'alerte précoce et du personnel temporaire pour appuyer le fonctionnement de l'équipe. Le projet a organisé 6 réunions du comité technique et 5 du comité de pilotage.

La principale bénéficiaire des activités du projet est la Commission Electorale Indépendante (CEI), maitre d'œuvre du processus électoral et les autres bénéficiaires sont le Conseil Constitutionnel et les forces de sécurité, les ONG, les partis politiques, les candidats, les électeurs, les populations etc. La mise en œuvre du projet a rencontré trois principaux obstacles : le contexte politique difficile qui a prévalu à l'élection présidentielle, la crise sanitaire de COVID-19 et le décaissement tardif des fonds mobilisées auprès des partenaires extérieurs.

Dans un contexte politique qui a été caractérisé par le manque de dialogue et des appels à une obéissance civile, les interventions du projet ont servi de complémentarité aux activités de la Commission Electorale Indépendante. Elles ont énormément contribué à l'inclusion du processus électorale, atténuer les risques de violence et conflits électoraux, sensibiliser les électeurs et les candidats sur leurs devoirs et droits et renforcer les capacités des acteurs et des institutions impliqués dans l'organisations des élections.

Ci-dessous le résumé des informations sur le projet.

Informations sur le projet								
Titre du projet	PROJET D'APPUI AUX ELECTIONS EN CÔTE D'IVOIRE (PACE)							
Numéro Atlas	CIV10-00119409							
Pays	Côte d'Ivoire							
Région	Tout le pays (32 régions)							
Date de signature du document de projet	30 Janvier 2020							
Dates du projet	Démarrage Janvier 2020	Fin prévue Décembre 2021						
Budget du projet	USD 13,672, 800							
Dépenses engagées à la date de l'évaluation								
Source de financement	Gouvernement de Cote d'Ivoire, Trac 1, Trac 2, RBA, Canada, USA, Royaume Uni, Italie, Turquie, Suisse, Germany, France, UE et Japon							
Gender Marker								
Agence d'exécution	PNUD							

# 2. Objet, champ et objectifs de l'évaluation

Après l'organisation des élections présidentielles et législatives, les missions du PACE arrivent à terme. La mission d'évaluation à mi-parcours devra évaluer, de manière générale, l'apport du PACE dans la consolidation de la gouvernance électorale et de manière spécifique la réalisation des résultats escomptés dans le cadre du renforcement de l'apaisement, l'inclusion et la transparence du processus électoral. Elle devra travailler en collaboration avec le PACE, le pilier « gouvernance et état de droit », la CEI, les partenaires techniques et financiers et les principaux bénéficiaires des activités du projet. Les objectifs de la mission consister à :

• Evaluer le contexte socio-politique dans lequel le processus électoral et les activités du PACE ont évolué ;

2 Des policiers et gendarmes' chargés d'assurer la sécurisation des élections.

- Evaluer les résultats obtenus par rapport au plan de travail du projet et leurs impacts dans les domaines du renforcement du dialogue et de la prévention des conflits électoraux, de la communication et des capacités du personnel électoral et des « OGE » impliqués dans le processus électoral (CEI, Conseil Constitutionnel, ministère de l'administration du territoire, le ministère des finances, le CNDH etc...);
- Evaluer l'impact du contexte Socio-politique, notamment la Covid-19, dans la mise en œuvre du projet ;
- Evaluer le niveau d'implication des principaux partenaires dans la mise en œuvre du projet, en particulier dans le cadre des comités techniques et de pilotage (CEI, Conseil Constitutionnel, ministère de l'administration du territoire, le ministère des finances, le CNDH etc...);
- Apprécier la prise en compte du genre et des jeunes dans la mise en œuvre du projet et les résultats atteints;
- Evaluer les capacités d'adaptabilité du projet par rapport aux contexte politique et sanitaire marqué particulièrement par la COVID-19 ;
- Relever les contraintes, forces et faiblesses dans la mise en œuvre du projet ;
- Formuler des recommandations en vue d'améliorer la gouvernance et l'assistance électorales pour les prochains cycles électoraux.

#### 3. Critères d'évaluation et questions indicatives clés

- Dans quelle mesure le projet s'inscrit-il dans les priorités nationales en matière de promotion de la démocratie; de la gouvernance électorale et de la prévention des risques et des violences électoraux dans le pays, le Plan stratégique du PNUD et les ODD?
- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'innovation relative à l'effet correspondant du programme de pays ?
- Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?
- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, la participation des femmes et des jeunes en politique et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adaptée à l'évolution du contexte sociopolitique et du cadre institutionnel et juridique dans le pays ?

#### 3.2. Efficacité

• Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du programme de pays, aux ODD, sur le0 Plan stratégique du PNUD et aux priorités de développement nationales ?

- Dans quelle mesure les produits du projet, explicités dans le document du projet, ont-ils été réalisés ? Quels facteurs ont contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et effets attendus du projet ? Quelles sont les évidences pour ces constats ? Dans quelle mesure le projet a-t-il fait des progrès contre les indicateurs du Cadre des Résultats du projet ?
- La stratégie de partenariat du PNUD a-t-elle été adaptée et efficace ? Quels sont les facteurs qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?
- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?
- Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?
- Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?

#### 3.3. Efficience

- Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet atelle permis d'obtenir les résultats attendus ?
- Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet conjoint et son exécution ont-elles été efficientes et d'un bon rapport coût-efficacité ?
- Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?
- Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficiente ? Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi d'établir des partenariats de mise en œuvre et à transférer des fonds aux partenaires de la société civile et comment ces fonds ont-ils été utilisés?
- Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?
- Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais?
- Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés par le PNUD permettent-ils d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?

# 3.4. Cohérence

- Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées au sein du PNUD ? Quelles ont été les synergies développées ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il respecté les normes et critères internationaux pertinents auxquels les agences du SNU ont adhéré ?
- Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre ?
- Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?

#### 3.5. Durabilité

- Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet?
- Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?
- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?
- Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein duquel évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure les actions du PNUD représentent-elles une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?
- Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits fondamentaux et de développement humain ?
- Les aspirations à long terme des femmes et des hommes, en particulier les femmes, sont-ils en adéquation avec les résultats obtenus ?
- Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre et des jeunes ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée ?
- Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet?
- Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
- Dans quelle mesure les interventions du PNUD disposent-elles de stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ?
- Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité?
- Est-ce que le projet a réussi d'avoir les effets catalytiques et d'attirer des fonds additionnels aux thématiques et zones touchées par le projet ?

#### 3.6. Questions transversales

#### **Droits fondamentaux**

• Dans quelle mesure les électeurs, notamment les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes, les jeunes hommes et femmes et d'autres groupes d'électeurs vivant dans les régions éloignées ont-ils bénéficié des travaux du PNUD ?

#### Égalité des sexes

- Dans quelle mesure l'égalité des sexes a-t- elle été prise en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

# 4. Méthodologie de l'évaluation Approche

L'évaluation se reposera sur une méthodologie à la fois quantitative et qualitative et la méthodologie du/de la consultant(e) et la collecte de données et leur analyse reflèteront cette approche. La partie quantitative visera à documenter les effets principaux du projet à travers des données chiffrées collectées auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet dont principalement la CEI, le conseil constitutionnel et les ONG ayant travaillé avec le projet. Cette partie de l'évaluation prendra le cadre de résultats du projet comme son point de départ.

L'évaluation réunira les données nécessaires pour renseigner les indicateurs au niveau d'effet du cadre de résultats. Ceci comprendra dans certains cas d'établir des valeurs de référence pour certains indicateurs à travers des enquêtes rétrospectives.

La partie qualitative complémentera la partie quantitative et visera à approfondir l'analyse et corroborer les voies à travers lesquelles l'approche du projet pourrait contribuer à la consolidation de la paix, la cohésion sociale et la démocratie, en particulier la gouvernance électorale. Elle servira également à découvrir des explications alternatives des effets/changements éventuelles attribués au projet et difficilement captées par enquête quantitative. Enfin, l'enquête qualitative a pour but de mieux comprendre les perspectives et aspirations des bénéficiaires directs et indirects et les questionnaires et guides d'entretien comprendront des questions ouvertes permettant aux personnes sondées de s'exprimer librement.

#### Collecte de données

L'évaluation doit faire appel à plusieurs méthodes et instruments d'évaluation, tant qualitatifs que quantitatifs et sensibles au genre. Dans le cas où les visites sur le terrain seraient impossibles du fait de l'actualité sanitaire liée à pandémie du COVID 19, et du manque de membres de l'équipe d'évaluation locale, les données devront être collectées à distance. Des interviews Skype, des questionnaires mobiles, des enquêtes en ligne, des plateformes de collaboration et des images satellites pourraient être utilisées pour collecter des données. Les parties prenantes qui font face à des urgences existantes doivent être prévenues à l'avance afin de faciliter les éventuels ajustements des délais. Le/La Consultant(e) devra proposer une mesure palliative de collecte de données de terrain au cas où les mesures de restriction de mouvement en vigueur ne lui permettent pas de se rendre luimême sur le terrain durant l'évaluation.

#### Examen et analyse notamment de tous les documents pertinents, dont les principaux sont :

- Le document de projet (accord de contribution);
- La théorie du changement et le cadre de résultats ;
- Les rapports de contrôle de la qualité du projet ;
- Les plans de travail annuels ;
- Les notes conceptuelles des activités ;
- Les rapports trimestriels et annuels consolidés ;
- Le rapport de suivi axé sur les résultats ;
- Les résumés des réunions des comités techniques et de pilotage du projet;
- Les rapports de suivi technique/financier.

**Entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes**: La CEI, le conseil constitutionnel, le CNDH, les représentants des ministères et directions membres des comités de pilotage et techniques, les membres de la communauté des donateurs, les représentants des principales organisations de la société civile, certains membres de l'UNCT et les partenaires d'exécution;

Discussions de groupes ou avec des informateurs clés, y compris des hommes et des femmes, notamment les jeunes, des bénéficiaires et des parties prenantes: Tous les entretiens doivent être menés dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat en privilégiant les outils à distance. Le

rapport final d'évaluation ne doit pas permettre d'établir un lien entre un commentaire donné et une ou plusieurs personnes physiques.

Visites sur le terrain et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles : L'évaluateur est tenu d'appliquer une approche participative et consultative en veillant à impliquer étroitement les responsables de l'évaluation, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires directs ; L'approche méthodologique retenue, y compris le calendrier des entretiens, des visites sur le terrain et la liste des données qui seront utilisées pour l'évaluation doit être clairement présentée dans le rapport de démarrage et doit faire l'objet de discussions poussées et d'un accord entre les parties pérennantes du PNUD et la/le consultant (e).

#### 5. Livrables

Il est attendu du/de la consultante :

- Un rapport de démarrage (10-15 pages): Le rapport doit être préparé par la/le consultant (e) avant d'entamer la collecte de données complémentaires (avant tout entretien formel, distribution de questionnaires ou visites sur le terrain) et avant la mission dans le pays dans le cas d'évaluateurs internationaux) après consultation de la documentation fournie et des premiers entretiens. Le rapport initial doit inclure le programme détaillé des tâches, activités de la prestation en désignant les personnes responsables et les moyens matériels prévus.
- Un rapport provisoire (30 pages) : La/Le consultant (e) doit soumettre aux parties prenantes, un rapport provisoire afin que celles-ci s'assurent de la prise en compte des normes de qualité.
- Un rapport final en français (30 pages au plus hors annexes) avec un sommaire. Son contenu doit correspondre aux prescriptions des termes de références de la mission (voir annexes).

# 6. Profil du/de la consultante national(e)

La/Le consultant(e) nationale sera sous la supervision du consultant international et devra répondre aux exigences suivantes :

- Justifier d'une formation BAC + 4 en sciences sociales, sciences économiques, sciences politiques ou tout domaine équivalent ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience dans le domaine des élections et dont au minimum 5 dans la conduite d'évaluation externe de projet/programme de développement ;
- Avoir une bonne maîtrise de la gestion axée sur les résultats des projets et programmes de développement;
- Avoir une bonne connaissance et une expérience avérée en matière de gestion des organisations rurales;
- Avoir une maitrise des outils de télétravail, des approches de collecte de données à distance;
- Disposer d'une excellente capacité d'analyse de synthèse, de rédactions solides et une compétence avérée en rédaction scientifique, en communication orale et écrite ;
- Avoir une connaissance prouvée en gestion de cycle de projet ;
- Avoir une connaissance approfondie du contexte ivoirien en particulier des zones d'intervention;
- Avoir une expérience de travail avérée dans un contexte de crise sanitaire;
- Observer une indépendance vis-à-vis des parties impliquées;
- Avoir une bonne capacité de communication ;
- Avoir à son actif au moins 2 rapports d'évaluation.

# 7. Déontologie de l'évaluation

• La présente évaluation sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE. La/Le consultant (e) doit :

- Veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données.
- Assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir
   l'anonymat et la confidentialité des sources d'information lorsque cela est requis.
- Utiliser uniquement pour l'évaluation les connaissances et les données acquises au cours du processus (tout autre usage sans l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires est interdit).

#### 8. Durée de la mission

• L'évaluation se déroulera autour du 15 mai 2021 et s'étendra sur 30 jours ouvrés.

#### 9. Modalités d'exécution

#### Le responsable de l'évaluation

Le responsable de l'évaluation donne son avis quant à l'acceptation finale de l'évaluation, ainsi que pour la validation de toutes les étapes du processus d'évaluation, notamment :

- La vérification de la valabilité;
- La finalisation des termes de référence de l'évaluation;
- La définition de la composition requise de l'équipe d'évaluation et son recrutement ;
- La validation du rapport de démarrage;
- La coordination et consolidation des commentaires sur la version préliminaire du rapport d'évaluation;
- L'acceptation des rapports d'évaluation finaux. Le responsable de l'évaluation est le spécialiste en suivi-évaluation du PNUD.

#### Le responsable du Programme

Le rôle du responsable du programme (spécialiste programme Gouvernance et Etat de Droit) est de soutenir la mise en œuvre d'une évaluation. Afin de garantir l'indépendance et la crédibilité de l'évaluation, il ne gère pas directement l'évaluation. Toutefois, il fournit les documents et les données demandées et soutenir l'évaluation dans son ensemble, notamment la mission de collecte des données.

# Le Groupe de Référence

Il est établi un groupe de référence composé de représentants des principaux partenaires et parties prenantes, afin de soutenir l'évaluation et de proposer des commentaires et des orientations aux étapes importantes du processus d'évaluation. Le groupe de référence garantit la transparence du processus et renforce la crédibilité des résultats de l'évaluation. il est composé du PNUD , de la CEI et d'autres acteurs membres du comité de pilotage.

# 10. Calendrier du processus d'évaluation

Activité	Nombre de jours estimés	Échéance de réalisation	Lieu	Entité responsable
Étape 1 : Examen documentaire et rapport de démarrage				
Réunion d'information avec le PNUD et l'OIM (responsables de programme et personnel affecté au projet en fonction des besoins)		La signature du contrat	PNUD	Responsable de l'évaluation
Transmission des documents pertinents au/ à la consultante en évaluation		A la signature du contrat	Par courriel	Coordination du projet
Examen documentaire, conception de l'évaluation, définition de la méthodologie et actualisation du plan de travail, y compris la liste des parties prenantes à consulter	5 jours	Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat	A domicile	Consultant(e) en évaluation
Soumission du rapport de démarrage (15 pages maximum)		Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat		Consultant (e) en évaluation
Commentaires et validation du rapport de démarrage		Dans un délai d'une semaine à compter de la réception du rapport de démarrage	PNUD	Responsable de l'évaluation
Étape 2 : Mission de collecte des données				
Réunions de consultation et visites sur le terrain, entretiens approfondis et groupes de discussion	15 jours	Dans un délai de quatre semaines après la signature du contrat	Abidjan et dans les zones d'intervention	À organiser par le PNUD avec les partenaires de projet locaux, le personnel du projet, les autorités locales, les ONG,
Réunion d'information avec le PNUD, l'OIM et les principales parties prenantes	1 jour		Abidjan	Consultant(e) en évaluation
Étape 3 : Rédaction du rapport d'évaluation				
Préparation de la version préliminaire du rapport d'évaluation (50 pages maximum sans les annexes) et du résumé analytique (5 pages)	5 jours	Dans un délai de trois semaines après la fin de la mission de terrain	Domicile	Consultant(e) en évaluation
Soumission du rapport provisoire de l'évaluation				Consultant(e) en évaluation
Envoi des commentaires consolidés du PNUD, de l'OIM et des parties prenantes sur le rapport provisoire		Dans un délai de 2 semaines à compter de la date de réception du rapport provisoire	PNUD	Responsable de l'évaluation et Groupe de référence de l'évaluation
Réunion d'information avec le PNUD	1 jour	Dans un délai d'une semaine à compter de la réception des commentaires	PNUD	PNUD, groupe de référence, Consultant (e) en évaluation
Finalisation du rapport d'évaluation en intégrant les ajouts et commentaires transmis par le personnel du projet et le bureau pays du PNUD.	3 jours	Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale	A domicile	Consultant(e)en évaluation
Soumission du rapport final d'évaluation au bureau de pays du PNUD (50 pages maximum hors annexes et résumé analytique).		Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale	A domicile	Consultante (e) en évaluation

#### 11. Paiement

Délivrables	Délais	Montant
Rapport de démarrage	A 10 jours ouvrés du début de la mission	20%
Rapport provisoire	Après 20 jours ouvrés à partir du début de la mission	50%
Rapport final de l'étude	A la fin du contrat dès la remise du rapport final	30%

NB: Tous les rapports sont validés et certifiés avant paiement.

# 12. Modalité de soumission

Le dossier de candidature devra être constitué de :

- i. Une offre technique incluant:
  - La compréhension des TDR, la matrice d'évaluation et la méthodologie d'évaluation proposée ;
  - Un chronogramme prévisionnel des tâches précisant les moyens humains et matériels affectés à chaque étape de la prestation ;
  - Un résumé de l'expérience passée du consultant dans les évaluations de projets ainsi que les attestations de bonne exécution ;
  - Le Curriculum Vitae du consultant ;
- ii. Une offre financière incluant :
  - Les honoraires du consultant ;
  - Les coûts liés aux ressources humaines et matériels impliquées.

# 13. Critères d'évaluation des offres techniques et financières

a) Le nombre de points attribués pour chaque critère technique est le suivant : La sélection sera faite sur la base des critères suivants :

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note	Consultants				
		maximum	Α	В	С	D	E
1.	Qualification et expérience	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

	ulaire d'évaluation de la Proposition nique Formulaire 1	Note maximum	Α	В	С	D	E	
Expe	Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes et références clés	20						
1.2								
Total		40						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note	Consultant					
		maximum	Α	В	С	D	E	
Plan de travail								
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10						
Total		10						

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique		Note	Consultant				
- Fo	- Formulaire 3		Α	В	С	D	E
Mét	hodologie proposée et approche pour exécuter le	e travail selo	n les TD	R			
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale des activités à mener ?	15					
2.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					
2.3	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des tâches ?	15					
2.4	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	10					
Tota	ıl	50					

#### **Evaluation des offres**

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenus pour une analyse financière ;

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience du consultant, de sa méthodologie de travail et de sa proposition financière.

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire mensuel incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/Perdiems et autres frais relatifs à la mission dans les localités de l'intérieur du pays);

Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages et ceux affectés aux indemnités journalières/Perdiems ;

a) Toute proposition technique et financière transmise dans des enveloppes non scellées et pas séparées, seront rejetées.

# **DETAIL DES COUTS :**

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Autres (Mentionner svp)			

N/A: Non Applicable

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

#### 14. Annexes des TDR

- 1. Cadre de résultats et théorie du changement de l'intervention.
- 2. Une liste des principales parties prenantes et des autres personnes à consulter, avec des informations concernant l'organisation dont elles dépendent et leur importance pour l'évaluation, ainsi que leurs coordonnées.
- 3. Listes des sites à visiter.
- 4. Listes des documents à consulter ainsi que des sites internet à visiter ;
- 5. Matrice d'évaluation
- 6. Format du rapport d'évaluation
- 7. Code de conduite

# 1. Théorie de changement et cadre de résultats

# Théorie du changement du projet

Après des élections législatives inclusives en mars 2021 et la manifestation expresse des différents antagonistes des crises postélectorales de 2000 et 2021, d'aller à un dialogue politique franc et inclusif, la théorie du changement qui sous-tend ce projet postule que :

Si les acquis des dernières élections législatives notamment l'environnement électoral apaisé qui a prévalu et la bonne gestion électorale sont consolidés et préservés ;

SI des résolutions claires sur les récurrents points d'achoppement ; dont la CEI, la liste électorale et le découpage électoral ; sont prises ;

Si les conditions d'inscriptions sur la liste électorale sont conformes au droit positif de la Cote d'Ivoire et aux normes internationales et permettent des inscriptions massives des jeunes sur les listes électorales ;

Si l'administration électorale est décentralisée et accessible aux populations à tout moment et sur l'étendue du territoire ;

Alors des processus électoraux apaisés, inclusifs et démocratiques auront lieu et contribueront à la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et du développement.

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe et âge)

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES	SITUATION	DE RÉFÉRENCE		CIBLES	
			Valeur	Année	Année 1	Année 2	Final
Composante 1. Appui au dialogue et à la pr	évention – gestion des violences électorales						
Résultat 1.1.	1.1.1 Nombre de dialogues de coordination électorale	PNUD	0	2019	2	1	3
Le dialogue national entre les parties prenantes du processus électoral est facilité au cours de l'ensemble de la	1.1.2 Nombre de plateformes délocalisées mises en place au niveau régional et/ou départemental	PNUD	0	2019	17	3	20
période électorale	1.1.3 Nombre de plateformes délocalisées mises en place au niveau régional et/ou départemental	PNUD	0	2019	4	2	6
Résultat 1.2.	1.2.1. % d'indicateurs de risques identifiés et harmonisés	PNUD	0	2019	100%		100%
Une Plateforme de l'alerte précoce et coordination des réponses autour des	1.2.1. Mission d'expertise pour le développement d'un mécanisme d'alerte précoce incluant la CEI (1 : yes, 0 :no)	PNUD	0	2019	1		1
risques de violence liés opérations électorales est créée et fonctionnelle	1.2.1 Nombre de MoU établis avec des institutions partenaires	PNUD	0	2019	2		2
	1.2.1Nombre de protocoles développés pour le mécanisme d'alerte précoce	PNUD	0	2019	2		2
	1.2.1Nombre de formations développées à l'intention des membres de la CEI, du CNDH et autres institutions partenaires	PNUD	0	2019	2		2
	1.2.1Configuration du software de collecte et analyses des données de la Task force électorale du PNUD	PNUD	0	2019	1		1
	1.2.2. Mission d'expertise pour le développement d'un mécanisme d'alerte précoce incluant la CEI (1 : yes, 0 :no)	PNUD	0	2019	1		1
	1.2.2Nombre de formations développées à l'intention des membres de la CEI, du CNDH et autres institutions partenaires	PNUD	0	2019	2		2
	1.2.2Configuration du système informatique pour le suivi des réponses apportées à l'alerte précoce.	PNUD	0	2019	1		1
	1.2.2# de CEL intégrées au niveau départemental dans les comités de sécurité	PNUD	0	2019	82		82

	1.2.2# de femmes médiatrices formées et équipées	PNUD, ONU Femmes	528	2019	350	150	1028
Composante 2. Appui au renforcement de	la communication						
Résultat 2.1. L'électorat est informé et sensibilisé	2.1.1. Nombre de campagnes de sensibilisation mises en œuvre ciblant les jeunes	PNUD	0	2019	3		3
	2.1.2. Nombre de campagnes de sensibilisation mises en œuvre ciblant les femmes	PNUD, ONU Femmes	0	2019	3		3
	2.1.3. Nombre de campagnes de sensibilisation portant sur la paix et des élections apaisées	PNUD	0	2019	3		3
	2.1.4. Nombre de campagnes d'information portant sur les opérations électorales	PNUD	0	2019	3		3
	2.1.5. Nombre de cartographie des activités menée	PNUD	0	2019	1		1
Résultat 2.2. La communication institutionnelle de la CEI est renforcée	2.2.1. Centre d'information et des médias construit et opérationnel (avec matériel didactique à l'intention des journalistes)	PNUD, UNESCO	0	2019	1		1
	2.2.2. Plan de communication sensible au genre de la CEI développé	PNUD	0	2019	1		1
	2.2.3. Site internet de la CEI actualisé et opérationnel	PNUD	0	2019	1		1
Composante 3. Appui au renforcement de	s capacités						•
Résultat 3.1. Les capacités des agents	3.1.1. Nombre de manuels développés et produits	PNUD	0	2019	74800		74800
électoraux et membres des bureaux de	3.1.2. Nombre de vidéos de formation et webinaires créés	PNUD	0	2019	10		10
vote sont renforcées	3.1.3. Nombre de guide de poche développés et produits	PNUD	0	2019	70000		70000
Résultat 3.2. Les opérations électorales	3.2.1. Nombre d'étude de faisabilité menées	PNUD	0	2019	1		1
clés sont renforcées.	3.2.1 % des procédures et formations du mécanisme de gestion des résultat adaptés	PNUD	0	2019	100%		100%
	3.2.2. Nombre d'entrepôts mis en place au niveau des CED	PNUD	0	2019	82		82
	3.2.3. % des spécifications techniques développées	PNUD	0	2019	100%		100%

	3.2.3. % des acquisitions demandées par la CEI faites au travers de la centrale d'achat.	PNUD	0	2019	100%		100%
Résultat 3.3. La formation des forces de sécurité pendant le processus est renforcée	3.3.1. Nombre de formation des FDS organisées et facilités	PNUD	0	2019	5		5
Résultat 3.4. Le mécanisme de gestion du contentieux est appuyé pour plus de	3.4.1. Nombre de séminaires de renforcement des capacités de la cour constitutionnelle organisé	PNUD	0	2019	3		3
transparence.	3.4.2. Nombre de vidéos de vulgarisation des procédures du contentieux électoral et de gestion des requêtes produites (avec matériel didactique)	PNUD	0	2019	3		3
Résultat 3.5. Une conférence postélectorale des leçons apprises est organisée	3.5.1 Conférence organisée	PNUD	0	2019		1	1

# 2. Liste des principales parties prenantes et des autres personnes à consulter, avec des informations concernant l'organisation dont elles dépendent et leur importance pour l'évaluation, ainsi que leurs coordonnées

PARTIE PRENANTE	STRUCTURE/SERVI CE	NOM ET PRENOMS	FONCTION/IMPORTANCE POUR L'EVALUATION	EMAIL	TELEPHONE
CEI	CEI central	Ibrahima Coulibaly Kubert	Président		
		Adou Antoine	Conseiller Spécial du Président		
Conseil Constitutionnel		Mamadou Koné	Président		
		Siaka Camara	Secrétaire		
Bailleurs	Voir liste		Responsable de suivi et évaluation, identifie les projets de réparations communautaires, fait le suivi et l'évaluation des acquisitions.		

# 3. Liste des sites à visiter

- CEI
- Présidence de la République
- Primature
- Conseil Constitutionnel
- Ministère des Affaires Etrangères.
- Ministère de l'économie et des Finances ;
- Ministère de l'intérieur.
- Ministère de la défense.
- Union Africaine
- Canada
- France
- · Grande Bretagne
- Italie
- Japon JICA
- PNUD
- Suisse
- Turquie
- Union européenne
- USA
- Bureau du RC
- ONUFEMMES UNESCO
- FNUAP.

# 4. Listes des documents à consulter ainsi que des sites internet à visiter

- Document de projet,
- · Conventions de financement,
- Rapports périodiques et annuels ;
- · Rapports des différentes activités,
- Rapports de CLEP, comités techniques et comités de pilotage,
- · Rapports thématiques.

# 5. Modèle de Matrice d'évaluation

Critère d'évaluation correspondant	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Outils/ méthodes de collecte des données	Indicateurs/ Norme de réussite	Méthode d'analyse données	des

# 6. Modèle de rapport d'évaluation

- a) Titre et pages de garde : doivent indiquer les informations de base suivantes :
  - Nom de l'intervention évaluée ;
  - Dates de l'évaluation et du rapport ;
  - Pays de l'intervention évaluée ;

- Noms des évaluateurs et organisations auxquelles ils sont affiliés ;
- Nom de l'organisation ayant demandé l'évaluation ;
- Remerciements.
- b) Informations relatives à l'évaluation et au projet : à inclure dans toutes les versions finales des rapports d'évaluation, sur la deuxième page (et sur une seule page) :

Informations sur le projet		
Titre du projet		
Numéro Atlas		
Produit et résultat institutionnel		
Pays		
Région		
Date de signature du document de projet		
Dates du projet	Démarrage	Fin prévue
Budget du projet		
Dépenses engagées à la date de l'évaluation		
Source de financement		
Gender Marker		
Agence d'exécution		

Informations relatives à l'évaluation		
Type d'évaluation (projet/réalisation/thématique/DPP etc.) Finale/mi-parcours/autre		
rillale/fill-parcours/autre		
Période évaluée	Début	Fin
Évaluateurs		
Adresse email de l'évaluateur		
Dates de l'évaluation	Début	Fin

- c) Table des matières, y compris pour les encadrés, les figures, les tableaux et les annexes, avec les numéros de page.
- d) Liste des sigles et abréviations.
- e) Résumé analytique (quatre pages maximum) : Une section indépendante de deux ou trois pages :
  - Décrivant brièvement le sujet de l'évaluation (le(s) projet(s), programme(s), politiques ou autre intervention évalués).
  - Expliquant l'objet et les objectifs de l'évaluation, y compris son public et ses utilisations attendues.

- Décrivant les principaux aspects de l'approche et des méthodes d'évaluation.
- Résumant les principales constatations, conclusions et recommandations.
- Indiquant les normes de qualité et la note de qualité des évaluateurs.

#### f) Introduction

- Expliquer pourquoi l'évaluation a été effectuée (l'objet), pourquoi l'intervention est évaluée à ce moment précis, et les raisons justifiant le choix des questions.
- Identifier le principal public cible ou les utilisateurs de l'évaluation, ce qu'ils souhaitaient en apprendre et pourquoi, et la manière dont il est attendu qu'ils utilisent les résultats de l'évaluation.
- Identifier l'intervention objet de l'évaluation (le(s) projet(s), programme(s), politiques ou autre intervention évalués cf. section suivante portant sur l'intervention).
- Familiariser le lecteur avec la structure et le contenu du rapport et la manière dont les informations qu'il contient répondent aux objectifs de l'évaluation et satisfont aux besoins en information des utilisateurs attendus de l'évaluation.
- g) Description de l'intervention : permet aux utilisateurs du rapport de comprendre la logique, d'apprécier les mérites de la méthodologie d'évaluation et de comprendre l'applicabilité des résultats de l'évaluation. La description doit être suffisamment précise pour rendre le rapport intelligible pour ses utilisateurs. La description doit :
  - Décrire ce qui est évalué, qui entend en tirer parti, et la problématique ou la question à traiter.
  - Expliquer le modèle ou le cadre des résultats attendus, les stratégies de mise en œuvre et les principales hypothèses sous-tendant la stratégie.
  - Établir les liens avec les priorités nationales, les priorités du PNUAD, les cadres financiers pluriannuels de l'organisation ou les objectifs du Plan stratégique, ou d'autres plans ou objectifs propres au pays ou au programme.
  - Identifier la phase de mise en œuvre de l'intervention et les modifications majeures éventuelles (par ex. plans, stratégies, cadres logiques) au fil du temps, et expliquer les implications de ces changements pour l'évaluation.
  - Identifier et décrire les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre et leurs rôles respectifs.
  - Identifier les questions transversales pertinentes traitées par l'évaluation, telles que l'égalité des sexes, les droits fondamentaux, les groupes marginalisés ou l'engagement à ne laisser personne de côté.
  - Décrire la portée de l'intervention, notamment le nombre de volets (ou phases d'un projet) et la taille de la population cible pour chaque volet.
  - Indiquer le montant total des ressources, y compris les ressources humaines, et les budgets.
  - Décrire le contexte entourant les facteurs sociaux, politiques, économiques et institutionnels, ainsi que le paysage géographique dans lequel opère l'intervention et expliquer les effets (défis et opportunités) que présentent ces facteurs pour la mise en œuvre et les résultats.
  - Signaler les faiblesses dans la conception (par ex. dans la logique d'intervention) ou d'autres contraintes dans la mise en œuvre (par ex. ressources limitées).
- h) Champ et objectifs de l'évaluation : le rapport doit présenter un argumentaire clair du champ, des objectifs principaux et des grandes questions de l'évaluation.

- Champ de l'évaluation : le rapport doit définir les paramètres de l'évaluation, par exemple la période examinée, les segments de la population cible considérés, la zone géographique couverte et les volets, produits ou résultats qui ont été (ou non) évalués.
- Objectifs de l'évaluation : le rapport doit expressément identifier les types de décisions que les utilisateurs de l'évaluation seront amenés à prendre, les questions qu'ils devront se poser pour prendre ces décisions, et les résultats que devra obtenir l'évaluation pour contribuer à ces décisions.
- Critères d'évaluation : le rapport doit définir les critères d'évaluation ou les normes de performance utilisés<sup>3</sup>. Le rapport doit justifier le choix des critères spécifiques utilisés pour l'évaluation.
- Questions d'évaluation : elles définissent les informations que l'évaluation va générer. Le rapport doit lister les principales questions d'évaluation qui seront traitées et expliquer dans quelle mesure les réponses à ces questions correspondent aux informations dont ont besoin les utilisateurs.
- Les critères les plus communément appliqués dans le cadre d'évaluations au PNUD sont les critères du CAD de l'OCDE : pertinence, efficience, efficacité et durabilité auxquels s'ajoute la cohérence.
- Approche et méthodes d'évaluation <sup>4</sup>: Le rapport d'évaluation doit décrire en détail les approches méthodologiques, les méthodes et les analyses choisies, les raisons de ces choix, et dans quelle mesure, tenant compte des contraintes de temps et d'argent, les approches et méthodes employées ont généré des données permettant de répondre aux questions d'évaluation et de remplir les objectifs de l'évaluation. Le rapport doit préciser de quelle manière l'égalité des sexes, la vulnérabilité et l'inclusion sociale ont été prises en compte dans la méthodologie, notamment de quelle manière les méthodes de collecte et d'analyse des données ont tenu compte du genre, utilisé des données ventilées et ont consulté différents groupes de parties prenantes. La description doit permettre aux utilisateurs de l'évaluation d'apprécier les mérites des méthodes employées par l'évaluation et la crédibilité des constatations, des conclusions et des recommandations. La description de la méthodologie doit aborder chacun des éléments suivants :
  - Approche de l'évaluation
  - Sources de données : les sources d'information (documents et parties prenantes consultés) ainsi que les raisons justifiant ces choix et la manière dont les informations obtenues ont permis de répondre aux questions d'évaluation.
  - Échantillon et cadre d'échantillonnage : si un échantillon a été utilisé : décrire sa taille et ses caractéristiques, les critères de sélection (par ex. femmes célibataires de moins de 45 ans), le processus de sélection de l'échantillon (par ex. au hasard, dirigé), le cas échéant, la manière dont ont été assignés les groupes de contrôle et de traitement, et dans quelle mesure l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population cible, en signalant notamment les limites de l'échantillon en termes de généralisation des résultats.
  - Instruments et procédures de collecte des données : les méthodes ou procédures utilisées pour recueillir les données, ainsi que les instruments de collecte (par ex. protocoles d'entretien), leur adéquation par rapport à la source de données, et les preuves de leur fiabilité et de leur validité, et la manière dont ils tiennent compte de la problématique hommes-femmes.
  - Normes de performance <sup>5</sup>: la norme ou la mesure de référence qui sera utilisée pour évaluer la performance au regard des questions de l'évaluation (par ex. indicateurs nationaux ou régionaux, échelle de notation).
  - Participation des parties prenantes à l'évaluation et dans quelle mesure le degré de participation des hommes et des femmes a contribué à la crédibilité de l'évaluation et de ses résultats.

- Considérations éthiques : les mesures adoptées pour protéger les droits et la confidentialité des informateurs (se référer au guide du GNUE « Directives éthiques pour les évaluateurs » pour plus d'informations<sup>6</sup>).
- Informations relatives aux évaluateurs : La composition de l'équipe d'évaluation, le profil et les compétences des membres de l'équipe, la pertinence des compétences de l'équipe dans son ensemble, la parité et la représentation géographique au regard de l'évaluation.
- 5 Tous les aspects de la méthodologie décrite doivent être intégralement traités dans le rapport. Certaines informations techniques peuvent être détaillées dans les annexes au rapport
- 6 Une matrice résumant les sources de données, les outils ou méthodes de collecte pour chaque source, et la norme ou la mesure de référence pour chaque question d'évaluation est un bon outil de visualisation pour simplifier la logique de la méthodologie au lecteur. 6 GNUE, « Ethical Guidelines for Evaluation », juin 2008. Disponible ici : http://www.uneval.org/document/detail/102
  - Principales limites de la méthodologie à identifier et à mentionner ouvertement au regard de leurs implications pour l'évaluation, ainsi que les mesures prises pour atténuer ces contraintes.
    - i) Analyse des données : le rapport doit décrire les procédures utilisées pour analyser les données recueillies afin de répondre aux questions d'évaluation. Il doit détailler les différentes étapes et phases de l'analyse qui a été effectuée, notamment les étapes visant à confirmer la fiabilité des données et les résultats pour différents groupes de parties prenantes (hommes et femmes, différents groupes sociaux, etc.). Le rapport doit également justifier l'adéquation des analyses au regard des questions d'évaluation. Les éventuelles faiblesses de l'analyse des données ou les lacunes ou limites relatives aux données doivent être évoquées, y compris leur influence possible sur l'interprétation des données ou les conclusions tirées.
    - j) Les constatations doivent être présentées sous forme d'énoncés de faits fondés sur l'analyse des données. Elles doivent être structurées autour des questions d'évaluation de manière que les utilisateurs du rapport puissent rapidement faire le lien entre les questions posées et les constats réalisés. Les différences entre les résultats anticipés et les résultats réels doivent être expliquées, ainsi que les facteurs affectant la réalisation des résultats attendus. Les hypothèses ou les risques relatifs à la conception du projet ou du programme et qui ont ensuite affecté la mise en œuvre doivent être mentionnés. Les constatations doivent tenir compte d'une analyse de la problématique hommes-femmes et des questions transversales.
    - k) Les conclusions doivent être exhaustives et équilibrées, en mettant en avant les forces, les faiblesses et les résultats de l'intervention. Elles doivent être largement étayées par les preuves et s'inscrire dans la logique des constatations de l'évaluation. Elles doivent répondre aux principales questions de l'évaluation et donner des pistes de réflexion pour l'identification ou la résolution des problèmes ou des questions importantes pertinents pour la prise de décisions des utilisateurs attendus, y compris les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
    - l'attention des utilisateurs cibles du rapport concernant les mesures à adopter ou les décisions à prendre. Leur nombre doit être raisonnable. Les recommandations doivent être directement étayées par des preuves et liées aux constatations et aux conclusions relatives aux questions clés traitées par l'évaluation. Elles doivent mentionner la durabilité de l'initiative et évaluer le cas échéant la pertinence de la stratégie de désengagement. Les recommandations doivent également donner des conseils précis quant à d'éventuels projets ou programmes futurs ou similaires. Elles doivent par ailleurs tenir compte des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des actions prioritaires pour améliorer ces aspects.

- m) Enseignements tirés : Si cela semble nécessaire ou si les TDR le demandent, le rapport doit faire mention des enseignements tirés de l'évaluation, à savoir les nouvelles connaissances acquises dans ce contexte précis (intervention, résultats, voire méthodes d'évaluation) et qui sont applicables à des situations similaires. Les enseignements doivent être concis et se fonder sur des preuves spécifiques présentées dans le rapport.
- n) Annexes au rapport : Les annexes proposées doivent comprendre les éléments suivants afin de donner à l'utilisateur du rapport plus de détails concernant le contexte et la méthodologie, de manière à renforcer la crédibilité du rapport :
  - TDR de l'évaluation
  - Autres documents relatifs à la méthodologie, tels que la matrice d'évaluation et les instruments de collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation etc.), le cas échéant
  - Liste des individus ou groupes interrogés ou consultés et des sites visités. Cette liste peut être omise à des fins de confidentialité avec l'accord de l'équipe d'évaluation et du PNUD
  - Liste des documents consultés
  - Cadre ou modèle de résultats du projet ou programme
  - Tableaux résumant les constatations, par exemple des tableaux montrant les progrès dans la réalisation des produits, des cibles, et des objectifs par rapport aux indicateurs définis.
  - Code de conduite signé par les évaluateurs.

#### 7. Code de conduite

# Formulaire d'acceptation du code de conduite du/ de la consultante (e) en évaluation

#### Les évaluateurs :

- Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées ;
- Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats;
- Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations ; les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
- Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
- Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une

évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soimême des parties prenantes.

- Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
- Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation
Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies
Nom du consultant :
Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) :
Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je
m'engage à le respecter.
Signé à le le
Signature :

# **A4. NORMES DE PERFORMANCE**

Questions d'évaluation	Indicateur	Méthodes de collecte de données	Répondants (personne interrogées)	Méthode d'analyse
	PEF	RTINENCE		1
Dans quelle mesure le projet s'inscrit-il dans les priorités nationales en matière de promotion de la démocratie, de la gouvernance électorale et de la prévention des	Alignement des objectifs du projet aux axes, effet, produits du PND, du PNUD, des ODD;  Besoins identifiés et exprimés par les bénéficiaires du projet Priorité en termes d'impact sur la	Revue documentaire  Entretien semi- structuré	Comité technique  Comité de pilotage  Parties prenantes	Analyse de contenu
risques et des violences électoraux dans le pays, le Plan stratégique du PNUD et les ODD ?	réalisation d'autres objectifs du développement			
Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de	Dispositif de suivi-évaluation fonctionnelle	Revue documentaire	Comité technique	Analyse de contenu
manière adaptée à l'évolution du contexte socio-politique et du cadre	Existence d'enseignements tirés de la mise œuvre	Entretien semi- structuré	Comité de pilotage	
institutionnel et juridique dans le pays ?	Compte rendu des réunions de comité technique		Parties prenantes	
	Changement dans la mise en œuvre du projet			
Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à	Prise en compte du genre dans la stratégie d'intervention	Revue documentaire	Comité technique	Analyse de contenu
l'égalité des sexes, la participation des femmes et des jeunes en politique	Niveau de participation des femmes et des jeunes aux	Entretien semi- structuré	Comité de pilotage	
et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?	activités du projet  Taux de participation des femmes		Parties prenantes	
Toriuamentaux :	et jeunes au processus électoral			
	1	FICACITE	1	T
Quelle est l'état	Taux de réalisation des indicateurs du cadre des	Revue documentaire ;	CEI	Analyse de
d'avancement du projet par rapport aux résultats visés en termes de quantité, de	résultats ;	Entretien semi- structuré ;	Parties prenantes Communautés	contenu ; Analyse statistique
qualité et de respect des délais ?	Perception de la qualité des services fournis par les bénéficiaires (CEI principalement) ;	Enquête		
	Respect de la planification du plan de travail ;			
Quels sont les facteurs qui entravent ou facilitent la réalisation des produits du projet ?	Changements dans la situation politique ou économique, sociale, Environnemental;	Revue documentaire ;  Entretien semi- structuré	Parties prenantes	Analyse de contenu
	Evénements imprévus tels que des épidémies ou des désastres naturels, etc.			
	Engagement des parties prenantes Capacité intrinsèque des bénéficiaires			

Le partenariat a-t-il été efficace à la réalisation des	Le niveau de capitalisation sur les activités passées des partenaires	Revue documentaire ;	Comité technique	Analyse de contenu
résultats ?		Entretien semi-		
	Capacité des partenaires à	structuré ;		
	réaliser les produits du projet		Comité de pilotage	
		Enquête		
	Avantage comparatif lié au			
	partenariat			
			Parties prenantes	
V	Perception des parties prenantes		0 11/1 1 1	
Y a-t-il des différences de	Taux de réalisation par	Revue documentaire ;	Comité technique	Analyse de contenu
performance significatives	composante ;	Entretien semi-	Carreit é da milatana	
entre les composantes du	Niveau de produits réalisés par	structuré ;	Comité de pilotage	
projet ?	Niveau de produits réalisés par		Darties propantes	
Les objectifs et les produits	composantes ; Cohérence du cadre logique ;	Revue documentaire ;	Parties prenantes Comité technique	
du projet sont-ils clairs,	conerence du cadre logique ;	Entretien semi-	Comite technique	
pratiques et faisables dans	Niveau d'implication des parties	structuré	Comité de pilotage	
ce cadre ? Dans quelle	prenantes	Structure	Conflite de pilotage	
mesure les parties	prenantes			
prenantes ont-elles	Niveau des risques		Parties prenantes	
participé à la mise en	Wiveau des risques		Tarties prenantes	
œuvre du projet ?				
cavic ad projet :	EF	FICIENCE		
Dans quelle mesure la	Structure du budget du projet	Revue documentaire ;	Comité technique ;	Analyse de contenu
stratégie de mise en œuvre	on actar of all badget all project	nerue uccumentane)	John Committee Committee (	/aryse de contenu
du projet conjoint et son	Mode de financement		Comité de pilotage	
exécution ont-elles été	Choix des activités	Entretien individuel		
efficientes et d'un bon				
rapport coût-efficacité?				
Les ressources humaines et	Répartition des dépenses ;	Revue documentaire ;	Comité technique ;	Analyse de contenu
financières ont-elles été	,		•	,
utilisées de manière		Entretien individuel	Comité de pilotage	
économique ?				
La stratégie du partenariat	Type de partenariat	Revue documentaire ;	Comité technique ;	Analyse de contenu
a-t-elle été efficiente				
	Qualité du partenaire		Comité de pilotage	
		Entretien individu		
	Avantage comparatif des			
	partenaires			
	Francis de coûte l'établistie			
	Economie de coûts / réduction			
Dans quelle mesure les	des dépenses du  au partenariat Réunion régulière du comité de	Revue documentaire	Comité technique	Analyse de center:
systèmes de S&E utilisés	- NEUTROLLESIMETE UN COMME DE		- Connetecullique	Analyse de contenu
par le PNUD permettent-ils	_		•	
par ic i NOD permettent-113	pilotage	Entretien semi-	Comité de pilotage	
d'assurer une gestion	pilotage		•	
d'assurer une gestion efficiente et efficace du	_	Entretien semi-	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du	pilotage  Visite de terrain	Entretien semi-	Comité de pilotage	
_	pilotage	Entretien semi-	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement	Entretien semi-	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement	Entretien semi-	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre	Entretien semi-	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre  La matrice du cadre de résultat correctement renseignée	Entretien semi-	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du projet ?	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre  La matrice du cadre de résultat correctement renseignée	Entretien semi- structuré  HERENCE	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du projet ?  Les produits contribuent-ils	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre  La matrice du cadre de résultat correctement renseignée  CO  Existence d'une théorie du	Entretien semi- structuré	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du projet ?  Les produits contribuent-ils à la réalisation des objectifs	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre  La matrice du cadre de résultat correctement renseignée  CO  Existence d'une théorie du changement capable d'expliquer	Entretien semi- structuré  HERENCE	Comité de pilotage	
efficiente et efficace du projet ?  Les produits contribuent-ils à la réalisation des objectifs immédiats du projet ?	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre  La matrice du cadre de résultat correctement renseignée  CO  Existence d'une théorie du changement capable d'expliquer les liens de causalité	Entretien semi- structuré  HERENCE  Revue documentaire	Comité de pilotage Parties prenantes	Analyse de contony
efficiente et efficace du projet ?  Les produits contribuent-ils à la réalisation des objectifs immédiats du projet ?  Dans quelle mesure le	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre  La matrice du cadre de résultat correctement renseignée  CO  Existence d'une théorie du changement capable d'expliquer les liens de causalité  Degré compatibilité des	Entretien semi- structuré  HERENCE	Comité de pilotage	Analyse de contenu
efficiente et efficace du projet ?  Les produits contribuent-ils à la réalisation des objectifs immédiats du projet ?  Dans quelle mesure le projet est compatible avec	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre  La matrice du cadre de résultat correctement renseignée  CO  Existence d'une théorie du changement capable d'expliquer les liens de causalité  Degré compatibilité des composantes et/ou objectifs du	HERENCE  Revue documentaire  Revue documentaire	Comité de pilotage Parties prenantes  Comité technique	Analyse de contenu
efficiente et efficace du projet ?  Les produits contribuent-ils à la réalisation des objectifs immédiats du projet ?  Dans quelle mesure le	pilotage  Visite de terrain  Capitalisation de l'enseignement tiré de la mise en œuvre  La matrice du cadre de résultat correctement renseignée  CO  Existence d'une théorie du changement capable d'expliquer les liens de causalité  Degré compatibilité des	Entretien semi- structuré  HERENCE  Revue documentaire	Comité de pilotage Parties prenantes	Analyse de contenu

Quallac and 444 la	La phopological de controlle de la	<u> </u>	Dauking	1
Quelles ont été les synergies développées ?	Le niveau de capitalisation sur les autres interventions		Parties prenante	
Dans quelle mesure le	auties litter veritions	Revue documentaire	Comité technique	Analyse de contenu
projet a apporté une valeur		nevue documentaire	Connice technique	Analyse de contend
ajoutée tout en évitant le		Entretiens individuels	Comité de pilotage	
chevauchement d'activités				
avec d'autres projets			Parties prenante	
internes ou externes ?				
Les indicateurs de suivi-	Qualité de des indicateurs selon	Revue documentaire	NA	Analyse de contenu
évaluation sont-ils	le SMART			
appropriés ou est-il				
nécessaire d'établir ou	Qualité dans le suivi des			
d'améliorer ces	indicateurs			
indicateurs ?	EEEE.	 TS/IMPACT		
	1		T	T
Quels sont les changements	Changement observé sur les	Entretien semi-	PNUD;	Analyse de contenu
induits par le PACE ?	bénéficiaires directs	structuré	Canaité ta abaiana	A malusa atatiatian
	Changements observés dans les	Fnauôto	Comité technique	Analyse statistique
	zones d'intervention du PACE	Enquête	Parties prenantes	
	Zones a intervention du FACL	Rapport	raities pienantes	
		Каррот		
Quels sont les facteurs	Stabilité du contexte politique,	Entretien semi-	PNUD;	Analyse de contenu
catalyseurs du	économique et sociale	structuré	,	
Changement ?			Comité technique	Analyse statistique
	Engagement des parties	Enquête		
	prenantes			
		Rapport	Parties prenantes	
Dans quelle mesure les		Entretien semi-	PNUD;	Analyse
effets ont-ils été différents d'un bénéficiaire à l'autre ?		structuré	Comitá tochnique	comparative ;
d un beneficiaire à l'autre ?			Comité technique	Analyse de contenu
		Rapport		Analyse de contena
		Парроте	Parties prenantes	Analyse statistique
	DU	RABILITE	· ·	,
Des mécanismes ont-ils été	Existence de mécanisme de	Revue documentaire ;	PNUD;	Analyse de contenu
mis en place pour assurer la	durabilité ;		Comité technique	
durabilité des résultats du		Entretien semi-		
projet ?	Autonomisation des activités du	structuré		
	projet			
Les parties prenantes ont-	Engagement des parties	Entretien semi-	Parties prenantes	Analyse de contenu
elles le sentiment de s'approprier le projet ?	prenantes dans la poursuite du projet ;	structuré ;		
s approprier le projet :	projet,			
	Implication des parties prenantes			
	dans la conception et la mise en	Revue documentaire		
	œuvre			
	Renforcement des capacités			
	locales			
Fideba & H. den idea	Diamona financiana	Faturation const		Analysis de la
Existe-t-il des risques	Risques financiers ;	Entretien semi-		Analyse de contenu
pouvant menacer la durabilité des produits du	Disponibilité des ressources à	structuré ;		
projet ?	long terme pour soutenir les	Revue documentaire		
p. 0,00 i	activités du projet			
	Risque politiques			
	Risques sociaux			

## **A5. MATRICE D'EVALUATION**

Critère d'évaluation correspondant	Questions clés	Sous questions spécifiques	Sources de données	Outils/ méthodes de collecte des données	Indicateurs/ Norme de réussite	Méthode d'analyse des données
PERTINENCE	Les interventions du Projet PACE sont-elles alignées sur les stratégies nationales et internationales ?  Sont-elles arrimées aux normes internationales de l'égalité de genre ? les ODD ?  Sont-elles en accord	De quelle manière le projet a- t- il contribué aux politiques et stratégies nationales de promotion de la démocratie, la gouvernance électorale et la prévention des risques et violences électoraux ?  S'inscrivent-elles de façon adéquate dans les domaines stratégiques du PNUD, et les ODD ?  Les interventions ont- elles contribué à résoudre une problématique particulière de renforcement de l'apaisement et de la transparence du processus électoral ? de l'égalité de genre et de l'inclusion ?  Dans quelle mesure les choix stratégiques répondent –ils	Rapports et documents du PNUD, (CPD, Cadre de Coopération du SNU) et du Gouvernement (PND)  Rapports du Comité de pilotage, du Comité technique Rapports mission NAM  Personnes ressources  Rapports des enquêtes auprès des bénéficiaires  Témoignages/films/vid éos/	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires (Abidjan + terrain)  Entretien avec les représentants du Comité de pilotage  Enquêtes Personnes-ressources et bénéficiaires interrogés	Degré de conformité entre les domaines prioritaires du projet et ceux du Gouvernement et des partenaires tels qu'exprimés dans les effets effectivement visés dans les cadres de programmation de l'État, du PNUD.  Niveau de satisfaction exprimée par les bénéficiaires sur la couverture de leurs besoins	Examens des rapports diagnostics, comparaison des matrices de résultats des CPD, PND pour faire ressortir la cohérence entre les Effets et les différents documents de référence en matière d'inclusion, de renforcement de l'apaisement et de transparence du processus électoral du pays, du PNUD.  Exploitation des résultats des enquêtes
	avec les besoins des bénéficiaires ?	aux préoccupations prioritaires des principaux acteurs ?				
	Le Projet PACE est-il pertinent pour adresser les facteurs majeurs de gouvernance électorale pour consolider	L'approche et la stratégie du projet se sont-elles révélées adaptées, pour permettre d'accroitre la prise en compte de l'égalité des sexes, la	Rapports et documents du PNUD et du Gouvernement Comité de pilotage	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources	Degré de corrélation /conformité entre le Projet et les facteurs majeurs de gouvernance électorale pour	Examens de la chaine de causalité du projet en lien avec la théorie du changement

l'inclusion et la	situation des femmes et des	Rapports annuels	et des bénéficiaires	consolider l'inclusion et	
transparence électorale ?	groupes marginalisés en lien avec la gouvernance électorale et l'Etat de droit ?	Personnes ressources	(Abidjan)	la transparence électorale	
	La théorie de changement est-elle clairement articulée en reliant les ressources et les activités aux extrants, les effets et l'impact ?	Cadre des résultats			Analyse et appréciation de la cohérence et la logique d'intervention de la matrice des résultats
Les activités programmées sont-elles pertinentes pour atteindre les résultats attendus et les objectifs ?	Les résultats et les indicateurs formulés sont-ils pertinents par rapport aux changements escomptés (théorie de changement), spécifiques pour guider les partenaires vers les résultats à atteindre ?	Cadre des résultats		Degré de corrélation /conformité entre les activités programmées, les résultats attendus et les objectifs	
Parmi les résultats atteints lesquels ont adressé des facteurs de gouvernance électorale avec succès ?		Rapports d'avancement semestriels, annuels	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires (Abidjan)	Nombre de résultats atteints qui ont adressé des facteurs de gouvernance électorale avec succès mentionnés dans les sources de données.	Examen des rapports du projet entretiens

	Les approches, les ressources mises à disposition et le PRODOC ont-ils été cohérents pour concrétiser les effets attendus, notamment en matière de résolution de transparence électorale ? De promotion du genre et l'autonomisation des femmes ?	Quel a été le degré de réactivité du projet dans un contexte difficile de dialogue et de difficulté de mobilisation de ressources pour ajuster ses interventions en vue de l'atteinte des objectifs ?  L'approche participative a-t-elle été systématiquement utilisée pour la planification et la mise en œuvre du projet ?	Cadre logique, matrice des résultats et des ressources Rapports et documents de diagnostic de développement du pays Personnes- ressources Bénéficiaires Rapports d'enquêtes auprès des bénéficiaires	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Adéquation entre la stratégie de mise en œuvre et les ressources effectivement mises à disposition	Analyse de la stratégie, le cadre logique la matrice des et ressources  Triangulation des rapports d'enquêtes, des entretiens et revue documentaire
EFFICACITE	Quels résultats ont été atteints par rapports aux prévisions, et dans quelle mesure ont-ils contribué à la réalisation des effets escomptés ?	Niveau de réalisation des résultats	Rapports annuels et semi-annuels	Revue des rapports semestriels, annuels	Niveau de réalisation des résultats atteints	Analyse de la matrice de réalisation
	Par rapport aux objectifs, quel est le degré d'atteinte des résultats escomptés ?		Rapports annuels et semi-annuels	Revue documentaire	Degré d'atteinte des résultats escomptés	Analyse de la matrice de réalisation
	Quelles ont été les contraintes et difficultés identifiées dans le cadre de l'atteinte des objectifs ?		Agences partenaires  Rapports annuels et semi-annuels	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Nombre de contraintes et difficultés identifiées dans les sources de données	
	Quels ont été les produits réalisés par le projet Quelles ont été leurs contributions à l'atteinte des effets escomptés ?	Le projet a-t-il aidé les institutions bénéficiaires, les ONG, la société civile à mieux assumer leurs rôles dans la promotion d'élection apaisée, transparente et inclusive ?	Rapports du projet  Rapports d'enquêtes, de missions d'observations nationales et	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Nombre d'institutions/ administrations centrales et locales renforcées par le projet Nombre d'activités de sensibilisation et	Analyse de la matrice de réalisation des plans de travail trimestriel et rapports annuels  Exploitation des rapports d'enquête et d'entretiens

		Et les populations, y compris les groupes vulnérables à mieux intégrer les notions de cohésion sociale et de paix de manière à réduire les actes de violence ?	internationales, et les forces de sécurité	Institutions bénéficiaires, informateurs clés	nombre de personnes touchées	
		Quelle a été la place faite au Genre dans la mise en œuvre des activités ?	Rapports du projet  Rapports d'enquête  Rapport des institutions bénéficiaires	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Nombre de structures et de femmes et jeunes qui ont bénéficié des activités directement ou indirectement  Degré d'autonomisation (participation aux instances de décision, AGR,)  Taux de participation aux élections	Examen du Marqueur genre  Visite de réalisation  Exploitation des rapports d'entretiens
	Quels facteurs ont affecté la réalisation des effets du projet ?	Quels facteurs ont favorisé la livraison des produits et, par conséquent, la réalisation des effets du projet ? Quels facteurs ont entravé la livraison des produits et la réalisation des effets ?	Rapports du projet  Rapports d'entretiens	Revue documentaire Entretiens avec les personnes- ressources Parties prenantes à l'exécution du projet Personnes et institutions bénéficiaires	Nombre et nature des facteurs ayant facilité la livraison des produits du projet  Nombre et nature des entraves à la livraison des produits des projets	Analyse et mise en exergue des facteurs ayant facilité ou empêché la livrai- son des produits par le projet
EFFICIENCE	Les ressources et expertises mises à disposition du projet ont permis une gestion administrative et financière efficace des activités ?		Agences partenaires  Secrétariat technique  Comité de pilotage	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Degré et niveau de ressources et d'expertises mises à disposition Degré de satisfaction des ressources et expertises par les bénéficiaires	Examen des rapports de gestion administrative et financière, les rapports de planification et suivi évaluation  Qualité de l'expertise d'encadrement

Quelles sont les principales faiblesse identifiées dans l'exécution des proet y-a-t-il moyen de surmonter pour fac l'atteinte des object du projet ?	ets les iliter	Agences partenaires  Comité de pilotage	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Degré de satisfaction de l'usage des fonds par les différentes parties prenantes Nombre et évidence de faiblesses identifiées, perception de l'importance des faiblesses identifiées	
Comment le projet utilisé ses ressource pour atteindre les résultats escompté	mises en œuvre dans les délais ? ont-t-elles engendré	Rapports du projet Personnes et instituions actives dans la mise en œuvre du projet Personnes et institutions bénéficiaires des interventions Observateurs pertinents présents dans l'environnement du projet	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Niveau des coûts comparé à la qualité des produits et des acquisitions	Croisement/ comparaison des coûts d'acquisition et de livraison des produits, d'une part, et de la qualité de ce qui est acquis et livré  Mise en exergue de la qualité des procédures d'acquisition La qualité d'anticipation des parties prenantes
	Les ressources du projet ontelles été utilisées pour des activités susceptibles de produire les effets les plus significatifs ? Y-a-t-il eu un problème de « saupoudrage » d'actions ? A-t-on maximisé les opportunités de synergies au sein du projet avec les	Rapports du projet Personnes et instituions actives dans la mise en œuvre du projet	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Niveaux des coûts d'acquisition et de livraison des produits comparés à des standards (s'il y'en a) Qualité des procédures d'acquisition et de livraison, en comparaison avec les standards du PNUD en	Croisement/ comparaison des coûts d'acquisition et de livraison des produits, d'une part, et de la qualité de ce qui est acquis et livré Mise en exergue de la qualité des procédures d'acquisition

		activités d'autres partenaires, de manière à réduire les coûts ?			la matière	
		Les procédures d'acquisition et de livraison des biens et services ont-elles été transparentes et rationnelles ? Quelle est la qualité de la planification opérationnelle du projet ? Les outils de planification sont-ils stables et robustes (nombre de révisions) ?	Rapports du projet Plans de travail Plan de suivi- évaluation	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Niveau de respect des délais  Qualité des procédures d'acquisition et de livrai- son, en comparaison avec les standards du PNUD en la matière.	Croisement/ comparaison des coûts d'acquisition et de livraison des produits, d'une part, et de la qualité de ce qui est acquis et livré  Mise en exergue de la qualité des procédures d'acquisition
EFFETS / IMPACTS	Dans quelle mesure les résultats atteints ont-ils contribué à la réalisation de changements escomptés et atteint un impact au niveau de de l'amélioration de la gouvernance démocratique et la gouvernance électorale ?	La mise en œuvre du projet a- t-elle eu un impact positif sur les groupes pauvres et défavorisés ? Comment cet impact a-t-il été réalisé ou mesuré ? Les effets éventuels étaient- ils intentionnels ou non, positifs ou négatifs ?	Rapports annuels Rapports semi annuels Rapports des entretiens et enquêtes	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires		
DURABILITE	Le projet est-il intégré dans une perspective pérenne au sein des institutions bénéficiaires au niveau national ?  Des mécanismes, procédures et politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser	Les résultats obtenus à la suite de la mise en œuvre du projet seront ils maintenus par les capacités nationales après la fin du processus électoral ?  Les aspirations à long terme des femmes et des hommes, en particulier les femmes, sont-ils en adéquation avec les résultats obtenus ?	Acteurs et institutions nationales  Agences partenaires  Rapports annuels et semi-annuels  Rapports des enquêtes et entretiens	Revue documentaire  Entretiens avec des personnes ressources et des bénéficiaires	Niveau d'appropriation du projet par les institutions au niveau national et local  Degré de renforcement des capacités ivoiriennes au travers de la mise en œuvre du projet  Taux de survie des mécanismes /	Analyse et mise en exergue des signes et arguments en faveur ou en défaveur d'une pérennité des résultats obtenus

ma se l'a fer for dé hu	es résultats obtenus en natière de l'égalité des exes, de autonomisation des emmes, de droits ondamentaux et de éveloppement umain ?	Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre et des jeunes ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée ?  Les interventions du projet ont- elles été conçues en tenant compte des risques	Rapports du projet Personnes et instituions actives dans	Revue documentaire Entretiens avec des	structures créés par le projet  Existence de leçons apprises  Nombre et fonctionnalité des mécanismes et procédures  Niveau d'appropriation du projet par les institutions au niveau	Analyse et mise en exergue des signes et arguments en faveur ou en défaveur d'une
bé pa co pe ap Le au à I	es structures, les énéficiaires appuyés ar le projet peuvent-ils ontinuer à être erformantes sans cet ppui ? e gouvernement et les utres acteurs aident-ils la durabilité des ctions du projet ?	(financiers, sociaux, politiques) qui pourraient affecter la durabilité des résultats ?  Comment le PNUD et le Gouvernement se proposent-t-ils de se désengager des activités menées ?  Que fait le gouvernement pour rendre les investissements effectués via le PNUD (et autres bailleurs) plus durables ?	la mise en du projet  Personnes et institutions bénéficiaires des interventions  Observateurs pertinents présents dans l'environnement du projet	personnes ressources et des bénéficiaires	national  Degré de renforcement des capacités ivoiriennes au travers de la mise en œuvre du projet  Taux de survie des mécanismes / structures créés par le projet  Existence de leçons apprises	pérennité des résultats obtenus en matière de capacités institutionnelles de gouvernance électorale, de cohésion sociale et de paix, de transparence électorale et d'inclusion.

# A6. LISTE DES PERSONNES INTERROGES OU RENCONTREES A L'ATELIER BILAN DE YAMOUSSOUKRO PARTIES PRENANTES DU PROJET PACE RENCONTREES (OCTOBRE 2021)

-----

INSTITUTION	PERSONNES	PERSONNE DE	ADRESSE ET	EN PRESENTIEL, VIDEO
OU	RENCONTREES	CONTACT	TELEPHONE	CONFERENCE OU
ORGANISATION				COURRIEL
Gouvernement				
Ministères	- Soumahoro DEDY	- Ministère économie	Soumdely@yahoo.fr	Etaient présents à
		et des finances		l'atelier bilan de
	- Epila NIAMKEY	-Lieutenant- Colonel		Yamoussoukro
	Fernand	Police Nationale	Epiamk@yahoo.fr	
		- Colonel chef des		
	- NGORAN Serge	opérations	- 0707451157	
	Augustin	Gendarmerie		
	- Ambassadeur DIBI	- Ministère des	- 0779435884	- Par courriel
	Zéphirin	Affaires étrangères,		
		de l'Intégration et de		
		la Diaspora		
Police électorale	- DOSSO Siaka	Préfet de Police	- 0702025225	
		d'Abidjan		
Ambassade de	VANDRIESSCHE Julien	VANDRIESSCHE Julien	0757350845	
France				
Ambassade	Herbert INGO	Ambassadeur	Madame Viktoria	Par vidéo-conférence
d'Allemagne			MORAS	
			0758852924	
PNUD	Carol FLORE-	Représentante	0708695828	
	SMERECZNIAK	résidente		
	- Jonas MFOUATIE	- DRR Programme	- 0789316786	
	- Giscard KOUASSI	- Spécialiste	- 0709808087	
	- Said Bacar HOUSSEINE	Gouvernance	- 0767781366	
		- Conseiller		
	- Adrien KOUASSI	technique principal	- 0769324635	
		du PACE		
		- Spécialiste suivi-		
		évaluation		
ONU	- Philippe POINSOT	- Coordonnateur		Par vidéo-conférence
		Résident		
	- FIFATIN KPOHA Grave	- PDA Peace and		
		Development Adviser		
UE	DAL BORGO Antonio	DAL BORGO Antonio	0759135760	
Conseil	SIAKA CAMARA	SIAKA CAMARA	0707060753	
Constitutionnel				

Commission	COULIBALY-KUIBERT	Président de la CEI		
Electorale	Ibrahime			
Indépendante (CEI)	ADOU Antoine	ADOU Antoine	0707066500	
,	KOUAME ADJOUMANI	Secrétaire	0705992869	
	Pierre	permanent de la CEI		
	- KONE Sourou	1 <sup>er</sup> Vice-président		Rencontrés à
	- BEMBA Soungbe Siaka	4eme vice-président		Yamoussoukro
	- Alain DOUGOU	Commissaire central		
				Tous les 16 membres de la CEI Centrale etaient à Yamoussoukro sauf madame KONE KLINTIO Marguérite
EDS	Olivier ANANGAMA	Olivier ANANGAMA	07 07 46 05 58	
PDCI-RDA	Francois ADIKO Roland	Francois ADIKO Roland	07 07 01 65 74	
UDPCI	- Honorable Jules DEMOSTHENE	Responsable des élections	07 57 35 92 14	
	- Dr Diomandé GONDO		0707387372	
		Responsables des élections		
FPI	ISSIAKA SANGARÉ	Secrétaire général FPI	0101470159	
	KOUAKOUA KRAH	Vice-président	0707821950 /	
	No or moor minum	chargé des élections	0140208902	
	KAMBOU DIFILI	Vice-président	0707379580	
		chargé du Bounkani		
	Excellence ANNE	Vice-présidente et	0709683122	
	GNAHOURET	présidente des		
		femmes FPI (OFFPI)		
	KUYO KAIMOU BOMALI	S.N. Questions électorales	0101979524	
	GUILLAUME GBATO	Secrétaire national chargé de la communication et du marketing politique	0505101829/07781 71797	gtgbo@yahoo.fr
	LOA EMMANUEL	Deuxième Secrétaire	0747565663/01400	Laoemmanuel33@gmail.
		national Adjoint de la	80442	com
		JFPI chargé de		
		fédération et de		
		l'action		
		gouvernementale.		
		Chargé des élections		

RHDP	TOURE ABOUBACAR	Direction exécutif	0709808087	
		charge des élections		
EISA	Valdiodo NDIAYE	Directeur Resident	0777383858	

# NB: 1) Liste des institutions/organisations rencontrées :

- Présidence de la République
- CEI Président et Quelques Commissaires centraux
- Principaux PTF (UE, France, Allemagne)
- Principaux du Comité technique
- 5 principaux partis politiques
- Points focaux ministères
- Conseil constitutionnel
- Police électorale.

NB : 2) En dehors de ces institutions/organisations rencontrées, certaines ont été invitées à remplir les questionnaires bases sur les guides d'entretiens. Il s'agit de :

- Les ONG et Organisations de la Société civile, des femmes, des jeunes, et des personnes vivant avec handicap (au nombre de 18)
- Et les Communautés bénéficiaires (au nombre de 30).

-----

# **A7. LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES**

Intitulés	Date d'élaboration
1. Document de projet	Jan.2020 - Déc.2021
2. CR Comité Local d'Examen de projet (CLEP)	13 Janvier 2020
3. CR 1 ère Réunion du Comité de Pilotage	23 Avril 2020
4. CR 2è Réunion du Comité de Pilotage	2 Juillet 2020
5. CR 3è Réunion du Comité de Pilotage	8 Septembre 2020
4. CR 4è Réunion du Comité de Pilotage	8 Décembre 2020
6. CR 5è Réunion du Comité de Pilotage	29 janvier 2021
7. CR Réunion du Comité Technique	24 Novembre 2020
8. CR Réunion du Comité Technique	28 Août 2020
9. CR Réunion du Comité Technique	08 Septembre 2020
10. CR Réunion du Comité Technique	18 Juin 2020
11. CR Réunion du Comité Technique	25 Janvier 2021
12. CR Réunion du Comité Technique Extraordinaire	10 Septembre 2020
13. CR Réunion de Concertation et d'Echange avec le SNU	Avril 2020
14. Narrative reporting	30 Juin 2020
15. Narrative reporting	7 Septembre 2020
16. Narrative reporting	31 Décembre 2020
17. Présentation Powerpoint du CT	2 Mars 2020
18. Présentations Etats de mise en œuvre PACE-CT	
19. Présentations PNUD	
20. Rapport d'activités soutenues par le PACE	7 Septembre 2020
21. Rapport d'activités PACE	Avril-Novembre 2020
22. Rapport trimestriel PACE	Juin 2020

#### **A8. CADRE DES RESULTATS DU PROJET**

Effet 1 : D'ici 2020, les institutions nationales mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités Produit1.1 : Les institutions publiques nationales et locales disposent de capacités techniques pour la coordination, la planification, la programmation, la budgétisation et le suivi et évaluation des politiques et programmes y compris les politiques sensibles au genre

**Produit 1.4 :** Le parlement, les organisations de la société civile et les médias disposent de compétences techniques pour assurer la redevabilité des pouvoirs publics, et la participation citoyenne

PREVISIONS (Prodoc)		REALISATIONS (2020-2021)		
Produits escomptés	Indicateurs	Activités	Activités réalisées	Indicateurs de produits réalisés
COMPOSANTE 1. APPUI AU DIALOGUE	ET A LA PREVENTION – GESTION DE	ES VIOLENCES ELECTORALES		
Résultat 1.1  Le dialogue national entre les parties prenantes du processus électoral est facilité au cours de l'ensemble de la période électorale	1.1.1 Nombre de dialogues de coordination électorale	1.1.1 Dialogue de coordination électorale	Atelier d'échanges sur la révision de la liste électorale avec les partis politiques, la Société Civile et les médias	Deux missions de plaidoyer et de facilitation ont bénéficié de l'appui technique et financier du projet dans le cadre de l'organisation de deux Comités de Pilotage
	1.1.2 Nombre de plateformes délocalisées mises en place au niveau régional et/ou départemental	1.1.2 Facilitation du dialogue national entre la CEI, les Partis Politiques	Sessions d'échanges sur le parrainage	Trois sessions d'échanges entre la CEI, les partis politiques, les Organisations de la Société Civile (ONG) et les médias  Deux sessions d'échanges sur le
			Session d'échanges sur le contentieux et le parrainage organisée au Centre des Médias et de l'information Electorale (CMIE)	contentieux et le parrainage. Environ 200 personnes ont échangé avec la CEI.  Deux ateliers d'échanges sur l'organisation de l'élection présidentielle.
			Echanges sur l'organisation de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020	Environ 130 personnes issues du secteur public, de la société civile et des partenaires au développement y ont pris part
	1.1.3 Nombre de plateformes délocalisées mises en place au niveau régional et/ou départemental	1.1.3 Délocalisation du dialogue aux niveaux régionaux ou départementaux	Renforcement du dialogue et la concertation entre partis politiques au niveau local	Trois bureaux de concertation mis en place (Daoukro, Abengourou et Yamoussoukro)

			Atelier d'échanges sur le mode opératoire de l'élection des députés à l'Assemblée nationale	Un atelier d'échanges sur le mode opératoire de l'élection organisé et destiné aux 1000 candidats
Résultat 1.2 Une Plateforme de l'alerte précoce et coordination des réponses autour des	1.2.1 % d'indicateurs de risques identifiés et harmonisés	1.2.1. Support au mécanisme d'intégration de la CEI dans les instruments de collecte	Architecture du système d'alerte précoce répondant aux besoins de la CEI	Un schéma présentant l'architecture précise du système d'alerte précoce pour la CEI a été élaboré
risques de violence liés opérations électorales est créée et fonctionnelle	1.2.1 Mission d'expertise pour le développement d'un mécanisme d'alerte précoce incluant la CEI (1 : yes, 0 :no)	des données sur la violence électorale, y compris les VBG	Intégration des FDS et de la CEI pour l'amélioration de la rapidité de la réponse apportée au cours du processus électoral au niveau local	Seuls des Postes de commandement secondaires existant dans 14 régions ou départements du pays sous la supervision d'un Commissaire de la CEI ont été mis à contribution
	1.2.1 Nombre de MoU établis avec des institutions partenaires		Protocoles d'accords pour le partage d'informations	
	1.2.1 Nombre de protocoles développés pour le mécanisme d'alerte précoce		Harmonisation des indicateurs de risques pour l'alerte précoce	
	1.2.1 Nombre de formations développées à l'intention des membres de la CEI, du CNDH et autres institutions partenaires			
	1.2.1 Configuration du software de collecte et analyses des données de la Task force électorale du PNUD			
	1.2.2 Mission d'expertise pour le développement d'un mécanisme d'alerte précoce incluant la CEI (1 : yes, 0 :no)	1.2.2. Appui à l'établissement d'une structure pour la réponse aux alertes précoces liées aux risques de violence	Formation à distance de la CEI pour la prévention des violences liées aux opérations électorales, y compris les VBG	
	1.2.2 Nombre de formations développées à l'intention des membres de la CEI, du CNDH et autres institutions partenaires	électorale y compris les VBG	Vivier de médiateurs et de moniteurs d'alerte précoce formés et installés dans les localités à risque	Une session de formation virtuelle a été organisée à l'attention des parties prenantes pour l'utilisation de l'outil informatique
	1.2.2 Configuration du système informatique pour le suivi des		Formation des formateurs	Une session de formation des formateurs organisée. Environ 50 participants y ont pris part dont 40 femmes du réseau des

COMPOSANTE 2. APPUI AU RENFORCEM	réponses apportées à l'alerte précoce  1.2.2 # de CEL intégrées au niveau départemental dans les comités de sécurité  1.2.2 # de femmes médiatrices formées et équipées		Formations à l'utilisation de la plateforme informatique  Formation des médiatrices	femmes médiatrices ONUFEMMES et 10 agents de la commission centrale de la CEI  643 médiateurs et médiatrice déployés sur le terrain
Résultat 2.1 L'électorat est informé et sensibilisé	2.1.1 Nombre de campagnes de sensibilisation mises en œuvre ciblant les jeunes	2.1.1 Campagne de sensibilisation de la jeunesse	Sensibilisation multimédia visant particulièrement les jeunes	Plus de 50 000 personnes ont imprimé le visuel
			Campagne de sensibilisation axée sur les femmes et les jeunes	90 passages PAD diffusés sur la RTI
				5 000 passages de PAD audios destinés à la sensibilisation, diffusés dans les localités éloignées (55 localités)
				36 914 affiches produites et distribuées pour la sensibilisation hors média
	2.1.2 Nombre de campagnes de sensibilisation mises en œuvre ciblant les femmes	2.1.2 Campagne de sensibilisation pour la participation des femmes	Sensibilisation des femmes initiée par la faitière « espaces amis des femmes pour la paix et la cohésion »	15 000 femmes et jeunes des localités identifiées ont été sensibilisées sur les différentes étapes conduisant au vote et à une contribution à un environnement électoral apaisé
				6 000 femmes, jeunes, élus locaux, leaders communautaires ont été sensibilisées sur la non-violence et les discours de paix en période électorale, dans chacune des régions identifiées
				600 jeunes et femmes ont été sensibilisés à l'instauration d'un environnement électoral apaisé

			600 jeunes et femmes ont été informés sur les avantages et la nécessité d'œuvrer pour un environnement électoral apaisé  1 200 jeunes et femmes ont été sensibilisés aux procédures de vote et comprennent l'importance de contribuer à la préservation la paix lors des opérations électorales.
		Le coaching des femmes pour les élections apaisées	Le CNDH a identifié et renforcé les capacités de 250 femmes candidates et membres de staff de candidat
2.1.3 Nombre de campagnes de sensibilisation portant sur la paix et des élections apaisées	2.1.3 Campagne de sensibilisation pour des élections apaisées	Affiches produites et affichées dans les localités du pays	400 grandes affiches dans 40 localités (présidentielle et législatives)
paix et des elections apaisees	ciccions apaisees	Déploiement des ONG pour la sensibilisation de proximité	14 ONG RLE, 18 présidentielle et 14 pour les élections législatives
		Une causerie sociale avec les femmes organisées par le Bureau de Liaison de l'Union Africaine e un atelier sur le coaching pour des femmes	Plus de 500 femmes ont participé à cette activité
		Formation des rois et chefs traditionnels sur « les droits de l'homme, genre et élections participatives apaisées en côte d'ivoire »	66 Rois et Chefs traditionnels, issus de toutes les régions de la Côte d'Ivoire
		Sensibilisation des Personnes en Situation d'Handicap	25 leaders d'Associations des PSH ont pris part aux focus groups
			75 000 sur 457 422 PSH ivoiriennes et en âge de voter ont été sensibilisées sur le

				processus électoral et la participation au vote
	2.1.4 Nombre de campagnes d'information portant sur les opérations électorales	2.1.4 Campagne d'information des opérations électorales	Campagne de sensibilisation à travers la presse écrite	500 000 personnes touchées par cette sensibilisation
			La sensibilisation pour le retrait des cartes d'électeurs (élections législatives)	85 Insertions Presse destinées essentiellement à l'éducation citoyenne des électeurs
			Information des acteurs sur l'organisation du scrutin du 31 octobre 2020	Deux ateliers sur l'organisation du scrutin présidentiel
	2.1.5 Nombre de cartographie des activités menée	2.1.5 Cartographie des opérations de sensibilisation	Concentration des activités de sensibilisation (affiches, radios de proximité, déploiement des ONG etc) au secteurs Sud et Ouest	Une quarantaine des localités représentant des enjeux majeurs divers (localités ayant enregistré lors des précédentes élections des conflits électoraux, les fiefs des potentiels candidats à l'élection présidentielle ou encore des circonscriptions électorales plus peuplées).
Résultat 2.2 La communication institutionnelle de la CEI est renforcée	2.2.1 Centre d'information et des médias construit et opérationnel (avec matériel didactique à l'intention des journalistes)	2.2.1 Plan de communication		Une stratégie de communication élaborée et mise en œuvre
	2.2.2 Plan de communication sensible au genre de la CEI développé	2.2.2 Centre d'information et des médias	Mise en place du Centre des médias et de l'information électorale (CMIE) pour accompagner le processus électoral	Equipements: 15 Fauteuils de Direction; une Table de réunion; 20 chaises tablette rabattable; 02 Imprimantes laser multifonction; 14 Bureau Meubles ordinateurs; 12 ordinateurs de bureau; 12 Onduleurs; 10 Cartouches Imprimante multifonction; une Fontaine à eau; un Poste téléviseur; une Machine à café. Il a supporté également les coûts de la mise en norme du bâtiment (sécurisation, eau et électricité, internet)

Elaboration des messages de sensibilisation à la participation démocratique des jeunes et des femmes aux élections et contre les violences pré et post- électorales	Un atelier d'élaboration des messages de sensibilisation organisé (118 messages ont été élaborés et classés en huit (08) thématiques ; 05 canaux déterminés pour la diffusion des messages retenus ; 06 supports de communication sélectionnés ; 38 messages proposés à être traduits en langues locales par l'Institut National des Langues et 01 feuille de route définie)
Partage d'expérience sur la lutte contre les Fake news, les discours de haine et la violence électorale	Un séminaire de partage d'expérience organisé avec les hommes de médias sur l'impact de la désinformation, du discours de haine et de la violence en période électorale, en vue de trouver des pistes de solution (30 professionnels des médias ont été informés sur le processus à suivre dans la production de l'information électorale; L'impact et les conséquences de la désinformation ont été discutés; Des recommandations et actions concrètes permettant à la population d'avoir accès à des informations fiables, capables d'atténuer les violences ont été identifiées)
Renforcement de capacité des journalistes	Un atelier de renforcement de capacités des Journalistes organisé sur le thème : « rôle et responsabilité du journaliste dans la promotion d'un environnement apaisé » (200 professionnels des médias réunis)
Formation pratique sur l'évaluation de l'information « FACT CHECKING »	30 participants composés de Directeurs de publication, de responsables de structure de médias, des représentants du groupe des chargés de

		communication des Nations Unies (UNCG), des blogueurs, et des représentants des associations des jeunes (30 professionnels des médias formés sur la vérification de l'information : évaluation des sources et des contenus et 30 professionnels des médias formés sur l'intégration de la dimension genre en couverture électorale
	Meet Up du Media Center	Quatre rencontres ont pu se tenir et a mobilisé plus de 10 000 personnes qui ont été sensibilisés et édifiés sur le processus électoral, l'implication des femmes en politique, la paix en période électorale, etc.
	Civisme 2.0.	Les émissions sous forment de causerie débat, ont été organisées dans l'enceinte du centre des médias avec des invités de marque qui ont débattu sans tabou sur les thèmes au tour de l'actualité électorale et leur responsabilité pour le maintien de la paix, suivies par plus de 20 000 personnes en ligne
	Bloggeurs	Deux consultants nationaux « Community manager » engagés pour contrer les discours de haine et les incitations à la violence dans les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, Snapchat, Linkedin, etc.).
	La nuit électorale	Une veille digitale du scrutin organisée du 31 octobre au 04 novembre 2020 qui a contribué à l'apaisement du climat

COMPOSANTE 3. APPUI AU RENFORCEM	2.2.3 Site internet de la CEI actualisé et opérationnel BENT DES CAPACITES	2.2.3 Site internet	Renforcement des capacités du Site internet de la CEI	électoral, à travers les réseaux sociaux, et contrer les potentielles incivilités postélectorales ou appels à la haine ou à la violence.  Trois sites-internet créés : www.abidjan.net www.educarrière.ci www.alerteinfos.ci
Résultat 3.1 Les capacités des agents électoraux et membres des bureaux de vote sont renforcées	3.1.1 Nombre de manuels développés et produits	3.1.1 Développement et production du Matériel didactique	Formation des 3906 commissaires locaux de la CEI sur le mode opératoire de la Révision de la Liste Électorale (RLE)  Acquisition d'équipements et manuels de formation	33500 agents recenseurs formés par les commissaires locaux de la CEI  4 800 manuels de formation sur le contentieux de la liste électorale au profit des commissaires locaux de la CEI  5 000 manuels de formation sur le mode opératoire de gestion des bureaux de vote pour les commissaires locaux de la CEI  70 000 manuels de formation pour les 66000 membres des bureaux de vote chargés de gérer les bureaux de vote et le dépouillement des résultats le jour du vote.  22 rétroprojecteurs destinés aux différentes formations organisées par la CEI
	3.1.2 Nombre de vidéos de formation et webinaires créés	3.1.2 Développement de vidéos de formation et webinaires	Production de capsules de formation  Production de vidéos – Tuto de formation	Dix capsules vidéos de formation produits sur la gestion des Bureaux de vote 10 PAD Vidéos -Tuto produits pour la formation des membres des bureaux de vote

	3.1.3 Nombre de guide de poche développés et produits	3.1.3 Développement et production de guides de poche	Production des guides et des documents de travail	33 000 bréviaires sur le mode opération de révision de la liste électorale produits 300 000 fiches de réclamation produites 100 000 fiches d'observation pour la gestion du contentieux sur la liste électorale
<b>Résultat 3.2</b> Les opérations électorales clés sont	3.2.1 Nombre d'étude de faisabilité menées	3.2.1 Appui au processus d'acheminement et de	L'étude de faisabilité	Deux experts internationaux et un expert national mobilisés pour étudier la
renforcées.	3.2.1 % des procédures et	traitement des résultats des		faisabilité du renforcement du
	formations du mécanisme de gestion des résultat adaptés	votes	Renforcement du mécanisme de traitement des résultats existants	mécanisme de traitement et de transmission des données électorales
	3.2.2 Nombre d'entrepôts mis en place au niveau des CED	3.2.2 Le stockage du matériel sensible est approuvé	Renforcement du stockage du matériel électoral sensible	78 conteneurs maritimes de quarante (40) pieds « High Cube », servant de bases logistiques à la CEI ont été installés et rénovés
			Missions conjointes d'analyse situationnelle PNUD – CEI	Courant les mois de juillet et août 2020
			Processus d'attribution des LOTS de travaux	82 entrepôts répartis en huit 08 LOTS suivant 4 types de variantes
			Installation des entrepôts	02 LOTS de travaux couvrent 21 sites/localités répartis dans 08 régions du pays
	3.2.3 % des spécifications	3.2.3 Les spécifications et	Elaboration des spécifications	
	techniques développées 3.2.3 % des acquisitions demandées par la CEI faites au travers de la centrale d'achat	l'acquisition du matériel sensible sont supportés par la centrale d'achat du PNUD	techniques et au commande du matériel électoral, à travers le central d'achat du PNUD	
Résultat 3.3	3.3.1 Nombre de formation des	3.3.1 Formation des forces de	Formation des éléments de la	Formation des 50 gestionnaires des
La formation des forces de sécurité	FDS organisées et facilités	sécurité sur la sécurisation	police électorale	postes de commandement
pendant le processus est renforcée		des opérations électorales		

			Réflexion sur la contribution de la « Police électorale » à la	Renforcement des 26 commandants des forces de sécurité et 31 membres du
			sécurisation des élections	corps préfectoral à la gestion démocratique des foules
			Ateliers de concertations entre acteurs	Equipement: 30 000 brassards, 300 kits de couchage, 50 Motos, 400 lampes torches, 20 kits informatiques pour PC secondaires
			Formation des formateurs nationaux	15 experts formateurs de la police (dont 1 femme), puis 15 autres de la gendarmerie (dont 1 femme)
			Reproduction de guides de sécurisation des élections et des fiches reflexes	Reproduction de 1 500 guides de sécurisation et de 35 000 fiches reflexe
			Production des matériels didactiques	Un atelier national de formation des 50 officiers animateurs de postes de commandement (PC) de la Police et de la Gendarmerie Nationales (3 pour chacun des 18 PC)
Résultat 3.4 Le mécanisme de gestion du contentieux est appuyé pour plus de	3.4.1 Nombre de séminaires de renforcement des capacités de la cour constitutionnelle	3.4.1 Séminaires de renforcement des capacités du Conseil constitutionnel et		Un séminaire sur le processus électoral et le Conseil Constitutionnel
transparence	organisé	de la CEI pour la gestion du contentieux	Renforcement des capacités matérielles du Conseil Constitutionnel	10 ordinateurs, 10 imprimantes, 02 vidéos projecteurs, 02 écrans de projection, 02 photocopieurs et accessoires et, consommables informatiques
	3.4.2 Nombre de vidéos de vulgarisation des procédures du contentieux électoral et de gestion des requêtes produites (avec matériel didactique)	3.4.2 Vulgarisation des procédures du contentieux électoral et de gestion des requêtes		Reproduction en 300 exemplaires, le recueil de textes constitué essentiellement de décisions et avis du Conseil constitutionnel de 1980 à 2012 (environ 900 pages de format A4)

Résultat 3.5	3.5.1 Conférence organisée	3.5.1 Conférence des leçons-		
Une conférence postélectorale des		apprises sur le processus		
leçons apprises est organisée		électoral		
COMPOSANTE 4. GESTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET				
<b>Résultat 4.1</b> Ressources nécessaires pour atteindre les résultats escomptés		Mécanismes de coordination du projet	Comité Technique	6 Réunions Comités Techniques
			Comité de pilotage	5 Réunions Comité de pilotage
			Groupes thématiques	8 réunions des groupes thématiques
			Equipe de gestion du projet	7 membres
			Coordination terrain	Guiglo et Korhogo pour les secteurs ouest et est du pays Suivi de campagnes de sensibilisation menées par les 18 ONG et soutenues par le PACE

# **A9. TABLEAUX RESUMANT LES CONSTATATIONS**

# NOTATION DE L'EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET

Notation simplifiée : (Elevée 4 points ; Appréciable 3 points ; Modeste 2 points ; Négligeable 1 point)

N°	Indicateurs	Note 1 à 4	Observations
	Pertinence	5	Le projet répond-il a un besoin réel des bénéficiaires ? OUI
1	Le projet est-il en adéquation avec les priorités nationales et		- Processus d'identification des besoins participatif et inclusif : Mission d'évaluation des besoins électoraux
	les besoins exprimés ? - Ciblage des zones		La majorité des personnes rencontrées affirment que le projet a répondu aux besoins du pays (résultats des interviews)
	cibiage des zones		Pertinence avec les priorités nationales ? OUI
	- Besoins prioritaires des bénéficiaires - Processus participatif		- Corrélation avec les objectifs du pays (PND 2016-2020) Axe stratégique 1 « Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance » et accélération du développement humain et promotion du bien-être social.
	et inclusif		Confirmation de la pertinence par les autorités nationales, politiques, institutionnelles, et les PTF interrogés.
	- Corrélation avec les stratégies nationales		Corrélation avec les domaines stratégies du SNU ? OUI
	- Cohérence avec le SNU		Inscrit dans le domaine de coopération « Gouvernance » du CPU (2017-2020), aligné sur l'objectif 5 des ODD » Egalité entre les sexes » et objectif 16 « Paix, justice et institutions efficace »
	Cohérence par rapport aux critères et standards		Participe de façon générale aux principes de l'Agenda 2030 « ne laisser personne de côté », s'inscrit dans l'assistance du PNUD « Gouvernance, Etat de droit et cohésion sociale »
	internationaux		Qualité du partenariat ? OUI reconnue par tous les partenaires rencontrés
	- Pertinence par rapport à la cohérence		- Valeur ajoutée basée sur une connaissance approfondie du contexte socio- culturel, des acteurs locaux et des communautés, mutualisation des efforts,
	interne		Capitalisation sur les synergies et complémentarités avec leurs propres activités et aussi sur l'existant
			Qualité du cadre logique ? OUI- Structuration du projet selon la méthode du cadre logique confirmée mais, quelques indicateurs nécessitent d'être renforcés.
			Nonobstant cette contrainte, le projet, au vu de ce qui précède, est jugé très satisfaisant en ce qui concerne la pertinence.
2	Efficacité Les objectifs et les résultats sont-ils	4	Le projet a atteint la majeure partie de ses résultats escomptés, dont certains ont été dépassés.
	atteints ?		Par axe, la notation des réalisations du projet se présente comme suit :
			Composante 1 : Appui au dialogue et à la prévention- gestion des violences électorales (Notation de l'évaluation : pour l'ensemble des indicateurs renseignés, le projet a atteint ses résultats)
			Composante 2 : Appui au renforcement de la communication (La confiance et la cohésion sociale sont renforcées entre les femmes et les jeunes dans les villages le long de la frontière Ouest à travers la collaboration et le

			partage des informations sécuritaires (notation de l'évaluation : le projet a été efficace)  Composante 3 : Appui au renforcement des capacités (notation de l'évaluation : efficace)  Témoignages recueillis : de nombreux points positifs ont été signalés lors des entretiens, tous reconnaissent la valeur ajoutée du PNUD à travers ce projet, demandent son maintien.
			L'efficacité globale est estimée satisfaisante.
ont-elle		4	La mobilisation des ressources totales du budget initial n'a pas été effective. Toutefois, le budget mobilisé a permis de couvrir l'essentiel des activités.  Au niveau du budget, sur 13 672 800 USD initialement prévu, seulement
temps p	oour réaliser les s selon la		58% soit environ 7 970 307 USD ont été mobilisés après le versement de toutes les contributions annoncées des partenaires.
planifica opération	ation onnelle ?		Au niveau des dépenses, 6 908 472 USD sont repartis dans les 4 composantes comme suit : 8% pour la composante 1, 19% pour la composante 2, 60% pour la composante 3 et 13 % pour la composante 4. Soit un taux de réalisation de 87%.
			La part relative de l'évaluation et de l'appui général à la gestion, par rapport au montant total du projet, est restée en dessous de 10% (0,36% pour l'évaluation et 7,41% pour l'appui général). Ce qui confirme l'efficience de ces deux rubriques.
			Sur le plan des ressources humaines, une unité de gestion a été mobilisée par le projet. Il s'agit d'un Conseiller Technique Principal, de 5 UNV spécialistes des élections, d'un assistant administratif et financier, d'un chauffeur, d'une consultante en communication, d'un consultant spécialiste en matière d'alerte précoce et du personnel temporaire pour appuyer le fonctionnement de l'équipe.
			Il y a eu une bonne corrélation entre les prévisions et les réalisations financières, pas de dépassement de coût mais retard signalé dans le versement des contributions des partenaires.
			On peut conclure globalement que l'efficience du projet est appréciable.
	npacts sur les	4	Des effets immédiats sont perceptibles dans :
zones d	l'intervention et a-t-il apporté		Le renforcement du dialogue entre les différents acteurs politiques par la mise en place de plateforme de dialogue.
un char (escom auprès	ngement pté ou non		L'accroissement de la participation des populations au processus électoral. Il a mis en œuvre des campagnes de sensibilisation pour encourager les populations (jeunes, femmes, et personnes marginalisées) à exercer leur devoir citoyen.
			Le Projet a mis également l'accent sur la sécurisation des élections en vue d'aboutir à des élections apaisées en renforçant la capacité des forces de sécurité et de défense.
			La réduction considérablement des risques de violence dans les différentes localités d'intervention du projet.

			L'amélioré de la capacité organisationnelle pour la surveillance et la réponse des violences électorales et les VBG par la mise en place du système de l'alerte précoce et de réponse.
5	Durabilité/pérennité Y a-t-il eu changement durable des pratiques au niveau des bénéficiaires cibles ?		La durabilité des effets du projet est réelle à travers un processus participatif qui a placé les bénéficiaires notamment les femmes, les jeunes et les personnes marginalisées au centre de la stratégie d'intervention. Ce qui a conduit à la forte participation de ces derniers au processus électoral.  La durabilité s'observe également au niveau de certaines activités telles que les dialogues entre les acteurs politiques, la sensibilisation de proximité à l'endroit des populations, la formation à travers l'utilisation des formateurs relais (pairs) qui a prouvé son efficacité dans de nombreux projets.  Il serait judicieux d'élargie cette stratégie dans le cadre de la sensibilisation des populations en passant par identification des personnes ressources au sein des association des jeunes, des femmes et des personnes en situation d'handicap.  Si pour certains produits du projet, notamment les matériels électoraux (kits, containers, motos, etc.), l'implication et l'appropriation de la CEI peut assurer leur durabilité, les activités de formation et sensibilisation devrait faire l'objet d'un partenariat plus approfondi.  Cependant l'utilisation de certaines ressources locales (ONG, médias), le renforcement des capacités des acteurs locaux (Chefs traditionnels) pourraient être perçus comme une stratégie de sortie du projet.
6	Genre	4	Le projet PACE a clairement adressé les questions du genre et des droits de l'homme dans l'exécution de ses activités.  Grâce au projet, les femmes ont amélioré leur niveau de participation aux différentes formations, et échanges sur la paix, dans leurs régions et communautés, et leur accès aux différentes interventions de renforcement des capacités. Le projet à travers les sensibilisations de proximité, a contribué à la réduction des opinions basés sur le genre.  Malgré toutes ces interventions, les questions de genre restent tout de même faibles dans leur prise en compte par les communautés locales du fait des pesanteurs socio culturels qui prennent du temps à se résorber.
7	Performance globale du projet et des résultats	4	Au total, en tenant compte des critères évaluatifs ci-dessus, la performance globale du projet est jugée satisfaisante.

## A10. CODE DE CONDUITE SIGNE PAR LES EVALUATEURS

Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation
Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies
Nom du consultant : _M Tadjoudine ALI DIABACTE
Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) : _PNUD COTE D'IVOIRE
Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je
m'engage à le respecter.
Signé à Abidjan le XX/10/2021
Signature :
Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation
Engagement à respecter le Code de conduite des évaluateurs du système des Nations Unies
Nom du consultant : _Mme YAO-YAO AISSATOU CISSE
Nom de l'organisation de consultation (le cas échéant) : _PNUD COTE D'IVOIRE
Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des évaluateurs des Nations Unies et je
m'engage à le respecter.
Signé à Abidjan le XX/10/2021
Signature :

## **A11. GUIDE D'ENTRETIEN**

## **GUIDE D'ENTRETIEN**

# SECTION 1: QUESTIONS GENERALES/RENFORCEMENT DES CAPACITES

- 1. A votre avis, quels sont les grands changements intervenus en Côte d'Ivoire au cours des quatre dernières années en matière de gestion du processus électoral avant, pendant et après les élections ?
- 2. Selon vous quels sont les facteurs qui ont contribué à ces changements ?
- 3. Pensez-vous que PACE a effectivement participé au processus de changement ? De quelle manière ?

- 4. Veuillez nous décrire brièvement le contexte qui a prévalu pendant les deux élections présidentielle 2020 et législatives 2021 passées et quel a été son impact sur les opérations électorales ?
- 5. Pensez-vous que le contexte actuel est favorable et pourrait renforcer la paix de façon durable ? Comment ?
- 6. Selon vous, quelles sont les grandes réalisations du projet ? Pensez-vous qu'elles sont en cohérence avec les objectifs du Gouvernement ? Comment ont-elles contribué aux priorités nationales ?
- 7. Quelle a été votre approche stratégique pour répondre aux besoins spécifiques des hommes et des femmes pendant le processus ?
- 8. Comment avez-vous adressé l'inégalité des sexes et la participation des groupes marginalisés ?
- 9. Dans sa formulation et la mise en œuvre des activités, comment le projet a-t-il intégré les droits humains ?
- 10. Veuillez nous décrire comment l'approche participative a-t-elle été utilisée pour la planification et la mise en œuvre du projet ?
- 11. Quelles sont les principales contraintes que vous avez observées dans la mise en œuvre ? Comment les avez-vous surmontées ?
- 12. Les incidents signalés au cours de la campagne étaient-ils de nature à décourager des électeurs à aller voter ? Pourquoi ?
- 13. Quelles sont les principales structures de la société civile qui ont joué un rôle à chacune des étapes du processus électoral (identification et enrôlement des électeurs, distribution des cartes d'électeurs et d'identité, enregistrement des candidatures, couverture médiatique du processus électoral, campagnes électorales, résultats des scrutins, participation des femmes, société civile, éducation civique et observation électorale) ? En quoi ce rôle a-t-il impacté la qualité des résultats ?
- 14. Comment le projet a-t-il contribué au renforcement des capacités de la CEI, du Conseil Constitutionnel et des forces de sécurité, des ONG, des partis politiques, des candidats, des électeurs, des populations, etc. ? Quels gaps de capacité existe-t-il encore à combler ?
- 15. Quel a été le rôle respectif des ministères et structures administratives, notamment ceux ayant la charge de l'administration du territoire, de la sécurité publique, des réformes institutionnelles ou de la mobilisation pour la paix et la réconciliation nationale ?

#### **SECTION 2: PERTINENCE DU PROJET**

1. Pensez-vous que le projet PACE est de nature à contribuer de façon significative à relever les défis de meilleures pratiques en matière de processus électoral en Côte d'Ivoire ?

- 2. Les outils et approches adoptés par le projet sont-ils bien adaptés aux réalités/exigences du déficit d'expertise technique, et de ressources matérielles et financières ?
- 3. Les interventions du projet sont-elles en accord avec les besoins des populations de CI ? Expliquez comment ?
- 4. Dans le contexte très volatile de la période électorale, comment avez-vous ajusté les activités du projet pour mieux répondre aux problématiques du moment (flexibilité face à l'évolution du contexte) ?
- 5. Quels sont les appuis apportés par le projet pour faciliter le dialogue afin de prévenir la violence au cours de la période électorale ?
- 6. Comment avez-vous utilisé les observations et recommandations des audits et autres mécanismes de suivi pour renforcer la pertinence, la gouvernance et la gestion du projet ?
- 7. L'obtention de résultats fait- elle l'objet d'un suivi régulier et satisfaisant ? Des mesures correctives sont-elles prises lorsque cela s'impose ? Expliquez.

#### **SECTION 3: EFFICACITE DU PROJET**

- 1. A ce jour le projet a-t-il accompli les objectifs fixés et atteint les résultats escomptés par rapport aux provisions ? Dans quelle mesure ont-ils contribué à la réalisation des effets escomptés ?
- 2. Quelles sont les forces et les faiblesses des différents domaines d'intervention?
- 3. Quels résultats non planifiés ont été obtenus ? le PNUD doit-il continuer dans la même direction ou réviser ses priorités ?
- 4. Quels sont les domaines où la crédibilité et la visibilité de la valeur ajoutée du PNUD est reconnue et incontestée ?
- 5. Le projet a-t-il favorisé la participation des femmes au processus politique ? Qu'avez-vous fait pour encourager la prise en compte du quota de 30% des femmes dans les deux élections ? Quel a été le nombre de femmes candidates lors des élections législatives ?
- 6. Quelle a été la place faite au Genre et à l'autonomisation des femmes dans la mise en œuvre des activités ?
- 7. Quelle a été la spécificité concernant le genre dans les campagnes de sensibilisation ?
- 8. Comment le projet a-t-il aidé les institutions bénéficiaires, les ONG, la société civile à mieux assumer leurs rôles dans la promotion d'élections apaisées, transparentes et inclusives ?
- 9. Comment le projet a-t-il aidé les populations, y compris les groupes vulnérables à mieux intégrer les notions de cohésion sociale et de paix de manière à réduire les actes de violence ?
- 10. Pouvez-vous nous dire, si les bénéficiaires visés par le projet ont tous eu accès à ses services ? Si oui, comment ? Utilisent-ils effectivement lesdits services ?

- 11. Si les groupes cibles/les bénéficiaires risquent de subir (ou ont subi) des effets néfastes non planifiés du projet, avez-vous pris des mesures appropriées pour parer à toute éventualité ? Si oui lesquelles ?
- 12. Veuillez nous indiquer les facteurs qui ont affecté la réalisation du projet et préciser dans quelle mesure les effets positifs ou négatifs non planifiés ont influencé la qualité de sa mise en œuvre ?

# **SECTION 4 : EFFICIENCE DU PROJET**

- 1. Les ressources et expertises mises à la disposition du projet ont-elles permis une gestion administrative et financière efficace des activités ?
- 2. Avec quel succès le PNUD a-t-il utilisé ses ressources (humaines et financières) pour apporter sa contribution ?
- 3. Quels sont les coûts des produits délivrés (Value for money) et quels enseignements peut-on en tirer ?
- 4. Quel est le rapport coût/efficacité de la conception et de la mise en œuvre du projet ?
- 5. Y avait-il adéquation entre les objectifs et les moyens (humains, financiers et matériels) mis à la disposition du projet ?
- 6. Qu'est-ce qui pourrait être fait pour assurer une utilisation plus efficiente des ressources dans le contexte spécifique de la Cote d'Ivoire ?
- 7. Les ressources font-elles l'objet d'un monitoring suffisamment approprié pour permettre une organisation des activités à un moindre coût ?
- 8. Les ressources sont-elles gérées de manière suffisamment transparente et responsable pour promouvoir un développement équitable et durable ? Expliquer !
- 9. Comment sont les prévisions financières par rapport aux dépenses réelles ? En cas de dépassement budgétaire, quelles sont les actions correctives ?
- 10. Comment avez-vous résolu le gap de financement indiqué dans les rapports de suivi ?
- 11. Les interventions accomplissent-elles des synergies au niveau du travail des autres acteurs du secteur ? les autres partenaires ? Quelles sont ces synergies et avec quel partenaire ? Justifiez votre réponse.
- 12. Comment le Projet a-t- il utilisé ses ressources pour atteindre les résultats escomptés ? Quel est le niveau d'utilisation de ces ressources ?
- 13. Quels ont été les impacts éventuels des crises sur les délais ?
- 14. Quelles ont été la nature et la qualité du suivi en période d'insécurité ?
- 15. Les ressources du projet ont-elles été utilisées pour des activités susceptibles de produire les effets les plus significatifs ?
- 16. Quelles sont les principales faiblesses identifiées dans l'exécution du projet et y-a-t-il moyen

de les surmonter pour faciliter l'atteinte des objectifs ?

17. Y-a-t-il eu un problème de « saupoudrage » d'actions ? Comment l'avez-vous surmonté ?

#### **SECTION 5 : DURABILITE**

- 1. Selon vous, le projet a-t-il été efficace dans le développement et le renforcement des capacités et à quel niveau (local et communautaire) ? Expliquez votre réponse.
- 2. Y a-t- il des signaux de changement dans les capacités résultant de l'intervention et dans quel domaine ?
- 3. Qu'est ce qui a changé qualitativement et quantitativement ? Les capacités de qui ? Pouvez-vous nous indiquer quelques preuves (moyens de vérification) ?
- 4. Les partenaires du projet (ministères, structures nationales concernées, partenaires de mise en œuvre...) sont-ils suffisamment formés de manière adéquate, pour assurer la relève (relève technique, financière, administrative, activités de veille...) une fois l'appui terminé ? Comment ?
- 5. Quel est le degré de disponibilité des ressources humaines qualifiées, aptes à mettre en œuvre le projet de façon autonome ?
- 6. Y a-t-il des initiatives pilotes testées et réussies dans le cadre de la mise en œuvre du projet ? Existe-t-il un plan visant à transposer ces initiatives à plus grande échelle ?
- 7. Comment les bénéficiaires et les autres groupes d'intérêt ont-ils participé au processus de planification et de prise de décision concernant l'orientation et la mise en œuvre des activités ?
- 8. Quelles suggestions avez-vous pour la pérennisation des acquis ?

# **SECTION 6 : EFFETS/IMPACT ET DURABILITE DU PROJET**

- 1. Le projet a-t-il eu un impact positif ou négatif au niveau de la gouvernance électorale et la prévention des crises ? Quel est cet impact ?
- 2. Le projet a-t-il eu des effets positifs sur les groupes pauvres et défavorisés ? Comment cela a-t-il été mesuré ?
- 3. Quels sont les signes perceptibles de transformations, de changements que vous observez à mi-parcours au niveau du fonctionnement autonome des structures et mécanismes en place ?
- 4. Les activités conduites dans le cadre du projet ont-elles eu des impacts ou des effets sur les campagnes d'information et de formation civique pour assurer une participation massive des citoyens aux opérations électorales concernant l'inscription sur les listes électorales ? Comment ?
- 5. Dans quelle mesure les activités conduites dans le cadre du projet ont-elles eu des impacts ou des effets sur l'observation électorale ?
- 6. A votre avis, quel est le degré d'appropriation du projet par les structures nationales, locales et les groupes cibles ? Les structures et les communautés appuyées peuvent-elles continuer à

## **SECTION 7: QUESTIONS TRANSVERSALES**

## Prise en compte de l'égalité hommes / femmes /droits humains

- 1. Le contenu du projet et sa stratégie reflètent-ils une démarche sensible à la notion d'égalité hommes / femmes ? De quelle manière ?
- 2. Le projet a-t-il été planifié sur la base d'une analyse différenciée du groupe cible en ce qui concerne l'égalité hommes / femmes ?
- 3. Les intérêts pratiques et stratégiques des hommes et des femmes ont-ils été pris en compte dans l'élaboration de la stratégie du projet ? Se reflètent-ils dans la mise en œuvre du projet au niveau du groupe cible, des institutions et de la politique ?
- 4. Quelle est la probabilité selon laquelle il existera une plus grande égalité entre les hommes et les femmes après la fin du projet ?
- 5. Quelle place avez-vous réservée aux personnes les plus vulnérables dans les activités ? Aux droits de l'homme ?

#### Prise en compte des aspects environnementaux

- 1. Le Projet respecte-t-il les besoins en matière d'environnement ?
- 2. Le Projet parvient-il à gérer ses responsabilités environnementales ?
- 3. Les parties prenantes et les bénéficiaires sont-ils au courant des responsabilités environnementales qui incombent au projet ?
- 4. Des dégâts environnementaux ont-ils été occasionnés ou sont-ils susceptibles d'être occasionnés par le projet ? Quels types de mesures de protection ont été prises ?
- 5. Quelles sont les stratégies à préconiser pour la phase post-projet, compte tenu du succès ou non et comment mobiliser des fonds additionnels et favoriser l'internalisation des acquis du projet par les groupes cibles ?
- 6. Est-ce que le projet a été mis en œuvre conformément aux droits de l'homme et aux principes de l'efficacité du développement : Participation / Inclusion / non-discrimination / transparence ? Comment ?

#### **SECTION 8: LEÇONS APPRISES**

- 1. Prière nous décrire les leçons apprises, les bonnes pratiques et des exemples d'innovation qui soutiennent l'égalité des sexes et des droits de l'homme en termes de ce qui a bien marché ou ce qui n'a pas marché dans vos efforts pour obtenir des résultats escomptés du projet.
- 2. Pouvez-vous nous décrire les enseignements majeurs tirés de la mise en œuvre du projet et nous dire ce qui aurait pu être fait différemment ?
- 3. Quelles sont, à votre avis, les leçons apprises qui pourraient-être capitalisées ?

- 4. Quelles sont vos recommandations afin d'améliorer une programmation future?
- 5. Quelles erreurs devraient être évitées si ce projet devait être reproduit ?
- 6. Serait-t-il facile de répliquer les résultats /succès du projet dans un autre contexte ? Expliquez.

#### SECTION 9: COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION ET REDEVABILITE DU PROJET

- 1. Pouvez-vous nous dire quels sont les mécanismes de coordination mis en place pour l'exécution du projet et leur degré de fonctionnalité ? Quel a été votre rôle dans cette coordination ? Quelles sont les activités de coordination que vous avez entreprises et leur impact sur la qualité des résultats ? Quelles sont les forces et faiblesses ?
- 2. Quelle est votre appréciation de la qualité du partenariat avec les partenaires de mise en œuvre ? Avec d'autres partenaires stratégiques ? avec les PTF ? Opérationnels ?
- 3. Comment appréciez-vous la collaboration avec les ONG, les OSC, les forces de sécurité notamment la police, les médias, les partis politiques ?
- 4. De façon générale, quels enseignements tirez-vous de ce partenariat ? Quels sont les problèmes rencontrés ? Quelles suggestions avez-vous pour surmonter les problèmes ?
- 5. Comment avez-vous assuré les liens et les synergies entre les différentes interventions ?
- 6. Quelles recommandations faites-vous pour améliorer la mise en œuvre des activités de suiviévaluation dans le futur ?
- 7. Le comité de pilotage a -il pu tenir ses réunions régulières ?
- 8. Quel a été le rôle du comité technique dans le suivi du projet ?
- 9. Quelle a été le degré et la qualité des partenariats stratégiques et opérationnels noués autour des activités du projet pour l'atteinte de ses objectifs ?
- 10. Quelles sont les autres institutions (nationales et internationales) avec lesquelles vous avez collaboré dans la mise en œuvre du projet ? Et comment appréciez-vous cette collaboration ? Qu'a-t-elle apporté ?
- 11. Quels sont les problèmes rencontrés dans le partenariat durant la mise en œuvre du projet ? Quelles suggestions avez-vous pour surmonter les problèmes/obstacles rencontrés ?
- 12. Quels enseignements tirez-vous de ce partenariat ? Et quelles leçons apprises pour les relations futures ?

## **SECTION 10 : COMMUNICATION ET VISIBILITE DU PROJET**

- 1. La communication entre les parties prenantes du projet est-elle satisfaisante et régulière ? Comment a-t-elle fonctionné ?
- 2. Quels mécanismes le projet a-t-il mis en place pour faire connaître ses résultats ? Quels mécanismes de feedback et réponses dans les zones d'intervention ?

3. Comment les programmes de formation et de sensibilisation ont-elles renforcé l'impact sur la cohésion sociale et la réduction des incidents de violence ?

## **SECTION 11: ENJEUX MAJEURS**

- 1. A votre avis, quelles sont pour les prochaines années, les 3 principaux défis à relever pour les prochaines élections ? Quelles solutions préconiseriez-vous afin d'adresser ces défis ?
- 2. Quels seront les grands axes/domaines de concentration sur lesquels le projet devrait se pencher à la lumière du contexte et des leçons apprises. ?
- 3. De façon générale, quelles recommandations ferez-vous à l'endroit du PNUD ? Du Gouvernement ? de la CEI ? Des PTF ? Des ONG, OSC ?
- 4. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions?